

**Mai 68 et les sciences sociales :
la lutte continue**

Presses Universitaires de Liège

Tél. : +32 (4) 366 50 22
Fax. : +32 (4) 366 57 98
Courriel : presses@uliege.be
Place de La République française, 41
Bât. O1 (7^e étage)
4000 Liège – Belgium
Site : www.presses.uliege.be

© 2020
Tous droits de reproduction,
d'adaptation et de traduction
réservés pour tous pays

Maquette de couverture : Julien NOISET
Mise en page : Thierry MOZDZIEJ

D/2020/12.839/26
ISBN : 978-2-87562-227-3
Imprimé en Belgique

Bruno FRÈRE, Sébastien FONTAINE et Patrick ITALIANO (dir.)

Mai 68 et les sciences sociales : la lutte continue

Hommages à Marc Jacquemain



Presses Universitaires de Liège

Dans la même collection :

CHABAL Pierre, *La coopération de Shanghai. Conceptualiser la nouvelle Asie*, 2019.

LIKA Liridon, WEERTS Audrey, WINTGENS Sophie et CONTOR Justine (dir.), *Frontières. Approche multidisciplinaire*, 2018.

BOUSETTA Hassan, GSIR Sonia, JACQUEMAIN Marc, MARTINIELLO Marco, PONCELET Marc (dir.), *Villes connectées. Pratiques transnationales, dynamiques identitaires et diversité culturelle*, 2016.

WINTGENS Sophie, GRANDJEAN Geoffrey et VANHAEREN Stéphanie (dir.), *L'insécurité en question. Définitions, enjeux et perspectives*, 2015.

VLASSIS Antonios, *Gouvernance mondiale et culture. De l'exception à la diversité*, 2015.

WINTGENS Sophie et GRANDJEAN Geoffrey (dir.), *Acteurs émergents. Perspectives pour la gouvernance mondiale*, 2013.

SANTANDER Sebastian, *Relations internationales et régionalisme. Entre dynamiques internes et projections mondiales*, 2012.

Préface

**Marc Jacquemain, Mai 68 et les sciences sociales :
interférences biographiques, questionnements
existentiels et pistes analytiques**

Philippe CORCUFF

Préfacer les Actes du colloque sur *Mai 68 et les sciences sociales* qui a eu lieu le 7 décembre 2018 à l'Université de Liège, 50 ans après l'événement, en l'honneur de notre collègue Marc Jacquemain ne peut pas constituer un exercice académique classique. La dimension biographique (concernant d'abord Marc Jacquemain, mais aussi les interférences avec celle de l'auteur de cette préface) vient donner une coloration particulière à l'événement Mai 68 et à ses rapports compliqués avec les sciences sociales, en incitant à donner une forte patine existentielle à ce qui s'avèrera davantage une ouverture mélancolique qu'une préface à proprement parler. La postface de Philippe Van Parijs exprime bien également cette configuration singulière.

Ces interférences autobiographiques nous disent aussi des choses, rétrospectivement, sur l'événement Mai 68 : il a vu surgir notamment, comme une de ses tendances, un certain désir d'expression de la subjectivité individuelle, cette tendance étant souvent recouverte sur le moment par les langages politiques les plus disponibles pour dire l'événement et se revendiquant du « marxisme ». Or, le(s) marxisme(s) a/ont fréquemment participé, dans l'oubli de la composante individualiste de l'œuvre de Marx lui-même¹, à la consolidation à gauche d'un « logiciel collectiviste » au cours du xx^e siècle, c'est-à-dire d'une vision de la politique secondarisant, voire marginalisant, la place de l'individualité dans la critique sociale comme dans la perspective d'émancipation². Comme le note François Cusset dans sa contribution à ce volume les pensées critiques totalisantes ont été « débordées » par l'événement Mai 68, tout en contribuant à border les lectures du mouvement sur le moment.

Par ailleurs, les interférences biographiques appelées par le colloque du 7 décembre 2018, invitent à un questionnement épistémologique quant au second pôle du colloque, les sciences sociales : comment appréhender la part biographique dans la production des sciences sociales, en tant que disciplines scientifiques ? En interaction avec ces dimensions biographiques et épistémologiques, cette ouverture mélancolique ne pourra pas, en fidélité à une certaine vision de l'événement Mai 68, se départir d'une impertinence ironique, en référence au « rire de Mai » dont a parlé Pierre Bourdieu³ et qui a servi de repère éclairant sur l'événement à Boris

¹ Voir CORCUFF Philippe, « Le Marx hérétique de Michel Henry : fulgurances et écueils d'une lecture philosophique », *Actuel Marx*, n° 55, premier semestre 2014, pp. 132-143.

² Voir CORCUFF Philippe, « Individualisme », in CAILLÉ Alain et SUE Roger (dir. 2002, pp.), *De gauche ?*, Paris, Fayard, pp. 199-208.

³ BOURDIEU Pierre, « Mai 68 a pour moi deux visages... » [1^{ère} éd. : mai 1983], in *Interventions, 1961-2001. Science sociale et action politique*, textes choisis et présentés par POUPEAU Franck et DISCEPOLO Thierry, Marseille, Agone, 2002, p. 62.

Gobille⁴. Dans ce cas, l'humour ne remplace pas la rigueur scientifique, mais par ses traits perturbateurs peut, via un pas de côté, permettre à la rigueur de rebondir, à la manière dont Charles Wright Mills conçoit l'imagination sociologique⁵. La rigidité de l'*homo academicus* s'en trouvera bousculée, mais dans la reconnaissance des fragilités de ce dernier les savoirs qu'il produit en seront humanisés, et non pas abaissés de manière relativiste.

Marc Jacquemain et moi : l'après-68 et les sciences sociales par le petit bout biographique de la lorgnette

Nos biographies respectives avec Marc Jacquemain connaissent des interférences, interférences compliquées par la singularité de nos parcours intellectuels et politiques. Ces interférences nous ont menés à certains moments à des questionnements existentiels dotés de parentés. Les interrogations existentielles sont malheureusement souvent délaissées comme une des modalités heuristiques de la réflexivité sociologique à l'université. La pente scientiste des discours en sciences sociales et la domestication positiviste des corps académiques préfèrent les apparences de la froide raison, derrière laquelle bouillonnent souvent les turbulences socio-affectives. Les questionnements existentiels relèvent de ce que l'historienne de la Révolution française Sophie Wahnich appelle « la raison sensible »⁶, contre la partition rigide et hiérarchique entre le surplomb de la Raison et les supposés égarements des émotions. C'est pourquoi on observera, à travers les interférences biographiques retenues, des « fertilisations paradoxales », pour reprendre une expression à Olivier Orain⁷, entre le registre militant et le registre sociologique, dans les deux sens.

Nous nous sommes rencontrés pour la première fois avec Marc Jacquemain en mars 2006 lors d'un séminaire dans lequel j'intervenais à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). La dernière fois où nous avons pu échanger longuement, c'était à Mexico en avril 2010 à l'occasion d'un colloque de sociologie organisé par l'Université nationale autonome du

⁴ GOBILLE Boris, *Mai 68*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2008, pp. 74-80.

⁵ MILLS Charles Wright, *L'imagination sociologique* [1^{ère} éd. : 1959], Paris, La Découverte/Poche, 2006.

⁶ WAHNICH Sophie, *La longue marche du peuple. 1792. Naissance de la République*, Paris, Payot, coll. « Critique de la politique », 2008, p. 233.

⁷ Voir ORAIN Olivier, « Une fertilisation paradoxale ? Bilan historiographique de l'incidence de Mai 68 sur les transformations des sciences de l'homme et de la société dans les années 1960-1970 », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 2015, n° 26, pp. 243-294.

Mexique (UNAM) ; moment qui s'est prolongé, car nous étions bloqués sur place, l'éruption d'un volcan islandais ayant stoppé la circulation aérienne. Et puis en juin 2010 il y a eu le colloque sur la critique sociale à l'Université de Liège. Entre 2006 et 2010, j'ai été invité à plusieurs reprises à l'Université de Liège. Dans nos interférences avec Marc Jacquemain, je dois noter la place de Bruno Frère et Patrick Italiano, avec lesquels les échanges intellectuels et politiques, souvent bien arrosés, ont rendu mes séjours liégeois si stimulants et agréables.

Avec Marc Jacquemain, nous avons six ans d'écart : il est né en 1954 et je suis né en 1960. Politiquement, nous avons été p[ro]p[ri]és tous deux dans les effervescences du post-68. Pour ma part, j'ai [redacted] tué ma première grève en 1973 au collège en cinquième, à l'âge de treize ans donc, contre une loi portée par Michel Debré, alors ministre de la Défense nationale, concernant les sursis militaires. J'ai adhéré à ma première organisation politique, le Mouvement de la jeunesse socialiste, en 1976, passant au Parti socialiste en 1977. Je rêvais alors d'une subversion révolutionnaire de la social-démocratie de l'intérieur. Un rêve typiquement post-68 assez iconoclaste pour mes amis gauchistes de l'époque. Marc Jacquemain a préféré l'extrême gauche, mais pour rejoindre bien plus tard la social-démocratie. Pour ma part, je suis aujourd'hui membre de la Fédération anarchiste. Marc Jacquemain a quitté le Parti socialiste. Nous avons donc été travailler et nous avons malaxé existentiellement les antinomies de notre socialisation politique dans l'après-68 à fronts renversés. Cependant, ces itinéraires croisés se sont coltinés des contraintes et des problèmes analogues. Et chacun de nous a buté sur des limites dans chacune de ses expériences militantes.

La rencontre avec les sciences sociales a constitué un moment important pour Marc Jacquemain et pour moi-même dans nos parcours respectifs. Nous avons besoin de réflexivité critique face aux limites propres de nos engagements post-68 : limites du cadre marxiste pour tous les deux, limites de l'engagement social-démocrate pour moi (la social-démocratie française se transformant en social-libéralisme à partir de 1983, c'est-à-dire en l'inverse de l'État social porté antérieurement par les social-démocraties), limites de l'engagement à l'extrême gauche pour lui. Mais nous n'avons pas pris le chemin de ceux pour qui l'engagement dans les sciences sociales consistait au cours des années 1980 à maintenir une prétention à l'omniscience, après le désenchantement politique, dans un surplomb scientiste regardant de haut les égarements militants. Je pense à certains itinéraires d'anciens militants d'extrême gauche passés

à la sociologie de Pierre Bourdieu en maintenant une forme d'arrogance avant-gardiste.

Notre socialisation commune dans l'après-68, mais avec des décalages temporels et des spécificités des contextes nationaux, nous a conduits à nous confronter à une série de problèmes et de tensions, touchés du doigt dans nos expériences personnelles. Sans visée d'exhaustivité, je citerai comme antinomies vécues, ayant nourri nos questionnements sociologiques :

- les langues de bois militantes/les compétences militantes ;
- les mécanismes conformistes dans les milieux militants/les formes d'émancipation dont ils sont des supports ;
- la stabilité du monde social/la mobilité du monde social ;
- la dureté du monde social dans sa tendance à la reproduction (débouchant souvent sur des conceptualisations déterministes en sociologie)/l'ouverture contingente de l'histoire (susceptible de donner le tournis) ;
- les composantes raisonnées du militantisme (valorisées dans les cadres marxistes de l'époque)/ses composantes émotionnelles (refoulées) ;
- le cadre totalisateur du marxisme de moins en moins tenable/l'émiettement des conceptualisations dans sa variante d'ultra-spécialisation académique comme dans sa variante de dissémination « post-moderne » du sens bénéficiant de vents venant d'outre-Atlantique...

Pour nous coltiner ces problèmes nous avons connu des différences et des convergences avec Marc Jacquemain. J'ai gardé une tendresse théorique pour la sociologie critique de Pierre Bourdieu. Marc Jacquemain a été plus distant. Par contre, la sociologie pragmatique initiée par Luc Boltanski et Laurent Thévenot nous a fourni à tous les deux des ressources fortes pour alimenter nos parcours intellectuels. Mais, dans le rapport avec la sociologie pragmatique (comme pour ma part avec la sociologie de Pierre Bourdieu), nous n'avons pas entretenu un rapport dogmatique, car nous avons été échaudés par les comportements para-religieux dans les groupes militants. Nous avons tenté d'être simplement des artisans dans le métier sociologique, dans le sillage de Charles Wright Mills⁸, tout en admirant les artistes comme Pierre Bourdieu ou Luc Boltanski.

⁸ Dans MILLS Charles Wright, *L'imagination sociologique*, *op. cit.*

Ces questionnements croisés entre engagements militants et sciences sociales ont convergé vers le thème transversal de la fragilité. Je publie en 2002 un livre intitulé *La société de verre. Pour une éthique de la fragilité*⁹. Marc Jacquemain termine ainsi un petit livre écrit avec Jérôme Jamin en 2008, *L'histoire que nous faisons* : « Dans un monde d'immanence, d'émergence, de contingence et de réflexivité, l'action est toujours fragile [...] acceptations-en l'inéluctable fragilité »¹⁰.

Je l'ai dit, nous avons vécu dans nos chairs les limites de nos expériences militantes respectives, avec son lot de déceptions, tant du côté de la gauche institutionnelle que de la gauche extra-institutionnelle. Nous l'avons vécu dans nos chairs sans pathos, sans dramatisation, dans la façon dont des formes de doux attristement ont pu succéder aux joies de l'action. Et puis nous avons développé une intimité avec « le côté obscur de la force » de la contingence historique, quand vos actes alimentent des dynamiques inintentionnelles qui s'éloignent de vos espérances initiales, voire s'y opposent. Dans les sciences sociales aussi, des tendances fortes ont pu décevoir nos attentes d'approches globales qui ne se prétendent pas totales et de dialogues transversaux. Je pense en particulier au poids de l'ultra-spécialisation des savoirs comme d'un scientisme étroit, prétendant à une indépendance totale et illusoire des savoirs humains, ce qui constitue une dérive de la légitime et nécessaire autonomie des espaces scientifiques. « La vie les a doublés », a chanté Eddy Mitchell dans *Pauvre Baby Doll* en 1981. Politiquement et académiquement, la vie nous a doublés, Marc Jacquemain et moi...

Des illusions rétrospectives du « c'était mieux avant »

Un double risque pourrait être généré par ce type de micro-chocs : le ressentiment et le nostalgisme du « c'était mieux avant », c'est-à-dire la *finkielkrautisation* du rapport personnel à l'histoire. Nous avons tous deux tenté, en puisant notamment dans des sciences sociales à la fois compréhensives et critiques, de barrer la route au ressentiment. Notre rapport au métier universitaire nous a permis d'éviter de transformer les déceptions de la chair en ressentiment de la chaire. Comme le dit le personnage de Maeve (joué magnifiquement par l'actrice Thandie Newton) dans la série télévisée américaine *Westworld* : « La vengeance n'est qu'une prière à

⁹ CORCUFF Philippe, *La société de verre. Pour une éthique de la fragilité*, Paris Armand Colin, coll. « Individu & Société », 2002.

¹⁰ JACQUEMAIN Marc et JAMIN Jérôme, *L'histoire que nous faisons. Contre les théories de la manipulation*, Bruxelles, Espace de Libertés-Éditions du centre d'Action Laïque, 2008, p. 89.

leur autel. Je ne m'agenouillerai plus »¹¹. Nous nous sommes également efforcés de résister au nostalgisme. « Résiste/Prouve que tu existes », a chanté France Gall sur des paroles et une musique de Michel Berger, encore en 1981... Une partie des chansons populaires (Michel Berger et France Gall, Jean-Jacques Goldman, Eddy Mitchell, Alain Souchon...) a justement résisté au « cauchemar » du conservatisme néo-libéral décrit dans son livre *La décennie* par François Cusset¹². Si on s'intéressait un peu plus aux chansons, mais aussi aux polars, aux séries télévisées, aux BD, au cinéma..., et moins aux discours médiatiques, aux déclarations gouvernementales, aux propos labellisés « politiques », aux essayistes et aux interventions intellectuelles dans les espaces publics, on pourrait remettre en cause la notion d'inspiration gramscienne, à la mode aujourd'hui, à droite et à gauche, à l'extrême droite et dans la gauche radicale, d'« hégémonie ». Car ces cultures populaires peuvent fournir des lieux de fertilisation d'imaginaires personnels alternatifs aux discours des dominants, dont on n'a plus à considérer *a priori*, selon la piste suggestive ouverte par Luc Boltanski¹³, qu'ils sont des discours dominants, hégémoniques, dans la population.

Si je reviens à notre résistance convergente avec Marc Jacquemain au nostalgisme, c'est une orientation commune vers une pensée de la contingence, stabilisée à travers les composantes militantes et intellectuelles de nos expériences, qui nous y a aidés. Dans mon cas, la philosophie politique de Maurice Merleau-Ponty a outillé significativement la place de la contingence dans ma boussole. « Le monde humain est un système ouvert ou inachevé et la même contingence fondamentale qui le menace de discordance le soustrait aussi à la fatalité du désordre et interdit d'en désespérer », écrit Merleau-Ponty dans *Humanisme et terreur* en 1947¹⁴. J'ai expérimenté à plusieurs reprises, sur le plan militant et universitaire, la part grise de la contingence, quand cela finit par dérailler dans des directions ternes du point de vue de l'émancipation et/ou de la

¹¹ Série télévisée créée par Jonathan NOLAN et Lisa JOY, chaîne HBO, saison 2, épisode 2, 2018.

¹² CUSSET François, *La décennie. Le grand cauchemar des années 1980* [1^{ère} éd. : 2006], Paris, La Découverte/Poche, 2008.

¹³ Sur la piste visant à considérer « les idéologies dominantes » non pas comme des idées partagées par la grande partie d'une population mais comme un travail de cohésion au sein de classes dominantes aux intérêts plus ou moins divergents, voir BOLTANSKI Luc, *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard, 2009, pp. 71-72.

¹⁴ MERLEAU-PONTY Maurice, *Humanisme et terreur. Essai sur le problème communiste* [1^{ère} éd. : 1947], Paris, Gallimard, coll. « idées », introduction de LEFORT Claude, 1980, p. 309.

rigueur intellectuelle imaginante. Je m'efforce cependant de ne pas oublier le « interdit d'en désespérer » de Merleau-Ponty. Marc Jacquemain est vraisemblablement sur ce plan moins mélancolique et plus optimiste que moi.

Je pense, comme Marc Jacquemain, que les sciences sociales contemporaines nous ont davantage appris à vivre avec une exigence pluraliste, à rebours de notre marxisme d'hier et en convergence avec la trajectoire pluraliste de l'après-68 décrite par François Cusset dans ce volume. Toutefois, dans le cas des « Gilets jaunes », cette exigence pluraliste ne débouche pas pour moi, à la différence de François Cusset, sur la valorisation du « caractère absolument intotalisable » de ce mouvement social, mais peut constituer un appui pour la critique de ses limites. Car ce mouvement composite, à la fois émancipateur et porteur de dérèglements des aspirations émancipatrices, est souvent demeuré prisonnier d'une logique totalisante et quasi-théologique d'un mal unique ou principal (qu'on appelle La Finance, La Banque, Le Néolibéralisme ou Le Système), incarné par une figure individuelle diabolisée (« Emmanuel Macron », comme hier « Nicolas Sarkozy » ou « François Hollande »). Cette exigence pluraliste, dans un sens donc partiellement différent de François Cusset, appellerait la gauche et les mouvements sociaux fidèles à un certain esprit de Mai 68 à se coltiner une pluralité de maux, dotés au plus d'intersections et d'interactions, plutôt que Le Mal. Dans cette perspective, la notion d'« adversité » avancée par Maurice Merleau-Ponty pourrait être davantage heuristique que celle, plus courante en politique, d'adversaires¹⁵. Et un pluralisme des adversités perturbant nos visées de transformation sociale inviterait à une pluralisation de notre façon de réinventer les émancipations.

Les interférences biographiques entre Marc Jacquemain et moi, comme les interrogations existentielles qu'elles ont suscitées dans cette préface, se sont saisies de va-et-vient entre engagements militants et sciences sociales, tout en étant sensibles à l'autonomie de chacun des registres. Le retour réflexif sur elles participe à l'hommage au beau parcours d'artisan intellectuel de Marc Jacquemain porté par cet ouvrage.

Par ailleurs, ce type de dimensions biographiques et existentielles constitue bien, plus largement, un des aliments du travail de connaissance des sciences sociales, si l'on suit le grand Norbert Elias :

¹⁵ MERLEAU-PONTY Maurice, « L'homme et l'adversité » [entretien radiophonique avec Jean AMROUCHE des 15 et 22 septembre 1951], repris dans *Entretiens avec Georges Charbonnier et autres dialogues, 1946-1959*, Lagrasse, Verdier, 2016, pp. 62-71.

« Ce qui a marqué ma pensée de manière décisive, ce sont certainement moins des lectures que les expériences que j'ai faites dans ma vie – par exemple en étant soldat, ou en travaillant dans une usine. Ces expériences sociales et politiques de mon époque ont eu une influence tout à fait décisive sur moi. L'idée selon laquelle un sociologue apprend principalement dans les livres d'autres scientifiques, sociologues, philosophes me paraît erronée »¹⁶.

Mai 68 et les sciences sociales : quelques repères 50 ans après

Il peut être utile de resituer Mai 68 dans une histoire de longue durée des pratiques et des révoltes populaires, comme l'ont fait de manière éclairante tant Michelle Zancarini-Fournel¹⁷ que Gérard Noiriel¹⁸ sans pour autant aplatir les spécificités de l'événement. Un autre angle historique, privilégié dans la seconde partie de ce volume, plus proche des thèses *Sur le concept d'histoire* de Walter Benjamin¹⁹, consiste à envisager en quoi l'événement n'est pas terminé, qu'il vit encore dans ses échos et ses analogies ultérieures.

L'écho exploré par Boris Gobille (chapitre 4) renvoie à l'expérience récente de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes (NDDL). Dans la prise de parole et l'écriture murale de Mai 68 et dans certains écrits des acteurs de la ZAD, on observerait un souci analogue de lier l'autonomie individuelle et collective et la composition du commun en s'adossant à une poétique immédiatement politique. Une des intersections entre Mai 68 et la ZAD serait constituée par des parentés dans la « politique de l'écriture » engagée.

Michelle Zancarini-Fournel (chapitre 5) prend à bras le corps la question des « héritages » de Mai 68. Quatre cas sur lesquels Mai 68 aurait laissé une empreinte sont explorés : le mouvement de l'hiver 1995, la contestation de 2009 dans les départements d'outre-mer, les « Gilets jaunes » en 2018-2019 et, une nouvelle fois, la ZAD de NDDL. Mais l'historienne

¹⁶ ELIAS Norbert, *J'ai suivi mon propre chemin*, présenté par BURLAUD Antony, Paris, Les éditions sociales, 2016, p. 69.

¹⁷ ZANCARINI-FOURNEL Michelle, *Les luttes et les rêves. Une histoire populaire de la France de 1685 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2016.

¹⁸ NOIRIEL Gérard, *Une histoire populaire de la France. De la guerre de Cent Ans à nos jours*, Marseille, Agone, 2018.

¹⁹ BENJAMIN Walter, *Sur le concept d'histoire* [manuscrit de 1940], in *Œuvres III*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Essais », 2000, pp. 427-443.

met aussi en évidence comment les répertoires d'action se distinguent de ceux en jeu en Mai 68.

Ces deux contributions éclairent utilement des similarités entre Mai 68 et des événements qui l'ont suivi. Michelle Zancarini-Fournel amorce, par ailleurs, une analyse des différences. On pourrait aller plus loin dans cette voie, selon le chemin méthodologique ouvert par Jean-Claude Passeron nous incitant à appréhender tout à la fois le versant « adéquations » comme le versant « inadéquations » dans l'usage d'analogies dans les analyses de sciences sociales²⁰. Dans les cas des « Gilets jaunes », quant au versant « inadéquations », on pourrait puiser dans l'analyse des dérèglements conspirationnistes de la critique sociale proposée par Marc Jacquemain et Jérôme Jamin²¹, tant la trame narrative complotiste a été à plusieurs reprises activée au sein de ce mouvement (rumeurs conspirationnistes en décembre 2018 sur « le pacte de Marrakech », texte en discussion à l'ONU sur les migrations, ou après l'attentat djihadiste du 11 décembre 2018 à Strasbourg, réactivation d'un mythe antisémite historique autour du nom de « Rothschild »²², etc.).

En historien des idées, François Cusset (chapitre 6) voit d'abord dans Mai 68 « le crépuscule de la pensée totalisante », nous invitant à se confronter à « une pluralité irréductible ». Mais cette tendance intellectuelle de fond aurait été en décalage sur le moment avec les lexiques intellectuels les plus immédiatement disponibles à l'époque. Et c'est aujourd'hui que cette tendance serait la plus visible. Reste à savoir si cela nous conduit à une « molécularisation du sujet sociopolitique » de type « post-moderne », comme l'annonce et le souhaite François Cusset, ou si cela débouche sur l'invention d'un rapport au global qui ne soit pas le total sans pour autant vénérer l'émiettement²³ ?

Notre ouvrage ne propose pas seulement des éclairages issus des sciences sociales sur l'événement Mai 68 et ses suites éventuelles. Il s'in-

²⁰ PASSERON Jean-Claude, « L'inflation des diplômes. Remarques sur l'usage de quelques concepts analogiques en sociologie », *Revue française de sociologie*, tome XXIII, n° 4, octobre-décembre 1982, pp. 551-584.

²¹ JACQUEMAIN Marc et JAMIN Jérôme, *L'histoire que nous faisons. Contre les théories de la manipulation*, op. cit.

²² Sur le mythe antisémite de « Rothschild » à partir de 1830, voir BIRNBAUM Pierre, *Genèse du populisme. Le peuple et les gros* [1^{ère} éd. : 1979], Paris, Fayard/Pluriel, 2010, pp. 49-58.

²³ Sur la perspective d'un autre rapport au global, sur la base d'une double critique de la nostalgie du total et de l'émiettement « post-moderne », voir CORCUFF Philippe, *Où est passée la critique sociale ? Penser le global au croisement des savoirs*, Paris, La Découverte, coll. « Bibliothèque du MAUSS », 2012, pp. 159-192.

téresse également, dans sa première partie, à la façon dont l'événement a affecté les sciences sociales.

C'est un développement quantitatif et des transformations qualitatives des sciences sociales en France que donne à voir Olivier Orain (chapitre 1). Il débouche, à la suite d'un tableau large du travail de l'histoire sur les sciences sociales, sur un paradoxe : les sciences sociales sont devenues de plus en plus disciplinaires alors qu'un fort désir d'interdisciplinarité a émergé en Mai 68 et dans les années qui ont immédiatement suivi.

Patricia Vannier (chapitre 2) resserre la focale sur le cas de la sociologie à Toulouse, dont Raymond Ledrut fut la figure centrale jusqu'au début des années 1980. Là aussi le paradoxe de la prégnance des disciplines, en décalage avec les rêves initiaux d'interdisciplinarité, est constaté. Un second paradoxe s'ajoutant au premier : « le retour du mandarinat ».

Liora Israël (chapitre 3) s'intéresse à la place du droit en Mai 68 et après dans la société française, ce qui passe notamment par l'analyse des effets de l'événement sur « le monde universitaire des juristes ». Mais, au-delà du milieu académique, les dispositifs juridiques alternatifs vont foisonner. Le bilan actuel de cette effervescence relative apparaît mitigé, dans la double logique d'ouverture d'espaces critiques vis-à-vis du droit et de légitimation renforcée du recours au droit.

Dans ces trois dernières contributions, la phrase de Karl Marx s'avère heuristique : « le mot saisit le vif ! »²⁴...

Mai 68 et après ?

Ce retour sur Mai 68 et ses vies ultérieures, à travers leurs rapports aux sciences sociales, apparaît bien comme une ouverture *mélancolique* pour des sciences sociales dont Marc Jacquemain est un bel artisan, dans une humilité lucide et joyeuse face aux déconvenues des espérances politiques et intellectuelles de notre jeunesse. Toutefois cette ouverture est aussi mélancolique dans le sens d'une fenêtre sur la contingence historique pour laquelle rien n'est totalement perdu à l'avance, rien n'est tout à fait irréversible. Or, dans le regard réflexif sur les déboires personnels et collectifs de nos déambulations dans le monde, nous sommes menacés de tomber dans deux écueils :

²⁴ MARX Karl, préface à la première édition du Livre I du *Capital* de 1867, in Œuvres l'édition établie par RUBEL Maximilien, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1965, p. 549.

- premièrement, les plaisirs masochistes du désenchantement, quand le fatalisme se porte à la boutonnière comme une légion d'honneur pour combattants fatigués de tout sauf d'eux-mêmes ;
- en second lieu, un optimisme pratique béat, générateur d'activisme aveugle à l'évaluation critique des échecs et des impasses d'hier, se jetant continuellement sur « ce qui bouge », surfant sur les modes politiques et intellectuelles successives, qui porte aussi une grande évidence de soi, toujours glorieux dans sa rencontre avec les fracas du monde.

Ces deux travers peuvent être saisis par la fulgurance de deux *jokes*, genre trop peu sollicité comme facteur d'intelligibilité par les sciences sociales. Succomber aux charmes du désenchantement égotiste ? C'est un écueil magnifiquement croqué par un trait d'humour juif : « Ne succombez jamais au désespoir : il ne tient pas ses promesses ». Se complaire dans l'activisme d'un moi glorieux ? C'est une dérive scatologiquement et délicieusement caractérisée par une blague qui circulait il y a presque vingt ans en France : « Le comble de la confiance en soi ? Péter quand on a la chiasse »...

L'ouverture mélancolique dont il est question ici se situe plutôt dans le sillage de Walter Benjamin et de mon regretté ami Daniel Bensaïd²⁵ : une mélancolie ouverte sur la possibilité d'un avenir autre, une mélancolie qui garde quelque chose de l'esprit de Mai 68, dans la relance du pari de l'émancipation malgré les désordres du monde, à cause des désordres du monde, dans la confrontation aux désordres du monde.

Pour relancer ce pari de l'émancipation, il faut accepter de se coltiner nos constipations intellectuelles et politiques respectives, sans pour autant s'y complaire. Le monde social est fait de fluidités, comme l'a souligné la sociologie pragmatique initiée par Luc Boltanski et Laurent Thévenot, mais il est aussi pétrifié par des contraintes structurelles bien analysées par une sociologie critique comme celle de Pierre Bourdieu. Qui aurait pensé que, dans le cadre d'un colloque de sciences sociales à l'impeccabilité académique, notre rapport intime à la merde aurait permis d'effectuer ainsi des passages entre deux grands pôles épistémologiques et théoriques opposés de la sociologie contemporaine ? Sans doute, encore une fois un certain esprit de Mai 68 et son impertinence riieuse... dont un autre regretté ami, tombé sous les balles des djihadistes

²⁵ Sur le parcours menant de Walter Benjamin à Daniel Bensaïd, voir Bensaïd Daniel, *Une radicalité joyeusement mélancolique. Textes (1992-2006)*, textes réunis et présentés par Corcuff Philippe, Paris, Textuel, 2010.

le 7 janvier 2015, Charb, était justement un des héritiers de la composante scatologique²⁶. J'espère seulement que, en écrivant cette préface en forme d'ouverture mélancolique, je n'ai ni cédé « au comble de la confiance en soi », ni cédé à l'arrogance de celui qui met en scène sa constipation intellectuelle et politique comme forme de sa grandeur. Je souhaite ainsi avoir été fidèle à l'humilité « bon enfant » de l'artisan intellectuel Marc Jacquemain.

²⁶ CORCUFF Philippe, avec des dessins de CHARB, *Mes années Charlie et après ?*, Paris, Textuel, coll. « Petite Encyclopédie Critique », 2015.

Introduction

Mai 68 : la révolution silencieuse ?

Marc JACQUEMAIN, Sébastien FONTAINE, Bruno FRÈRE et Patrick ITALIANO



Cinquante ans après, il reste difficile d'écrire sur Mai 68 : la signification historique de ce moment protestataire n'est toujours pas stabilisée, en tout cas dans le débat public français, et il reste un point d'appui régulièrement mobilisé dans les grandes controverses idéologiques¹.

Un moment controversé

Mai 68 fut-il une sorte de révolution inaboutie, un moment de basculement qui aurait pu conduire la France (et sans doute plus que la France) vers une autre histoire ? Ou bien fut-il avant tout une « ruse de l'histoire », un moment, où sous couvert d'utopie généreuse, une partie de la jeunesse « aisée » préparait le redéploiement du capitalisme ?

Au début des années 1970, le politologue américain Ronald Inglehart tente, à travers une vaste série d'enquêtes menées en Europe et aux États-Unis, de saisir la logique de « l'esprit contestataire » qui a embrasé quelques années plus tôt la jeunesse éduquée dans une partie de l'Europe et aux États-Unis. Cela donne en 1977 un livre « fondateur », *The Silent Revolution*².

Son intérêt tient en ce qu'il ne ressemble pas du tout à la littérature francophone sur Mai 68. Pour la plupart des commentateurs français, « Mai 68 » est une « affaire française » et le contexte mondial est peu évoqué, voire pas du tout. Inglehart prend le parti contraire : Mai 68 apparaît dans ses analyses comme la version française d'une « révolution culturelle » affectant une série de pays de ce que l'on appelait à l'époque « le premier monde³ ».

La révolution silencieuse

Certes, les situations sont différentes en France, en Allemagne, en Italie, aux États-Unis, mais il est difficile de ne pas voir une sorte de « socle commun » dans tous les mouvements. Première rupture avec la protestation sociale « historique » du capitalisme industriel, la révolte vient beaucoup moins du monde ouvrier que des jeunes lycéens et étudiants. Même si

¹ Voir AUDIER Serge, *La pensée anti-68*, Paris, La découverte, 2008.

² INGLEHART Ronald, *The Silent Revolution*, Princeton University Press 1977. Le livre n'a jamais été traduit en français mais ses thèses ont largement percolé le monde des sciences sociales.

³ Terminologie utilisée à l'époque pour désigner les pays capitaliste développés par opposition au second monde (les pays à économie dirigée) et au Tiers-Monde (les pays peu développés).

cette observation mériterait d'être chaque fois nuancée et contextualisée, à la fin des années 1960, la jeunesse fortement scolarisée, encore issue très majoritairement des classes moyennes aisées, semble prendre le pas, pour un temps, sur la classe ouvrière, comme acteur « de pointe » de la conflictualité sociale.

La deuxième rupture porte sur le contenu de la révolte : alors que le conflit industriel s'articule sur la répartition de la valeur ajoutée (entre le capital et le travail) ou sur les conditions du travail salarié, la nouvelle protestation semble s'attaquer à une autre cible : l'autorité institutionnelle. La protestation s'articule, en son cœur, sur ce qu'on appellerait aujourd'hui la revendication à la libre disposition de soi. Mais elle va au-delà : elle dénonce une société qui s'enrichit et s'appuie sur la montée des *désirs* tout en continuant à les réprimer fondamentalement. Ce n'est donc pas un hasard si les revendications autour de la liberté sexuelle joueront un rôle central dans la « révolution culturelle » qui s'amorce.

La troisième rupture porte sur la *radicalité* de la protestation. Alors que toute la logique du conflit industriel, sous la houlette de la social-démocratie, s'est organisée autour du compromis, les jeunes étudiants protestataires veulent « tout, tout de suite ». Ils récusent les mécanismes classiques de la résolution politique des conflits en démocratie libérale (élections piège à cons). Il s'agit moins de mieux gagner sa vie que de *changer la vie*. Cette radicalité rend d'ailleurs difficile la phase d'atterrissage qui clôt, dans le conflit industriel classique, le moment protestataire. Il s'agit d'une protestation qui tend à s'absolutiser.

Enfin, quatrième aspect de la révolte, on ne peut pas la ramener à une simple poussée d'individualisme, même si cela en fait partie : s'y trouve également une forte dimension de solidarité (ou d'altruisme ?), qui s'exprime notamment dans l'hostilité aux guerres coloniales (Algérie, Vietnam) et dans le soutien aux révolutions du Tiers-Monde (Cuba...). Ce « désir d'un monde commun » s'exprime aussi par l'attrait qu'exerce sur les protestataires l'idée de formes de vie plus « communautaires » ou par les prémisses d'une sensibilité écologique.

On pourrait discuter à l'infini la combinatoire spécifique de ces différents éléments selon les contextes nationaux. Mais l'analyse est convaincante en son axe central : Mai 68 n'est qu'une partie d'une vague beaucoup plus vaste. On pourrait distinguer, de manière imagée, un « mouvement tellurique » qui affecte la jeunesse éduquée du premier monde (dont Le printemps de Prague peut être vu comme une « extension à la marge »),

et des « volcans » issus de la poussée du magma dans des contextes nationaux. Mai 68 fut le volcan français.

Matérialistes et postmatérialistes

Il reste à expliquer le mouvement du magma : d'où vient cette « révolution culturelle » ? Le mécanisme proposé est assez simple. Dans les années 1960 arrive à maturité politique dans les différents pays concernés, la pointe avancée de la première génération à n'avoir connu ni la guerre (sur son propre territoire), ni une crise économique d'ampleur.

La clef de l'analyse est là : c'est dans la sécurité de la socialisation primaire que naissent les valeurs politiques qui vont s'exprimer dans les révoltes étudiantes. C'est pourquoi l'auteur propose les concepts de matérialisme et postmatérialisme. Les « matérialistes » sont ceux chez qui dominent les besoins matériels, à savoir ceux chez qui ces besoins ont été peu satisfaits durant l'enfance et l'adolescence. Les « postmatérialistes » sont ceux qui, parce que ces besoins matériels ont été satisfaits au cours de leur socialisation primaire, défendent des valeurs davantage axées sur les besoins non matériels, socle des revendications typiques des mouvements étudiants.

La théorie prédit deux types de « lignes de fracture » au sein des sociétés étudiées : si ce sont bien les conditions de la socialisation primaire qui déterminent où l'on se positionne en termes de valeurs, alors il doit y avoir d'un côté une rupture générationnelle (ceux qui ont été élevés dans la prospérité des *Golden Sixties* doivent différer significativement de leurs aînés) et une fracture « sociologique » (les jeunes issus de milieux plus aisés doivent différer significativement des ouvriers du même âge). Effectivement l'analyse des données montre que les postmatérialistes se recrutent surtout parmi la jeunesse fortement scolarisée et que les matérialistes sont surtout présents parmi les ouvriers plus âgés. On peut vérifier que les postmatérialistes sont effectivement plus favorables aux différents mouvements étudiants, plus revendicatifs sur toutes les dimensions de la libre disposition de soi, plus hostiles aux guerres coloniales et à l'institution militaire en général, plus hostiles à l'autorité institutionnalisée, plus sensibles à l'environnement, au féminisme, au droit des minorités sexuelles, etc...

En conclusion, le modèle « tient ». Il y a bien un glissement intergénérationnel des valeurs politiques. Mais le postmatérialisme est plus qu'un

souffle libertaire : c'est fondamentalement, une attitude globale d'ouverture au monde teintée sans doute d'une dimension fortement optimiste.

Une mécanique complexe

Il ne s'agit pas pour autant de jeter aux orties le conflit industriel entre capital et travail, qui reste fondamental, tout comme l'avènement du capitalisme industriel n'avait pas éliminé le conflit religieux/non religieux mais l'avait (partiellement) subordonné à l'opposition capital/travail. De la même façon, le conflit de valeurs entre matérialistes et postmatérialistes n'élimine pas le conflit social industriel, mais il s'articule avec lui et lui ôte une partie de sa centralité. La distribution des positions d'acquiescement ou d'opposition à l'ordre social dominant se complexifie donc fortement. En termes de valeurs, les jeunes éduqués voient dans les « institutions » en général l'instrument de l'oppression qu'ils récusent, alors qu'une partie significative de la classe ouvrière, dont l'intégration à la société capitaliste est récente et fragile soutient ces mêmes institutions, qui, contribuent à tempérer l'exploitation qu'elles subissent. Mais en termes d'intérêt de classe, les positions sont inversées : les salariés, principalement les ouvriers, restent hostiles à l'ordre dominant et les jeunes étudiants des classes moyennes savent plus ou moins inconsciemment (comme dirait Pierre Bourdieu) qu'ils en bénéficient.

Pointe évidemment ici un thème qui va prendre beaucoup d'importance au fil des ans et qui est plus que jamais d'actualité aujourd'hui : au fur et à mesure que les générations issues des *Golden Sixties* (soit, approximativement, selon les pays, les générations du baby-boom) occupent le devant de la scène politique, on voit progressivement au sein du monde capitaliste développé une « guerre culturelle » venir concurrencer la « guerre sociale ». Mais alors que la « guerre sociale » oppose les salariés au capital, la « guerre culturelle » oppose plutôt les plus éduqués aux moins éduqués. Les notions de « gauche » et « droite » ne prennent pas le même sens sur l'un ou sur l'autre des clivages⁴.

L'esprit (évolutif) du capitalisme

En synthèse, la thèse de la révolution silencieuse montre comment la prospérité des années d'après-guerre a complexifié le contenu et la base

⁴ Cette ligne de fracture préfigure tous les débats contemporains sur le populisme. L'importance du conflit autour du niveau d'éducation est illustrée par les travaux d'Emmanuel Todd pour la France et, entre autres, de Thomas Frank pour les États-Unis.

sociale de la protestation. Ainsi, on peut penser que la prospérité d'après-guerre n'a pas influencé seulement le *contenu* des mouvements protestataires mais leur possibilité même. La « sécurité existentielle » subjectivement perçue par la jeunesse de cette époque a certainement été une ressource importante pour contester la société dans laquelle elle avait été socialisée.

Or, au moment où éclate Mai 68, cette sécurité existentielle est à son zénith et se prépare à s'inverser. La productivité du travail baisse dès la fin des années 1960, réduisant les marges pour le compromis social « fordiste ». En 1973, le premier choc pétrolier met fin au fantasme d'un « capitalisme sans crise » qui s'était répandu chez une partie des économistes⁵. Dans le même temps, au plan idéologique, les concepteurs du « néo-libéralisme » travaillent depuis la fin de la guerre à renverser la théorie keynésienne qui sous-tend les politiques social-démocrates⁶. Au début des années 1980, la messe est dite : sur deux ou trois ans, on voit successivement l'arrivée de Margaret Thatcher en Grande-Bretagne, de Reagan aux États-Unis, et le renoncement de Mitterrand en France. Les sociologues constatent depuis un certain temps que la grande pauvreté a cessé de reculer dans le « premier monde ». Les chômeurs passent du statut de victimes à celui de coupables au fur et à mesure que le chômage de masse s'installe. La dynamique égalitaire et protectrice de l'après-guerre est brisée : l'air du temps est à l'exaltation du « mérite » individuel et à la remontée (parfois féroce) des inégalités.

C'est que le capitalisme a lui aussi pris un coup de jeune⁷. La théorie de la révolution silencieuse n'a rien à dire sur cette « ruse de l'histoire » mais elle a bien été analysée dans l'ouvrage devenu culte de Luc Boltanski et Ève Chiapello *Le nouvel esprit du capitalisme*⁸. Les deux auteurs s'intéressent surtout à la manière dont l'activité capitaliste, a priori dépourvue par elle-même de justification satisfaisante parvient à mener une multitude d'acteurs à s'y engager. Pour cela, il faut mettre en œuvre un système de séductions et de justifications : un « esprit ». Or, cet esprit

⁵ Sur l'importance souvent sous-estimée du rôle de l'énergie bon marché dans l'installation du modèle « fordiste » voir *Carbon Democracy* de MITCHELL Timothy, Paris, La Découverte, 2013.

⁶ Le coup d'État de Pinochet en 1973, appuyé par la CIA, fera du Chili l'expérience pilote du néo-libéralisme.

⁷ Pour éviter toute ambiguïté, on évoque ici le capitalisme non pas, bien sûr, comme une entité consciente de ses intérêts mais comme un ensemble cohérent de contraintes dont les évolutions font système.

⁸ BOLTANSKI LUC et CHIAPELLO Ève, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.

évolue et dispose d'une capacité d'adaptation aux circonstances (ce que Marx, faute de recul, pouvait évidemment plus difficilement voir). Ainsi, le capitalisme tel qu'il se reconfigure au long du xx^e siècle, sous les effets conjugués du taylorisme, de la crise de 1929, et enfin de la Seconde Guerre mondiale, déploie un modèle social profondément différent de celui qui avait prévalu auparavant. Jadis, au cœur de son premier esprit, le système de justification qui permettait au capitalisme d'être sinon accepté en tous cas supporté par les populations reposait sur la philanthropie patronale. L'État social était inexistant mais des patrons, supposés charitables et pieux, devaient avoir à cœur de subvenir aux besoins des plus miséreux des ouvriers (par le biais, par exemple, de patronages et de sociétés de bienfaisance diverses). Dans le nouveau modèle que Boltanski et Chiapello identifient comme « le deuxième esprit du capitalisme », la croissance de la productivité (et donc la croissance tout court) permettent d'atténuer voire de « reporter » les conflits de distribution entre le capital et le travail : elle rend accessible aux classes moyennes et à une partie très significative de la classe ouvrière l'accès aux objets issus de la seconde révolution industrielle. Au sortir de la guerre (et pendant la guerre aux USA) les prolétaires découvrent la voiture individuelle, la télévision, les confort de l'électro-ménager. Ce sont les mêmes conditions qui permettent la mise en place de l'institution centrale du deuxième esprit : la sécurité sociale.

Il faut bien saisir à ce point l'idée maîtresse défendue dans *Le nouvel esprit du capitalisme* : comme pure « logique d'accumulation illimitée », le capitalisme est incapable par lui-même de susciter chez les acteurs l'engagement dont il a besoin pour survivre et se développer. C'est la critique dont il fait l'objet de la part de ces acteurs qui lui fournit à la fois la contrainte et les ressources nécessaires aux transformations qui permettent de maintenir et de réactiver cet engagement. Ainsi, durant un siècle le mouvement ouvrier a exercé une pression majeure vers une forme de « domestication » partielle du capitalisme industriel, en le contraignant à cette intégration progressive de la classe ouvrière, à travers le partage des gains de productivité. Ce partage est le prix à payer pour l'acceptation par les salariés de la discipline fordiste et pour leur engagement dans la logique « d'accumulation illimitée du capital ».

Ce compromis est bien sûr instable et il tient aussi grâce à des facteurs extérieurs. Ainsi, la présence, à l'extérieur du premier monde, d'une hypothétique alternative, sous la forme du socialisme d'État (même si cette alternative fut sans doute autant fantasmée que réelle) contribue à maintenir la pression sur les acteurs dominants en faveur du maintien du com-

promis. De la même façon, la capacité pour les capitalismes européen et américain de tirer un surprofit significatif de leurs colonies (ou néo-colonies) stabilise la logique du deuxième esprit. Tout cela, on le sait, est précisément ce qui se « délite » au cours des trois décennies qui suivent la Seconde Guerre mondiale : le modèle des Trente Glorieuses verra ses fondements se déliter dès le début, mais cela n'apparaîtra évident qu'au tournant des années 1980.

Le délitement du deuxième esprit et la ruse de l'histoire

Le vent de révolte qui souffle dans la jeunesse des années 1960 témoigne que la logique du deuxième esprit perd sa capacité à « ré-enchanter » le capitalisme dans le premier monde. Certes, le compromis fordiste a certainement « humanisé⁹ » le capitalisme industriel, et le sort des salariés de cette époque n'a plus rien à voir avec ce qu'il était un siècle plus tôt. Mais le paradoxe de la « révolution silencieuse » c'est qu'elle puise ses sources dans cette humanisation même : ceux que Ronald Inglehart baptise *postmatérialistes* sont devenus plus sensibles aux coûts affectifs et symboliques du compromis fordiste précisément parce que ses avantages matériels sont tenus pour acquis. L'absurdité même d'une société qui ne dispense ses bienfaits que pour maintenir la logique de l'accumulation illimitée leur apparaît de plus en plus insupportable. Le vide de sens du « métro-boulot-dodo », de la « croissance pour la croissance », rend plus pesantes les institutions, de l'usine à l'école, mais aussi l'Église, l'armée et même la famille, qui ont pour vocation de « socialiser » les nouveaux entrants dans la vie productive.

Certes la jeunesse de cette époque n'a pas inventé la révolte contre l'absurdité capitaliste. Mais le mouvement tellurique des années 1960 traduit la massification de cette révolte. Tout comme le capitalisme du premier monde s'était transformé sous la pression de cent ans de « critique sociale », il va se transformer sous la pression de la nouvelle forme de critique. Tout le travail idéologique du capitalisme va consister à endogénéiser cette revendication d'autonomie pour la rendre compatible avec la continuité de l'accumulation illimitée. Luc Boltanski et Ève Chiapello développent longuement comment ce processus débouche sur une transformation radicale des formes d'organisation du travail, réduisant le contrôle bureaucratique et favorisant l'auto-organisation des

⁹ On assume ici la critique de ceux pour qui le capitalisme est par définition inhumain de toutes les façons : il paraît peu discutable qu'il peut prendre des formes plus ou moins « déshumanisées ».

salariés, mais, bien entendu, dans le cadre du maintien strict de la finalité propre de l'entreprise. L'ironie est que cette transformation est souhaitée par les entreprises elles-mêmes, dans le cadre de la nouvelle révolution technologique qui s'annonce : celle de l'informatique. Cette révolution technologique exige en effet de transformer les salariés consentants du deuxième esprit en acteurs enthousiastes de l'entreprise. Plus fondamentalement, il s'agit d'en faire eux-mêmes tous des entrepreneurs : des entrepreneurs de soi, invités à se dépasser constamment et à faire de leur vie un perpétuel *challenge*. C'est l'avènement d'un troisième (et nouvel) esprit du capitalisme.

On voit ainsi comment le désir de « libre disposition de soi » qui anime les protestataires des années 1960 peut être retravaillé pour permettre à l'entreprise capitaliste de mettre à son service ce qui semblait a priori hors de sa portée (comme l'ont cru les situationnistes) : la subjectivité même des salariés. Cette opération de « transmutation » démontre la plasticité du mode de production capitaliste, capable d'aller chercher son « bien » (le profit) là où ne l'attend pas et d'utiliser sa propre contestation pour se « régénérer ». C'est certainement une des leçons de Mai 68. Pour autant cela doit-il guider notre jugement rétrospectif sur la signification politique de la période ?

De la guerre sociale à la guerre culturelle ?

Il est sans doute indiscutable que « l'éthos » au sens large des postmatérialistes, centré sur l'autonomie, l'affirmation du désir, le rejet de l'autorité et une certaine disposition à la transgression a pu être partiellement incorporé au « nouvel esprit » du capitalisme. On a donc vu se développer une critique de gauche de Mai 68 autour de la formule libéral/libertaire : ceux qui se croyaient libertaires dans les années 1960 auraient été en fait des libéraux (plus ou moins conscients). Ils auraient développé une « manière d'être au monde » qui les rendait disponibles pour l'adhésion à un capitalisme à la fois plus offensif et plus séducteur. Il y a une part de vérité dans cette réflexion, on l'a vu, mais il y a aussi beaucoup de raisons de s'en méfier.

La première est qu'elle occulte les événements mêmes en deçà de leur interprétation à long terme. Si dans la suite de cette période, certaines personnalités « emblématiques » ont pu accréditer l'idée de la porosité entre l'éthos soixante-huitard et l'opportunisme économique ou politique, les études menées sur les acteurs « anonymes » de la période font voir une réalité beaucoup plus complexe. Outre qu'un certain nombre

de ces acteurs avaient déjà derrière eux un passé de militants anticapitalistes, la dimension de « fraternité » était souvent très présente dans leurs discours et actes de l'époque comme dans leurs évolutions ultérieures¹⁰.

Le deuxième « angle mort » de la formulation libérale/libertaire est qu'elle occulte la somme de circonstances (et d'efforts délibérés des entreprises) qu'il a fallu pour mettre la demande d'autonomie au « service » de la logique capitaliste. En particulier, la révolution technologique autour de l'informatique déploie un monde au sein duquel le rapport entre autorité et initiative est entièrement redéfini, non seulement dans la sphère de l'activité productive mais dans la vie tout entière. Le dernier avatar de cette transformation est peut-être à chercher dans les plateformes « collaboratives », comme Uber, qui à partir des comportements purement privés de consommateurs, génèrent une plus-value considérable accaparée par le concepteur/gestionnaire. Cette révolution technologique rend l'éthos de « libre disposition de soi » parfaitement adapté à la dérégulation du capitalisme et elle fait fond sur cet éthos. Mais peut-on reprocher aux acteurs de Mai 68 de ne pas avoir vu venir Uber ?

Enfin, l'argument « libéral/libertaire » peut aller jusqu'à une confusion majeure entre libéralisme moral et libéralisme économique. Ici, le point demande un peu plus de discussion. Il est vrai que, dès les années 1990 et depuis, une partie de la gauche social-démocrate a choisi de *substituer* la critique « artiste » à la critique « sociale ». Si l'on suit encore sur ce point les analyses de Luc Boltanski et d'Ève Chiapello, la critique artiste, très vive dans les années 1960, dans le sillage par exemple de l'école de Francfort ou des situationnistes francophones, reprochait au capitalisme de désingulariser les personnes, de leur ôter toutes vellétés créatives et expressives en les contraignant à des formes de travail standardisés, bureaucratisés ou à la chaîne. Il lui est reproché de faire de l'homme une machine fermée sur elle-même, sans culture ni utopie. La critique sociale quant à elle porte sur la plus classique division de classes sur laquelle repose le capitalisme, quelques nantis vivant des efforts produits par les travailleurs dont les salaires sont, eux, maintenus très bas. Il s'agit, en somme, de la plus classique critique syndicale. La « troisième voie » du courant Clinton-Blair-Schroeder a tenté précisément ce « virage stratégique¹¹ » de la critique sociale à la critique artiste en gommant intégralement toute la dimension radicale de celle-

¹⁰ Voir PAGIS Julie, *Mai 68, un pavé dans leur histoire. Événement et socialisation politique*. Paris, Presses de Sc Po, 2014.

¹¹ Dont l'aboutissement paradoxal aux États-Unis est l'élection de Donald Trump. Voir pour les États-Unis, le livre tout récent de FRANK Thomas, *Pourquoi les riches votent à gauche*, Paris, Agone, 2018.

ci et ce qui, à Francfort comme chez les situationnistes, la maintenait intrinsèquement lié à une critique draconienne du capitalisme et de ses injustices sociales. Le choix de cette stratégie a été bien résumé par un texte de la Fondation française Terra Nova réputée proche d'Emmanuel Macron : « Contrairement à l'électorat historique de la gauche, coalisé par les enjeux socioéconomiques, cette France de demain est avant tout unifiée par ses valeurs culturelles, progressistes : elle veut le changement, elle est tolérante, ouverte, solidaire, optimiste, offensive. C'est tout particulièrement vrai pour les diplômés, les jeunes, les minorités »¹². Dans ce texte récent (2011), on croit lire presque mot pour mot une définition, à la fois sociologique et idéologique, des « postmatérialistes ».

Cette tentative, explicite, de substituer le clivage « culturel » au clivage « économique » a été perçue, justement, comme l'adoubement par une partie de la social-démocratie du nouveau capitalisme : la valorisation individuelle de l'esprit d'entreprise *innovant* et du libéralisme économique au détriment de la solidarité entre salariés, et donc, au bout du compte « l'abandon » de la classe ouvrière « historique ». Sur ce point, la tentation de faire remonter la responsabilité aux années 1960 est forte : les Bill Clinton, Tony Blair, Gerhard Schroeder et François Hollande appartiennent tous à la génération des baby-boomers qui fut au cœur de la « révolution silencieuse ».

Mais il existe une version beaucoup plus dangereuse de cet argument et qui peut s'avérer mortifère pour tout projet progressiste : c'est la croyance que la revendication de « libre disposition de soi » (la critique artiste) serait naturellement en compétition avec la revendication de justice sociale (la critique sociale) et qu'il y aurait en somme un chemin naturel qui conduirait du libéralisme moral au libéralisme économique. Dès lors, les deux types de critique seraient « par essence » inconciliables et il faudrait choisir entre l'une et l'autre. Dans cette vision, le combat pour les droits des minorités (sexuelles, ethniques, religieuses...) et même le combat pour l'égalité des chances en général seraient une façon de « faire diversion », de mettre au rancart la lutte des classes et donc d'abandonner le combat des salariés pour leurs conditions de vie et contre l'exploitation¹³. Il s'ensuit logiquement que la gauche devrait plaider pour la tradition et le conservatisme moral, ou du moins s'abstenir de les contester. Le syllogisme sur lequel ce néo-conservatisme s'appuie (puisque la « libre disposition de soi » a servi la logique du capitalisme néo-libéral, retournons

¹² Cité par le Figaro, 3/02/2017.

¹³ C'est, avec beaucoup de nuances, la thèse de BENN MICHAELS Walter dans *La diversité contre l'égalité*, Paris, Raisons d'agir, 2009.

à l'ordre moral « traditionnel ») est aveugle au fait que le conservatisme moral s'accommode souvent très bien du capitalisme le plus débridé¹⁴. Le mélange de puritanisme moral et de libéralisme économique sans frein est même probablement au cœur de toutes les droites européennes, des conservateurs à l'extrême-droite. À l'inverse, se creuse aujourd'hui dans certains mouvements encore marginaux (les Zones d'Autonomie à Défendre par exemple) un socialisme libertaire qui assume de front les deux critiques, dans une représentation du monde qui lie libéralisme moral ou culturel et lutte anti-capitaliste.

Retour sur la révolution silencieuse...

L'héritage de la révolution silencieuse reste sans doute au final indéterminé. Les grandes logiques d'émancipation des cinquante dernières années au sein du « premier monde » ont sans doute bénéficié de son impulsion : l'écologie, le tiers-mondisme, le féminisme, la libération sexuelle y ont germé ou y ont puisé des ressources. Des caps ont été franchis (dans le domaine des mœurs, en particulier : songeons à la situation des homosexuels à cinquante ans de distance) et il paraît difficilement imaginable, en tout cas à court et moyen terme, qu'on en revienne au *statu quo ante*.

Mais il est raisonnable de penser que le *momentum* est aujourd'hui épuisé : si la résistance au capitalisme n'a pas disparu – et connaît même depuis dix ans une nouvelle vigueur –, si l'aspiration à « changer la vie » demeure bien présente, elles ne peuvent plus se penser sur le mode utopique du « tout, tout de suite ». Les formes de résistance contemporaines, qu'elles soient ouvertement politiques (Podemos, Syriza, la France Insoumise, l'aura d'un Bernie Sanders aux États-Unis ou d'un Jeremy Corbyn en Grande-Bretagne), qu'elles soient plus classiquement syndicales ou qu'elles s'incarnent dans des pratiques désinstitutionnalisées (les objecteurs de croissance, la simplicité volontaire, le refus du travail, le soutien aux réfugiés, les initiatives d'occupation, l'économie solidaire...), toutes ces résistances ont en commun d'avoir les pieds bien plantés dans une forme de « radicalisme pragmatique » qui nous écarte des grandes envolées de la révolution silencieuse.

Au total Mai 68 fut un « apex », un aboutissement et non un commencement : les protestataires de l'époque ont tiré leur énergie de la société même qu'ils combattaient. Ils venaient à la fin d'un cycle et c'est

¹⁴ Voir les textes de MICHÉA Jean-Claude.

sans doute cela même qui a rendu possible la forme particulière de leur protestation. Selon la formule célèbre de Raymond Aron « Ce sont les hommes qui font l'histoire mais ils ne savent pas l'histoire qu'ils font ».

Les résistants d'aujourd'hui peuvent certainement tirer beaucoup de cette expérience historique. Mais ils ne peuvent pas la reproduire.

Partie 1

Changer le monde, changer les institutions

Chapitre 1

Croissance et métamorphose des « sciences sociales » en France pendant et après l'épisode contestataire des « années 1968 »

Olivier ORAIN

Chargé de recherches du CNRS
en géographie UMR 8504 Géographie-cités

Il est très communément admis que les sciences sociales, et la sociologie au premier chef, ont été profondément transformées à la fin des années 1960. Des campus de la côte ouest des États-Unis aux universités de ce que l'on appelait alors « Tiers-Monde », les savoirs et discours portant cette estampille, n[] sans ambiguïtés parfois, auraient alors pour tout ou partie basculés dans une forme ou une autre d'approche critique, congruente avec le mouvement mondial de contestation. Cette forme de narration globale, tenue pour évidente, pose question à l'historien des sciences, soucieux à la fois de ne pas transformer des représentations orthodoxes d'aujourd'hui en automatismes explicatifs et de préciser les circonstances pertinentes à partir desquelles ce genre de schème narratif peut être éprouvé.

L'objectif du présent chapitre¹ consistera à examiner ce que les « années 1968 » ont fait au spectaculaire développement des « sciences sociales » en France dans les décennies d'après-guerre. Ce rétrécissement à un cas d'espèce, fût-il national, est évidemment un pis-aller, tant la situation française mériterait d'être comparée à d'autres, afin d'en faire saillir tant les singularités que les aspects les plus banals. Il manque à ce souhaitable changement d'échelle des entreprises comparatistes de grande ampleur préexistantes et un travail de mise en série portant spécifiquement sur le champ scientifique au sens large : l'histoire des mouvements étudiants dans les années 1960² commence à être assez sérieusement défrichée, l'histoire de certaines sciences ou disciplines « sociales » dans des contextes nationaux également ; en revanche, l'histoire internationale des disciplines et des partages du savoir est une question vive. On en restera donc ici au cas français, ni parangon ni exception, mais suffisamment riche et documentable pour permettre un effort d'ordonnement.

La crise comme révélateur ?

Pour comprendre ce qui s'est joué en Mai-Juin 68 dans les « sciences sociales », il faut revenir sur une modalité – à vrai dire peu spécifique –

¹ Ce texte comprenait initialement une première partie sur les années 1945-1968, nécessaire à la démonstration visée, qui a été retranchée par l'éditeur pour des raisons de gabarit. Je remercie pour leur relecture Michelle Zancarini-Fournel, Dylan Simon, Wolf Feuerhahn, Boris Gobille et Thomas Hirsch.

² À titre d'exemple, en langue française, on citera WARREN Jean-Philippe, *Une douce anarchie. Les années 68 au Québec*, Montréal, Boréal, 2008 ; GRUEL Louis, GALLAND Olivier et HOUZEL Guillaume (dir.), *Les étudiants en France. Histoire et sociologie d'une nouvelle jeunesse*, Rennes, PUR, « Le lien social », 2009 ; BLUM Françoise, GUIDI Pierre, RILLON Ophélie (dir.), *Étudiants africains en mouvements. Contribution à une histoire des années 1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, « Histoire contemporaine », 2017.

de cette crise politique et sociale. À côté des défilés, manifestations et autres investissements de l'espace public, le mouvement s'est également déployé dans des lieux – de vie, de travail – occupés. Usines³, universités, lycées, théâtres, administrations, etc., constituaient le cadre quotidien de l'existence socialisée des acteurs en révolution. À côté de l'élaboration d'un répertoire de contestation politique de portée nationale, les occupants y ont œuvré à redéfinir les cadres locaux de leur existence, avec en ligne de mire la réforme quasi-immédiate, performative, voire le bouleversement, du fonctionnement (social, mais pas seulement) de leur lieu d'activité. À cette action ressortissant à la proximité immédiate s'adjoignait le plus souvent une réflexion critique de portée plus large visant des métiers ou des activités conçus dans leur insertion socio-économique générale, avec souvent un prisme marxiste ou marxisant qui problématisait le « capitalisme » mondialisé et son action universelle⁴. J'ai proposé en 2015 de voir là, à la suite d'Antoine Prost, une forme d'« encellulement »⁵ temporaire caractérisé par un entre-soi relatif. Il constitue une sorte de doublure de la face davantage politique (au sens de publique) des « événements », dont il est complémentaire.

En l'absence d'un inventaire, on pourrait dire que *la plupart* des centres de recherche et d'enseignement ont été saisis par le mouvement, voire occupés, et ont été le théâtre d'un processus délibératif (par assemblées générales plus ou moins régulières et organisation de commissions). Il n'y a pas d'échelle unifiée ou de principe de clôture clair, sinon que les bâtiments ou campus formaient des ensembles urbanistiques commodes pour des formes unitaires d'occupation. Dans certain cas, c'était une université entière, dans d'autres une faculté individualisée par ses locaux, dans d'autres encore un institut disciplinaire (par exemple, d'anglais⁶ ou de géographie⁷), ou encore un centre de recherche bénéficiant de locaux

³ Cf. VIGNA Xavier, 2007, *L'insubordination ouvrière dans les années 68. Essai d'histoire politique des usines*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, « Histoire ».

⁴ Eu égard à l'extrême diversité des interprétations que l'on trouve dans les tracts, trace archivistique majeure de la période, je ne me risquerai pas à donner une formule trop figée des grilles de lecture du « capitalisme », tel qu'il est mobilisé à l'époque. Au demeurant, je ne suis pas du tout convaincu par la pertinence du partage entre « critique sociale » et « critique artiste » que l'on trouve dans *Le Nouvel Esprit du capitalisme* de BOLTANSKI LUC et CHIAPPELLO Ève, qui rétrojette sa grille binaire sur des répertoires contestataires qui étaient loin d'être réductibles à ce genre de partage.

⁵ Cf. ORAIN Olivier, « Mai-68 et ses suites en géographie française », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 2015, n° 26, spéc. p. 217.

⁶ Cf. GAUBERT Christophe & POULY Marie-Pierre, « Transformations morphologiques et mobilisations disciplinaires. Les enseignants et étudiants de l'Institut d'anglais de la Sorbonne en 1968 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2012, n° 194, p. 78-97.

⁷ Cf. ORAIN Olivier, 2015, *op. cit.*, spéc. p. 220-222.

propres, comme le Centre d'études sociologiques (CES)⁸. On dispose d'une série de récits plus ou moins développés concernant notamment l'occupation de Science-po⁹, des bâtiments du CNRS à Meudon¹⁰, de l'École pratique des hautes études¹¹, et de bien d'autres encore¹². Les échelles de pertinence du mouvement dans sa dimension locale ou professionnelle sont fort variables, et le cas échéant mouvantes. Le processus de critique de l'existant¹³ empoignait des éléments divers, et pas seulement la question du mandarinate et, plus globalement, des hiérarchies dans le monde universitaire et de la recherche. Lorsque la configuration s'y prêtait, un travail d'introspection unissant les praticiens d'un même métier a pu avoir lieu, touchant aussi bien des aspects pratiques qu'épistémologiques, souvent sur fond de marxisme ou de bachelardo-althussérisme (dans une formule extrêmement sensible aux questions de la « coupure épistémologique » et du remplacement de la « science bourgeoise » pseudo-neutre et idéologiquement chargée par une science nouvelle, dialectique, unifiante, utile, au service des « masses », etc.). Opposer une critique implicitement *noble* – politique au sens traditionnel, « radicale », désintéressée et dépariée des intérêts des acteurs – et un répertoire « corporatiste », « réformiste »¹⁴, me semble à tous égards un effet de focale et une erreur d'interprétation, tant l'une et l'autre ont à la fois cohabité (dans les moments d'entre-soi) et correspondu à des temporalités et à des lieux en partie différents.

⁸ Cf. VANNIER Patricia, « Mai 68 et la sociologie. Une reconfiguration institutionnelle et théorique », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 2015, n° 26, p. 45-62.

⁹ Cf. BRILLANT Bernard, *Les Clercs de 68*, Paris, PUF, « Le Nœud gordien », 2003, spéc. p. 240-242.

¹⁰ Cf. GUTHLEBEN Denis, *Histoire du CNRS de 1939 à nos jours. Une ambition nationale pour la science*, Paris, Armand Colin, 2009.

¹¹ Cf. BRILLANT Bernard, 2003, *op. cit.*, spéc. p. 250-255 ; AUGÉ Marc, REVEL Jacques & WACHTEL Nathan (dir.), *Une école pour les sciences sociales De la VIe Section à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales*, Paris, éd. de l'EHESS, 1996.

¹² En revanche, chaque récit ou description rétrospective a sa logique d'exposition spécifique et son genre de rendu. Il manque à la fois une forme d'inventaire et d'analyse générale du processus qui aille au-delà des quelques éléments ici stylisés. Mieux encore, c'est une forme d'anthropologie historique du processus d'agora contestataire qu'il serait souhaitable d'entreprendre, notamment parce que les réunions d'amphi et la division du travail en commission ont constitué une forme de matrice pour de nombreux forums « révolutionnaires » des années 1970. Cf. ORAIN Olivier, *De Plain-pied dans le monde. Écriture et réalisme dans la géographie française au XX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2009.

¹³ Cf. ORAIN Olivier, « Une fertilisation paradoxale ? Bilan historiographique de l'incidence de Mai 68 sur les transformations des sciences de l'homme et de la société dans les années 1960-1970 », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 2015, n° 26, p. 243-294.

¹⁴ BOURDIEU Pierre, *Homo Academicus*, Paris, Minuit, 1984.

Je ferais même l'hypothèse qu'elles se nourrissaient, s'entremêlaient, et que les acteurs des événements ont éprouvé le besoin de les mener de front et de changer les échelles interprétatives, et ce d'autant plus que la perspective locale, professionnelle, était dans un rapport d'éclairage et d'emboîtement avec une perspective nationale ou globale (celle du capitalisme mondialisé).

Les traces identifiables de ce moment contestataire propre aux arènes savantes ou universitaires n'ont fait l'objet d'aucun examen systématique et sériel jusqu'à présent. Il est au demeurant difficile de statuer sur la pérennité ou le caractère volatil de délibérations qui pour certains témoins plus ou moins bien intentionnés ressortissaient à une vaste palabre ou à un mouvement d'humeur. Il n'en demeure pas moins que la période de Mai-Juin 68, éventuellement élargie aux « assises » qui se sont tenues durant l'été qui suit, ont cristallisé voire fait émerger, en particulier dans les jeunes « sciences sociales », une critique des rapports sociaux entre les détenteurs de fonctions d'autorité et de décision et les diverses sortes de subalternes qu'ils avaient pour mission de recruter, de coordonner, de former, de superviser, etc. L'acceptabilité relative qui régissait jusque là la relation d'autorité enseignant-enseigné ou directeur de recherche-petite main, réinterprétée en termes de relation patron-ouvrier ou d'exploitation paternaliste, entre autres schèmes mobilisables, s'est trouvée dès lors remise en cause de manière plus ou moins vigoureuse, rendant les modes de fonctionnement antérieurs insupportables à une part importante du personnel (contractuels, vacataires, techniciens, étudiants). Dans une modalité effectivement réformatrice, cela conduisait à un vœu de paritarisme, suscitant des conseils élus par des collègues multiples. Dans une modalité plus radicale, cela imposait le principe « un homme, une voix » des délibérations d'amphithéâtre, les convocations de patrons à déchoir devant des « tribunaux populaires », entre autres interpellations *ad hominem*, et la multiplication des tracts dénonçant la gestion passée ou les postures des équipes dirigeantes. Les rares travaux historiques rentrant dans le détail des régimes de mobilisation lors des événements¹⁵ montrent que les vacataires et les contractuels de la recherche (parmi lesquels surtout des attachés de recherche, le statut le plus précaire) ont pris une part déterminante dans ce processus de revendication égalitariste et d'interpellation du personnel dirigeant. S'il est sans doute prématuré de l'affirmer sans ambages, je serais tenté de faire l'hypothèse que

¹⁵ Cf. notamment, TOPALOV Christian, « Le centre de sociologie urbaine », *Politix*, 1992, n° 20, p. 195-201 ; VANNIER Patricia, 2015, *op. cit.* ; GAÏTI Brigitte & SCOT Marie, « Une science sans savants ? Les paradoxes de l'émergence de la science politique en France entre 1945 et 1968 », *Revue française de sciences politiques*, 67-1, 2017, p. 13-42.

la structure pyramidale des centres de recherche, qu'ils soient publics (laboratoires du CNRS et équipes associées, groupes de la sixième section de l'EPHE, etc.) ou associatifs¹⁶ (comme la FNSP, le Centre de sociologie urbaine¹⁷, etc.), est devenu un point d'achoppement à l'occasion des événements. Ce qui n'exclut pas que les tensions aient préexisté, simplement exaspérées lors de l'épisode contestataire¹⁸. L'extrait ci-dessous d'un texte autobiographique de Michel Crozier, où il détaille le fonctionnement du Centre de sociologie des organisations (CSO) et les tiraillements qui se firent jour dans les années précédant Mai-68, avec toutes les précautions qui s'imposent à l'égard d'un témoignage rétrospectif, explicite quelque chose de cet ordre :

« Notre petit système tournait remarquablement bien. [...] De premiers nuages toutefois apparaissaient. Pour répondre aux demandes de recherche, saisir les opportunités qui s'offraient de terrains et de budgets il fallait recruter des assistants, et une structure à deux niveaux commençait à s'installer qui posait problème. Les jeunes assistants devenaient les vacataires de mes mousquetaires¹⁹. D'où des difficultés de rapports humains que j'avais du mal à aplanir. [...]

C'est dans ce climat moins confiant et moins chaleureux qu'arriva le coup de tonnerre de Mai 68. Toute la recherche entra en effervescence. Pendant une demi-douzaine d'années, elle fut paralysée. Nous réussîmes à nous en tirer plutôt bien car le groupe restait très solide. Nous pûmes recommencer à envoyer des enquêteurs en province dès juin 1968. Nous eûmes

¹⁶ Avant 1987, associations et fondations n'étaient pas distinguées dans le droit français. C'est par l'entremise des associations que des vacataires étaient recrutés pour exécuter le gros des tâches nécessaires aux pilotes des enquêtes collectives, par exemple la FNSP, l'association Marc-Bloch pour la VI^e section de l'EPHE. Le Centre de sociologie des organisations était une association (baptisée en 1959 Centre de recherche de sociologie administrative, et renommée en 1966) adossée à une équipe associée au CNRS, le Groupe de sociologie des associations à partir de 1966 justement. Mais M. Crozier mobilisait en fait plusieurs supports associatifs à la fois. Cf. GRÉMION Pierre, « L'Atelier Saint-Hilaire (1962-1975) », *Entreprises et histoire*, 2016, n° 84, p. 11-28.

¹⁷ Créé en 1954 comme Bureau d'études socio-techniques puis Centre des groupes sociaux par Paul-Henri Chombart de Lauvière, qui avait pris ce nom en 1966 après le départ de son fondateur. Cf. TOPALOV Christian, *op. cit.*

¹⁸ Davantage qu'un moment créateur *stricto sensu*, ce court et massif mouvement contestataire de deux mois semble avoir fonctionné comme une caisse de résonance.

¹⁹ M. Crozier désigne par là les jeunes chercheurs – Jean-Pierre Worms, Pierre Grémion, Renaud Sainsaulieu Catherine Schmid-Grémion, Alfred Willener, Jean-Claude Thoenig, Jacques Lautman (parti en 1966), Erhard Friedberg – qu'il avait réunis autour de lui à partir du début des années 1960 et qu'il avait incités à se faire recruter au CNRS. Leur réussite lui permit de disposer d'un ensemble de lieutenants à la position moins précaire que les vacataires.

quelques problèmes avec quelques-uns de nos vacataires et des Assemblées générales tumultueuses car nous fûmes envahis par les grévistes »²⁰.

De nombreuses vérifications sont encore nécessaires, mais la tournure prise par le développement des sciences sociales dans les décennies d'après-guerre a sans doute contribué à tendre la situation sociale dans les « laboratoires », de sorte que la mise en cause généralisée de la « domination rapprochée »²¹ qui s'est exprimée durant les deux mois d'occupation a trouvé là un carburant. À ne mettre l'accent que sur les figures les plus emblématiques de l'*establishment* scientifique de l'époque²², on risquerait de perdre de vue le rôle des « cadres intermédiaires », souvent visés par des formes de ressentiment équivalentes, situation qu'évoque M. Crozier dans l'extrait cité. Le caractère récent des positions qu'ils avaient acquises en faisait souvent les défenseurs « loyaux » d'un système de rétribution dont ils étaient les bénéficiaires. Nombre d'entre eux, en particulier dans les universités, ont réagi par l'ironie goguenarde, la franche colère et surtout par la délégitimation à un mouvement qui semblait menacer de saper les assises sur lesquelles reposaient leurs carrières²³.

Une telle analyse nous amène à revenir, quoique brièvement, sur l'un des aspects rarement thématiques en tant que tel mais lourd de conséquence, des occupations et de la libération de la parole en Mai-Juin 68. Pour toutes celles et tous ceux qui ont été pris à partie ou se sont sentis menacés – à titre individuel ou collectif – par la dramaturgie des motions, des tracts et des interpellations, l'épisode a été une expérience *cuisante*. Dès mars-avril 1968, le début d'insurrection à Nanterre²⁴ avait suscité des réserves très vives chez des professeurs de fraîche date comme François Bourricaud²⁵. L'intensité et la durée des conflits dans ce site à l'avant-

²⁰ CROZIER Michel, « Comment je me suis découvert sociologue. Réflexions sur un apprentissage qui ne sera jamais terminé », *Revue française de science politique*, XLVI, 1996, n° 1, p. 80-95.

²¹ MEMMI Dominique, « Mai 68 ou la crise de la domination rapprochée », in DAMAMME, Dominique, et al. (dir.), *Mai-Juin 68*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 2008, p. 35-46.

²² Lesquels ont souvent été les cibles des formes de charivari décrites précédemment, en ce qu'ils incarnaient l'institution.

²³ J'ai essayé d'analyser ce processus (et surtout ses répercussions) dans « Mai-68 et ses suites en géographie française » et « Une fertilisation paradoxale », 2015, *op. cit.*, spéc. p. 221-222, 227-229 et 278-279.

²⁴ Cf. DORMOY-RAJAMANAN Christelle, « La Sociologie nanterrienne 'autour de 68'. Entre expertise et contestation », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 12-3, 2018, p. 481-511.

²⁵ Dans un entretien dans une série d'« À voix nue » sur France Culture (mars 2019), Alain Touraine lui attribue sans le nommer la paternité de l'expression « une douzaine d'enragés », qui réduisait à une dimension groupusculaire le mouvement du 22 mars. Elle fut ensuite reprise par Alain Peyrefitte, ministre de l'éducation, dont F. Bourricaud était l'un des conseillers. <https://www.franceculture.fr/emission-a-voix-nue/alain-touraine-25-comprendre-la-societe-du-travail>

garde du mouvement a sans doute contribué à la production d'une imagerie qui a eu vite fait d'associer « enragés », « Nanterre » et « sociologie », section dans laquelle le très médiatisé Daniel Cohn-Bendit avait fait ses études de licence. Devenu un phénomène de société et un « événement » pour partie inouï²⁶, le mouvement a profondément divisé le corps professoral entre observateurs distanciés ou goguenards, sympathisants opportunistes ou convaincus, et opposants plus ou moins farouches. Il est devenu un abcès de fixation à l'aune duquel se sont resémantisées durablement les grammaires politiques propres au monde intellectuel en général. Il est au demeurant vraisemblable que la logique confrontationnelle ne s'est pas arrêtée en juin, mais s'est prolongée par intermittence, si l'on veut bien en considérer les nombreux ressacs ultérieurs²⁷ et les avatars en partageant l'expressivité ou les rhétoriques. S'il existe probablement assez peu d'archives qui permettraient d'analyser l'expression à chaud des effets cuisants du processus contestataire, c'est aussi que le site à partir duquel on en fait l'hypothèse est essentiellement mémoriel – témoignages d'après-coup, souvenirs qui expriment une émotion longtemps conservée, sans doute recomposée.

Une institutionnalisation à contretemps

Les événements de Mai-Juin 68 n'ont en eux-mêmes duré que deux mois, mais leur « ombre portée » (ou leur fantôme ?) amena une multitude d'auteurs et d'acteurs à les donner comme explicatifs de nombreuses transformations de la société française dans les décennies qui suivent, souvent au prix d'une minoration de césures ou de processus ultérieurs, autonomes ou corrélés. La crise économique de 1974, les changements de ligne politique au sein de l'exécutif, les crises internationales, les transformations du champ intellectuel, sont quelques-uns des éléments contextuels qui devraient militer dans le sens d'une élémentaire prudence quand il s'agit de s'interroger sur les incidences directes de cette crise. La trajectoire même des acteurs de Mai-Juin 68 peut difficilement être interprétée uniquement comme la conservation (acrimonieuse ou nostalgique) d'une mémoire qui aurait agi comme principe directeur des conduites et des interprétations. Il faut sans doute plutôt envisager diverses sortes de rapport à ce passé – lent éloignement, distanciation ou oubli, à côté des figures mieux dessinées du « soixante-huitard » et de son double négatif, « l'an-

²⁶ Cf. GOBILLE Boris, « La vocation d'hétérodoxie », dans DAMAMME Dominique *et alii* (dir.), *Mai-Juin 68*, Les éditions de l'atelier, 2008, p. 274-291.

²⁷ À titre d'exemple, j'ai présenté dans le n° thématique de la RSHS « Les 'années 68' des sciences humaines et sociales » un document datant vraisemblablement de décembre 1968, intitulé « Propositions destructives », qui exprime la rémanence six mois après d'un style contestataire ravivé par la loi Faure.

ti-soixante-huitard ». Au-delà des propriétés individuelles, la question des collectifs nés en, marqués par ou issus de Mai 68 est d'une particulière importance, même si elle pose des problèmes similaires.

C'est peut-être pour les universitaires pris à rebrousse-poil par l'épisode contestataire que la question des incidences se dessine en apparence le plus clairement : dans les mois et années qui suivirent, nombre d'entre eux basculèrent ou se radicalisèrent à droite²⁸, avec des conséquences plus ou moins directes sur leur attitude à l'égard de collègues ou de nouveaux entrants qui avaient une position différente. Les cas de Michel Crozier²⁹ et François Bourricaud sont relativement parlants dans leur contraste. Très inséré dans les cercles mendésistes, le premier « tomba à droite » peu à peu dans les années 1970, écrivant dans *L'Express* et *Le Figaro* au lieu du *Nouvel Observateur*, se fit conseiller de Jacques Chaban-Delmas puis d'Alain Peyrefitte, devint un auteur des revues *Commentaire* et *Le Débat* à partir de la fin des années 1970, participa au Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés (CIEL) dès sa fondation en 1978³⁰, etc. Il est néanmoins assez difficile de prêter un rôle clé à la séquence de Mai-Juin 68 dans son évolution politique et son analyse de la période demeure relativement nuancée. En revanche, son collègue à Nanterre fut bien davantage en pointe et plus tôt dans les combats de la droite libérale³¹, auteur d'*Universités à la dérive. France, États-Unis, Amérique du Sud* en 1971 avant de publier en 1981 *Le Bricolage intellectuel* où il lit à sa façon la passion des intellectuels français pour l'égalité, interprète les décennies d'après-guerre comme le temps d'une hégémonie « existencialo-marxiste » auquel un « nihilisme libertaire » aurait succédé après 68. Ce qui distingue le F. Bourricaud d'après de celui d'avant 68 est l'acuité de son antagonisme à l'encontre des partis politiques et des intellectuels (notamment sociologues) nettement marqués à gauche. Au-delà de ces deux exemples et de quelques autres (Henri Mendras³²,

²⁸ Cf. pour la géographie ORAIN Olivier, 2015, « Mai-68 et ses suites en géographie française », *op. cit.*, spéc. p. 227-232.

²⁹ Cf. JOLY Marc, « Excellence sociologique et 'vocation d'hétérodoxie' », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 2015, n° 26, p. 17-44 ; CHAUBET François, *Michel Crozier. Réformer la société française*, Les Belles Lettres, « l'histoire de profil », 2014.

³⁰ Cf. CHRISTOFFERSSON Michael Scott, *Les Intellectuels contre la gauche. L'idéologie anti-totalitaire en France (1968-1981)*, Marseille, Agone, « Contre-feux », 2009.

³¹ Il fut conseiller d'Alain Peyrefitte au ministère de l'Éducation nationale avant et pendant la crise. L'activité « politique » de François Bourricaud demeure mal documentée, reflet sans doute de l'oubli relatif dans lequel il est tombé depuis son décès en 1991. Cf. CHATRON Gwendal, « Désaccord parfait. Le *Contrepoint* libéral dans les configurations intellectuelles des années soixante-dix », dans HOURMANT François (dir.), *Les Revues et la dynamique des ruptures*, Rennes, PUR, 2015, p. 131-164.

³² Cf. MENDRAS Henri, *Comment devenir sociologue. Souvenirs d'un vieux mandarin*, Arles, Actes Sud, 1995.

Raymond Boudon, Jacques Lautman, Pierre Chaunu, Emmanuel Le Roy Ladurie, Éric de Dampierre, Alain Lancelot, etc.), manquent globalement les informations systématiques qui permettraient de traiter de la (re) politisation conservatrice d'une partie du monde « universitaire » dans les années 1970-1980³³ et mettant en lumière plusieurs types de trajectoire. Un travail sur les sources syndicales permettrait de mesurer l'« adhésion à » et l'ampleur du vote pour le syndicat autonome, ce lieu de fixation d'une ligne anti-soixante-huitarde, active au Comité consultatif des universités et au Comité national du CNRS durant les années 1970 et les premières années de l'alternance socialiste (1981-1984). Et il conviendrait d'analyser les nuances de la (re)politisation dans les champs laissés entre parenthèses ici (science politique, démographie, ethnologie), faute d'informations suffisantes.

Pour ce qui concerne les ex-acteurs et sympathisants du mouvement de Mai-68, une sorte de trajectoire idéale-typique a été proposée par Michael Pollak³⁴ qui met l'accent sur les conséquences tirées par une « génération » de l'échec politique du mouvement. Elle insiste sur le rôle de refuge de la recherche sous contrat, souvent auto-organisée en coopératives de travail³⁵. On pourrait ajouter qu'une telle organisation permettait une forme de sécession symbolique, dans une période (1968-1975) où l'humeur anti-institutionnelle était assez répandue, non sans quelque paradoxe³⁶. Ceux des acteurs qui étaient dotés de titres universitaires suffisants purent alternativement bénéficier de la croissance sans précédent des postes d'assistant (*cf. infra*), et pour certains rejoindre

³³ Dans les années précédant 1968, l'apolitisme revendiqué (ou implicite) d'une forme de gestion consensualiste propre au pouvoir « gaulliste » hégémonique, sur fond de croissance rapide et de rhétorique modernisatrice, a pu estomper les clivages potentiels, ou bien réels, qui traversaient le monde universitaire (au sens large). La posture a été de plus en plus ressentie comme intenable après la crise par une bonne partie de ceux qui la revendiquaient auparavant, même si ce fut souvent au terme d'un processus graduel et non brusquement.

³⁴ POLLAK Michael, 1989, « Signes de crise, signes de changement », *Cahiers de l'IHTP*, « Mai 68 et les sciences sociales », n° 11, avril 1989, p. 9-20. D'autres espaces d'investissement collectif que la recherche sur contrat devraient être convoqués : ceux qui reposaient sur l'auto-formation, des séminaires de recherche, etc.

³⁵ On pense ici à l'exemple du CERFI tel que relaté par Liane MOZÈRE (voir « Une fertilisation paradoxale, *op. cit.*) ou du Centre de sociologie urbaine, *cf. TOPALOV C., op. cit.*, 1992.

³⁶ M. Amiot a attiré l'attention dans *Contre l'État, les sociologues* (1986) sur la reconfiguration et l'amplification de la politique de guichet des financeurs de la recherche après 1968, qui profita largement aux sociologues « néo-marxistes » au détriment des ténors de la décennie précédente. Le paradoxe tient dans ce que l'humeur anti-institutionnelle n'empêchait pas les *social scientists* contestataires de dépendre de crédits étatiques et leur agenda de demandes de commanditaires institutionnels.

les rôles d'un enseignement universitaire qui se voulait alternatif (Vincennes³⁷, Paris VII). La période 1968-1975 fut aussi celle de la création des premières revues de sciences sociales animées par des collectifs au projet explicitement ou implicitement critique³⁸. À la différence des publications lancées dans les décennies précédentes avec le soutien *ab initio* d'un éditeur, plusieurs d'entre elles furent dans un premier temps auto-éditées, dans une certaine continuité avec l'esprit des « fanzines » de la contre-culture³⁹ ou celui des tracts « gauchistes ». Collectifs auto-gérés, centres universitaires plus ou moins « expérimentaux », revues alternatives furent pour un temps des éco-systèmes où s'élaborait et se vivait une « vocation d'hérododie ». Ils constituaient des modalités spécifiques de l'énergie « groupale » des « années 1968 », et à ce titre en connurent les désillusions et les déplacements progressifs. Ils furent aussi le lieu d'une poursuite des objectifs révolutionnaires de Mai-Juin 68, quoique amputés d'une perspective politique globale et recentrés sur une révolution (ou une réforme) de champs de proximité, qui met en perspective les forts questionnements historico-épistémologiques propres à la période. Ce furent des expériences relativement brèves que la crise économique, les restrictions budgétaires puis l'action politique – notamment avec l'arrivée d'A. Saunier-Séité au secrétariat (1976) puis au ministère (1978) des universités – ont contribué à disloquer.

Une telle présentation sursignifie la constitution de deux « blocs » opposés au détriment d'une appréhension plus nuancée qui ferait leur part aux universitaires et chercheurs qui ont évité la logique confrontationnelle. Dans les récits rétrospectifs des acteurs de la période, sociologues notamment⁴⁰, la crise de Mai-Juin 68 est souvent présentée comme la scène originelle d'un processus de balkanisation en même temps que la fin brutale d'un « âge d'or » (mise en récit au demeurant discutable). C'est à la fois méconnaître les différences structurelles entre une époque de relative rareté des vocations de sociologue, ayant favorisé l'émergence et la précoce

³⁷ Cf. SOULIÉ Charles (dir.), *Un mythe à détruire ? Origines et destin du centre universitaire expérimental de Vincennes*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 2012.

³⁸ On pense bien évidemment à *Espaces et Sociétés* (1970) ou aux *Actes de la recherche en science sociale* (1975). Mais c'est aussi la période où apparurent des revues de géographie qui se revendiquaient plus ou moins explicitement des sciences sociales, comme *l'Espace géographique* (lancé en 1972), *Espaces Temps* (1975), en même temps qu'elles développaient une posture plus ou moins critique (et ici il faudrait aussi mentionner *Hérodote*, lancée par Yves Lacoste en 1976).

³⁹ Cf. BOLTANSKI Luc, *Rendre la réalité inacceptable. À propos de La Production de l'idéologie dominante*, Demopolis, 2008.

⁴⁰ Cf. CROZIER Michel, *Mémoires (1 Ma Belle époque, .2 À contre-courant)*, Paris, Fayard, 2002, 2004 ; MENDRAS Henry, 1995, *op. cit.* ; GRÉMION Pierre, « Les sociologues et 68. Notes de recherche », *Le Débat*, n° 149, 2008, p. 20-36.

prééminence d'une génération d'*early bloomers* disposant d'avantages situationnels, et des décennies ultérieures où la démographie, en termes d'individus comme de groupes constitués, n'est plus la même⁴¹, posant la question d'une démocratisation du soutien institutionnel à des champs en cours de consolidation. Avant même 1968, les instances de répartition des crédits et les décideurs proches du pouvoir politique se montraient de moins en moins enclins à n'arbitrer qu'en faveur des équipes établies et voulaient au contraire répartir de manière équitable les dotations, voire même mettre en concurrence les « équipes »⁴². Cette ligne s'est maintenue dès lors jusqu'au tarissement d'une manne – rétrospectivement exceptionnelle – qui avait notamment pour finalité *initiale* le développement à cadence rapide de sciences jugées en retard⁴³. Dans le contexte assez différent des années 1970 où chaque université veut avoir son équipe de sociologues, de géographes « humains »⁴⁴, voire d'ethnologues, la tension entre une forme d'équitarisme propre aux instances décisionnelles et les aspirations d'un oligopole parisien pré-constitué n'a pas toujours donné l'avantage à ce dernier. Un exemple en serait l'Action thématique programmée (ATP) du CNRS « Observatoire du changement social » (1976-2001) que ses pilotes (MENDRAS Henry, BENOÎT-GUILBOT Odile et LAUTMAN Jacques) concevaient comme susceptible de fédérer des collectifs de sociologues déjà bien établis et qui par arbitrage du CNRS est devenue tout autre chose :

⁴¹ Entre 1967 et 1984, les effectifs universitaires passent de 97 à 284 en sociologie, de 16 à 78 en ethnologie (cf. SOULIÉ, 2013, *op. cit.*), tandis que la création de l'agrégation de science politique en 1971-1972 fait émerger un corps de « politistes » universitaire qui inclut déjà 146 personnes en 1984. Il faut préciser que la croissance a été très faible entre 1975 et 1984, en particulier en sociologie, où l'essentiel du triplement des effectifs a eu lieu avant.

⁴² Cf. MASSON Philippe, « Le financement de la sociologie française : les conventions de recherche de la DGRST dans les années soixante », *Genèses*, 2006, n° 62, p. 110-128 ; AMIOT Michel, *Contre l'État, les sociologues : éléments pour une histoire de la sociologie urbaine en France, 1900-1980*, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, « Recherches d'histoire et de sciences sociales », 1986 ; BEZES Philippe, *et al.* (dir.), *L'État à l'épreuve des sciences sociales. La fonction recherche dans les administrations sous la V^e République*, La Découverte, « Recherches », 2005.

⁴³ Cf. LONGCHAMBON Henri, « Les Sciences sociales en France. Un bilan, un programme », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 1957, XIII-1, p. 94-109. Il serait utile de confronter les diagnostics institutionnels faits à la fin des années 1950 avec ceux du début des années 1970.

⁴⁴ Il importe de préciser que la « géographie humaine » était très peu structurée en équipes et « laboratoires » avant les années 1970. Seule la géographie physique (et la cartographie, dans une moindre mesure) avai(en)t bénéficié jusque là d'investissements importants. Les premiers crédits spécifiques ont émergé avec le financement de recherches coopératives sur programme au début de la décennie. Cf. ORAIN Olivier & SOL Marie-Pierre, « Les géographes et le travail collectif. La recherche coopérative sur programme à l'œuvre », *La Revue pour l'histoire du CNRS*, 2007, n° 18, p. 11-14.

« Pour notre malheur, le CNRS l'a transformé en une opération multidisciplinaire de régionalisation. Par conséquent, nous nous sommes retrouvés à la tête d'une dizaine d'équipes provinciales avec des géographes, des ethnologues, des économistes, des sociologues et des psychosociologues. Si bien que l'ensemble de l'opération nous a échappé intellectuellement [...] »⁴⁵.

La question des antagonismes mériterait elle-même d'être reposée : il n'y a finalement que dans les années 1956-1968 qu'ils ont été relativement limités, moment où une générosité publique (et privée) entra en phase avec des structures de champ relativement peu concurrentielles, poreuses et marquées par une dynamique sociale ascensionnelle. Or, par paliers successifs, la situation se tendit par la suite : le nouveau marché universitaire de la science politique resta pour un temps fermé aux acteurs dépourvus de titres juridiques qui avaient contribué à son développement antérieur au sein de la FNSP⁴⁶ ; les « lieutenants » des entrepreneurs de la science sociale des années 1960 cherchèrent à s'affranchir de la tutelle de ces derniers⁴⁷ ; les logiques disciplinaires eurent tendance à se durcir à mesure que les postes se raréfiaient et que se développait un esprit de corps jusque-là diffus ; la mobilité sociale et les perspectives de reclassement déclinèrent à partir de 1972, lorsque le gouvernement Mesmer initia une série de tours de vis sur les postes et les budgets qui irait crescendo jusqu'en 1981-1982. Les recrutements au CNRS connurent la même évolution (hors science politique ?), à la notable exception de la régularisation massive de chercheurs contractuels dits « hors statut », voulue par la DGRST et réalisée de manière différenciée par les sections du comité national⁴⁸.

⁴⁵ Propos de Henry Mendras dans MENDRAS Henri, BRIQUET Jean-Louis & COURTUY Guillaume, « Observer le changement social », *Politix*, 1989, vol. 2, n° 7-8, oct.-déc., « L'espace du local », p. 18 (17-20). On trouve des propos rétrospectifs similaires chez J. Lautman.

⁴⁶ Cf. GAÏTI Brigitte et SCOT Marie, 2017, *op. cit.*

⁴⁷ La chronique des défections successives de proches de P. Bourdieu (Jean-Claude Passeron, Claude Grignon, Luc Boltanski, Nathalie Heinich, Jean-Louis Fabiani) ferait un peu facilement oublier qu'il s'est produit un phénomène similaire autour de Michel Crozier (Renaud Sainsaulieu, Jean-Claude Thoenig), voire peut-être autour d'autres patrons ayant construit une « écurie » dans les années 1960. À cet égard, la dynamique de développement du champ apparaîtrait comme une explication complémentaire, sinon alternative, au schème de « l'éclatement » du champ.

⁴⁸ Amorcé en 1975-1976, le processus connaît un pic en 1977-1978. Il est proportionnellement limité dans les sciences naturelles, en économie ou géographie, mais massif en sociologie, où le nombre de chercheurs double. Les bilans qui en furent faits dans la décennie suivante sont très contrastés mais on manque encore d'une évaluation proprement historique. Cf. LISLE Edmond, « Les sciences sociales en France : développement et turbulences dans les années 1970 », *La revue pour l'histoire du CNRS* [En ligne], 2002, n° 7, mis en ligne le 18 octobre 2006, consulté le 26 mars 2019. URL : <http://journals.openedition.org/histoire-cnrs/543> ; PICARD Jean-François & PADOURA Elisabeth, « Entretien avec Jacques Lautman », 1987, en ligne : <http://www.histcnrs.fr/archives-orales/lautman.html>

À rebours d'une mise en intrigue donnant les « années 1968 » comme la matrice de profonds et durables clivages dans les sciences sociales et d'un désenchantement des autorités politiques⁴⁹, voire de l'opinion publique, à leur endroit, on pourrait tout aussi bien les considérer comme le moment où leur position s'est durablement consolidée. On en donnera quelques éléments très stylisés.

Une diversité de sciences sociales

Les sociologues ont acquis un levier d'autonomie décisif en 1969 avec la création d'une section propre au Comité consultatif des universités, qui les affranchissait de la tutelle des philosophes pour le recrutement et la promotion de leur personnel. Initialement tributaires de débouchés *spécifiques* réduits à la recherche, publique ou associative-contactuelle, et à l'enseignement supérieur, ils ont bénéficié de l'ouverture de nouveaux marchés dans les années 1970 : l'enseignement secondaire avec la création au début des années 1970 d'un baccalauréat de « sciences économiques et sociales », nouvelle filière « couronnée » par une agrégation du secondaire en 1976 ; de façon plus marginale, des perspectives de carrières de cadre en entreprise ou dans la formation continue, ébauches d'une « sociologie professionnelle » ou « pratique »⁵⁰. L'autre succès notable de la nouvelle discipline a été l'attraction d'un public étudiant toujours plus important durant la décennie (il a presque triplé) : quelles qu'aient pu être les réserves d'une partie des élites politiques et de certains ténors de la discipline à l'égard de son recrutement scolaire et de ses débouchés, ce développement dans une période de relatif tassement de la massification universitaire avait une valeur légitimante.

⁴⁹ Le stigmate le plus souvent donné en exemple de cette bascule de la faveur publique est un développement dans le livre testamentaire de Georges Pompidou, *Le Nœud gordien* (Plon, 1974, p. 22) : « ... des enseignements destructeurs – je parle de la sociologie notamment. Il s'agit d'une science balbutiante, dont beaucoup de spécialistes ont d'autant plus d'assurance que leurs connaissances sont plus incertaines et bien souvent, en France au moins, mal assimilées. Comme les sophistes de Platon, les scolastiques du xv^e siècle, ou les médecins de Molière, ils cherchent leur autorité et leur prestige dans un jargon spécifique, inaccessible au profane, et appliquent leur intelligence et les détours de leur esprit à critiquer une société où de fait ils n'ont aucune utilité clairement définie. Ne menant pratiquement à rien et les bourses aidant, ces études n'ont nulle raison de finir : il est caractéristique de constater que la plupart des leaders du mouvement de Nanterre avaient passé l'âge où un homme normal déserte la faculté pour un métier et l'étude pour l'action ». Ce jugement érigé en vulgate fait que l'on oublie d'analyser la singularité de la position d'un ancien agrégé de lettres.

⁵⁰ Pour une synthèse historicisée concernant la question des débouchés », cf. CHENU Alain, « Une institution sans intention » *La sociologie en France depuis l'après-guerre, Actes de la recherche en sciences sociales*, 2002, n° 141-142, p. 46-61.

L'ethnologie disposait depuis 1925 d'un institut fondé par Marcel Mauss, Paul Rivet et Lucien Lévy-Bruhl, de chaires prestigieuses au Collège de France depuis 1931, de laboratoires et de postes de chercheurs dans de nombreuses institutions de recherche (ORSTOM, CNRS, Muséum d'histoire naturelle, IV^e, V^e et VI^e sections de l'EPHE). Mais l'enseignement en était demeuré le point faible, réduit à quelques certificats dans des licences de philosophie (ou encore de sociologie ou d'histoire), en particulier celui délivré par l'Institut d'ethnologie dans le cadre de sa mission de formation⁵¹. Quelques chaires universitaires furent créées à partir de 1942, mais en nombre très restreint. Dans des circonstances qui demandent encore des enquêtes complémentaires⁵², un premier département universitaire d'ethnologie fut créé à Nanterre en 1967, peut-être à titre pilote. Éric de Dampierre, tout juste élu professeur, en fut l'instigateur en même temps que du Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative, première unité associée dans ce domaine. À la Sorbonne, des initiatives homologues (mais officieuses) se développèrent en octobre 1968, mais qui n'aboutirent qu'avec la scission des universités parisiennes en 1970 et la création d'une UER d'ethnologie et de science des religions au sein de Paris VII⁵³. Les souplesses introduites par la Loi Faure (décembre 1968) permirent le développement d'UER interdisciplinaires (notamment de « sciences sociales » ou d'« ethnologie et sociologie ») qui incluaient un enseignement d'ethnologie ou d'anthropologie sociale sous forme d'unités de valeur, les UER spécifiques étant rares. L'universitarisation de la discipline sous le régime de la loi Faure eut pour corollaire la disparition de l'Institut d'ethnologie, sur fond de tensions au sein de la profession, dont l'indexation sur « Mai 68 » nécessite d'être étayé⁵⁴. La discipline connut une croissance démographique significative en termes relatifs sur

⁵¹ Cf. KARADY Victor, « Le problème de la légitimité dans l'organisation historique de l'ethnologie française », *Revue française de sociologie*, 1982, 23-1. p. 17-35 ; KARADY Victor, « Durkheim et les débuts de l'ethnologie universitaire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1988 n° 74, spéc. p. 31-32 [23-32]. Cet auteur évoque la création d'une licence nationale en 1968, mais je n'ai pas retrouvé de texte officiel (JO, BO) venant le corroborer, pas plus que d'autres évocations d'une telle création.

⁵² É. de Dampierre (1928-1998) avait été recruté dès la création de l'université (1965). On peut faire l'hypothèse que le soutien constant de Raymond Aron et la proximité intellectuelle et générationnelle avec François Bourricaud, conseiller du ministre de l'Éducation nationale, ont dû faciliter cette création institutionnelle. Sur sa trajectoire, cf. JOLY Marc, 2015, *op. cit.*

⁵³ GAILLARD Gérald, « Cadres institutionnels et activités de l'ethnologie française entre 1950 et 1970 », 2003. En ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01245125> [consulté le 01/02/2019].

⁵⁴ SOUSTELLE Jacques, « La recherche française en archéologie et anthropologie », Paris, La Documentation française, 1975 ; PANOFF Michel, *Ethnologie, le deuxième souffle*, Paris, Payot, Petite bibliothèque, 1977.

la période 1967-1982, avec un taux de croissance supérieur à celui de la sociologie, mais pour des effectifs qui demeurèrent modestes à l'université (moins de 80 enseignants).

La géographie humaine, présente en tant que telle à l'université depuis quasiment le début du siècle, forte de contingents nombreux, mais que ses praticiens n'auraient que très marginalement définie comme une science sociale⁵⁵, entama une transformation durant la décennie 1970 qui allait en déplacer les définitions standard et la rapprocher des domaines étudiés dans ce texte. Ce changement de statut procéda pour partie de la profonde volonté d'*aggiornamento* exprimée par une partie des générations entrées dans la carrière durant les années 1960 ou au début des années 1970. Par un effet de décalage temporel que je n'ai pas le loisir d'explicitier ici, le modèle (néo-)positiviste des *social sciences* américaines ne fut réapproprié en France que dans les années 1970, par le truchement d'une mouvance de la géographie anglophone qualifiée de '*theoretical*' ou de '*quantitative*' *geography*, ou encore de '*spatial analysis*', qui en France se mâtina souvent de marxisme, dans un projet de refondation qui se voulait à la fois scientifique, politique et critique (la géographie pratiquée jusque là étant jugée « pré- » ou « non scientifique », « apolitique » (c'est-à-dire au service de l'idéologie dominante) et incapable d'explicitier ses problématiques. Les préoccupations nouvelles exprimées par les « nouveaux géographes » étaient également nourries par une lecture avide des sciences sociales françaises et par une culture épistémologique de tradition française (Bachelard, Canguilhem, Althusser). Phénomène spatialement très différencié, la « nouvelle géographie » ne toucha pas uniformément l'ensemble de l'institution. Dans les UER et départements demeurés à l'écart du mouvement, d'autres formes d'acculturation aux sciences sociales (et partant de rapprochement avec elles) eurent lieu, via des laboratoires pluridisciplinaires comme le Centre interdisciplinaire d'études urbaines (CIEU) de Toulouse⁵⁶, ou des expériences collaboratives comme à Vincennes (autour d'Yves Lacoste). Mais c'est surtout à l'occasion de l'ATP « Observatoire du changement social » que différents centres universitaires de l'Ouest, situés dans l'orbite du géographe de P. George (anti-quantitativiste) firent à leur manière l'expérience de

⁵⁵ Elle était pour la plupart d'entre eux une « science humaine » ou une « science charnière entre les sciences de la nature et les sciences de l'homme ». Cf. ROBIC Marie-Claire (dir.), *Couvrir le monde. Un grand xx^e siècle de géographie française*, Paris, Ministère des affaires étrangères, Association pour la diffusion de la pensée française (ADPF), 2006 ; ORAIN Olivier, 2009, *op. cit.* ; ORAIN Olivier, 2015, « Mai-68 et ses suites en géographie française », *op. cit.*

⁵⁶ Voir à ce propos la contribution de VANNIER Patricia dans ce volume.

l'interdisciplinarité. Ils allaient être dans les années 1980 les fers de lance d'une « géographie sociale » jusque là marginale.

Elles aussi « science-carrefour » jusque dans les années 1960 (mais selon des modalités fort différentes⁵⁷), les sciences politiques, devenues la science politique dans cette période, ont connu une disciplinarisation relativement plus tardive que la sociologie et l'ethnologie. Principalement pratiquée comme activité de recherche à la FNSP et dans des organismes privés comme l'IFOP jusqu'au début des années 1970, moment où ses praticiens exprimaient encore des doutes importants sur ses méthodes et son unité, elle a connu un basculement de son centre de gravité après la création d'une agrégation du supérieur en 1971⁵⁸. Recrutant dans un premier temps principalement des juristes, représentée au CNRS dans une section de « sciences juridiques et politiques » à partir de 1974, disposant d'un diplôme national de maîtrise reposant sur des enseignements spécialisés à partir de 1978, elle ne s'est définitivement détachée du droit (public, surtout) que dans les années 1980. Comme en ethnologie, les réformes dessinées par la loi Faure ont favorisé un processus d'autonomisation. Une UER a été mise en chantier en 1969 en amont de la scission de la Sorbonne, avant de devenir une composante de Paris I (université d'accueil des juristes de centre gauche et de centre-droit) en 1970. Plus compliquée fut l'émergence du département de science politique de l'Université de Vincennes, qui ne disposa pas d'une reconnaissance nationale de ses diplômes avant les années 1980⁵⁹. En revanche, il fut à l'avant-garde d'une « sociologisation » du champ (« science politique » et « sociologie politique » tendant à se confondre) qui est devenue une tendance lourde depuis la fin des années 1980.

Conclusion

Le tableau brossé dans ce texte est encore un chantier en cours. Il aurait vocation à être développé collectivement et affiné à l'avenir. Pour des raisons de place et de prudence élémentaire, je me suis largement abs-

⁵⁷ LECA Jean, « La Science politique dans le champ français », *Revue française de science politique*, 1982, 32-4/5, p. 653-678.

⁵⁸ Je m'appuie principalement dans cet alinéa sur GAÏTI Brigitte et SCOT Marie, 2017, *op. cit.* ; DORMOY-RAJAMANAN Christelle & JEANPIERRE Laurent, « Excentrée ou excentrique ? Positions de l'Université de Vincennes dans la science politique française des années 1970 », *Revue française de sciences politiques*, 2017, 67-1, p. 121-143 ; DÉLOYE Yves & MAYER Nonna, « Les trois défis de la science politique française. Retour sur la période 1968-2018 », *Idées économiques et sociales*, 2019, n° 195, p. 28-39.

⁵⁹ Cf. DORMOY-RAJAMANAN Christelle & JEANPIERRE Laurent, *op. cit.*

tenu de rentrer dans les contenus élaborés par les « sciences sociales » françaises. L'histoire de l'histoire et l'histoire de l'économie devraient y occuper une plus large place, que l'état de ma documentation et des questions irrésolues ne m'ont pas permis d'assurer. Je revendique en revanche fortement le geste de refuser une histoire des gagnants ou des ténors, telle qu'elle est encore trop souvent pratiquée, même si on ne voit pas encore assez dans le texte actuel la diversité déjà très grande des entreprises collectives – qui ont précisément essaimé durant la période étudiée – et des parcours singuliers⁶⁰.

L'un des paradoxes de ces « années 1968 » particulières est qu'elles ont vu prévaloir et s'ancrer des logiques de plus en plus disciplinaires, alors qu'elles furent globalement un moment d'intense revendication d'une interdisciplinarité visant à mettre à bas les « vieux partages ». Il n'y a nulle « ruse de la raison » (ou de l'histoire) là-dedans, comme certains essayistes ont tendance à l'exprimer, mais plutôt un déphasage entre l'histoire des créations institutionnelles et de leur pérennisation démographique (dont procède la disciplinarisation), inscrite dans des dynamiques temporelles assez lentes (en particulier en France), et l'histoire des revendications collectives, susceptibles de muter et de se recomposer bien plus rapidement.

Bibliographie

AMIOT Michel, *Contre l'État, les sociologues : éléments pour une histoire de la sociologie urbaine en France, 1900-1980*, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, « Recherches d'histoire et de sciences sociales », 1986.

AUGÉ Marc, REVEL Jacques & WACHTEL Nathan (dir.), *Une école pour les sciences sociales De la VIe Section à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales*, Paris, eds de l'EHESS, 1996.

BRILLANT Bernard, *Les Clercs de 68*, Paris, PUF, « Le Nœud gordien », 2003.

BEZES Philippe, CHAUVIÈRE Michel, CHEVALLIER Jacques, DE MONTRICHER Nicole, OCQUET Frédéric, dir., *L'État à l'épreuve des sciences sociales. La fonction recherche dans les administrations sous la V^e République*, La Découverte, « Recherches », 2005.

⁶⁰ Je suis de ce point de vue très redevable au genre d'enquête indiscriminante qu'ont pu réaliser des auteurs comme CHAPOULIE Jean-Michel, SOULIÉ Charles ou encore HOUEVILLE Gérald dans *Le Métier de sociologue depuis 1945. Renaissance d'une discipline*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, « Le Lien social », 2007.



- BLUM Françoise, GUIDI Pierre & RILLON Ophélie, dir., *Étudiants africains en mouvements. Contribution à une histoire des années 1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, « Histoire contemporaine », 2017.
- BOLTANSKI Luc, *Rendre la réalité inacceptable. À propos de La Production de l'idéologie dominante*, Demopolis, 2008.
- BOURDIEU Pierre, *Homo Academicus*, Paris, Minuit, 1984.
- CHATRON Gwendal, « Désaccord parfait. Le *Contrepoint* libéral dans les configurations intellectuelles des années soixante-dix », dans HOURMANT François, dir., *Les Revues et la dynamique des ruptures*, Rennes, PUR, 2015, p. 131-164.
- CHAUBET François, *Michel Crozier. Réformer la société française*, Les Belles Lettres, « l'histoire de profil », 2014.
- CHENU Alain, 2002, « Une institution sans intention » *La sociologie en France depuis l'après-guerre, Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 141-142, p. 46-61.
- CHRISTOFFERSSON Michael Scott, *Les Intellectuels contre la gauche. L'idéologie antitotalitaire en France (1968-1981)*, Marseille, Agone, « Contre-feux », 2009.
- CROZIER Michel, « Comment je me suis découvert sociologue. Réflexions sur un apprentissage qui ne sera jamais terminé », *Revue française de science politique*, XLVI, 1996, n° 1, p. 80-95.
- CROZIER Michel, *Mémoires (1 Ma Belle époque, .2 À contre-courant)*, Paris, Fayard, 2002, 2004. 
- DAMAMME Dominique, GOBILLE Boris, MATONTI Frédéric, PUDAL Bernard, dir., *Mai-Juin 68*, Les éditions de l'atelier, 2008.
- DORMOY-RAJRAMANAN Christelle & JEANPIERRE Laurent, « Excentrée ou excentrique ? Positions de l'Université de Vincennes dans la science politique française des années 1970 », *Revue française de sciences politiques*, 2017, 67-1, p. 121-143.
- DORMOY-RAJRAMANAN Christelle, « La Sociologie nanterrienne 'autour de 68'. Entre expertise et contestation », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 12-3, 2018, p. 481-511.
- GAILLARD Gérald, « Cadres institutionnels et activités de l'ethnologie française entre 1950 et 1970 », 2003. En ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01245125> [consulté le 01/02/2019].

- GAÏTI Brigitte & SCOT Marie, « Une science sans savants ? Les paradoxes de l'émergence de la science politique en France entre 1945 et 1968 », *Revue française de sciences politiques*, 67-1, 2017, p. 13-42.
- GAUBERT Christophe & POULY Marie-Pierre, « Transformations morphologiques et mobilisations disciplinaires. Les enseignants et étudiants de l'Institut d'anglais de la Sorbonne en 1968 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2012, n° 194, p. 78-97.
- GOBILLE Boris, « La vocation d'hétérodoxie », in DAMAMME Dominique, et alii (dir.), *Mai-Juin 68*, Les éditions de l'atelier, 2008, p. 274-291.
- GRÉMION Pierre, « Les sociologues et 68. Notes de recherche », *Le Débat*, n° 149, 2008, p. 20-36.
- GRÉMION Pierre, « L'Atelier Saint-Hilaire (1962-1975) », *Entreprises et histoire*, 2016, n° 84, p. 11-28.
- GRUEL Louis, GALLAND Olivier et HOUZEL Guillaume (dir.), *Les étudiants en France. Histoire et sociologie d'une nouvelle jeunesse*, Rennes, PUR, « Le lien social », 2009.
- GUTHLEBEN Denis, *Histoire du CNRS de 1939 à nos jours. Une ambition nationale pour la science*, Paris, Armand Colin, 2009.
- HOUDEVILLE Gérald, *Le Métier de sociologue depuis 1945. Renaissance d'une discipline*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, « Le Lien social », 2007.
- JOLY Marc, « Excellence sociologique et 'vocation d'hétérodoxie' », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 2015, n° 26, p. 17-44.
- KARADY Victor, « Le problème de la légitimité dans l'organisation historique de l'ethnologie française », *Revue française de sociologie*, 1982, 23-1, p. 17-35.
- KARADY Victor, « Durkheim et les débuts de l'ethnologie universitaire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1988 n° 74, p. 23-32.
- LECA Jean, « La Science politique dans le champ français », *Revue française de science politique*, 1982, 32-4/5, p. 653-678.
- LISLE Edmond, « Les sciences sociales en France : développement et turbulences dans les années 1970 », *La revue pour l'histoire du CNRS* [En ligne], 2002, n° 7, mis en ligne le 18 octobre 2006, consulté le 26 mars 2019. URL : <http://journals.openedition.org/histoire-cnrs/543>

- LONGCHAMBON Henri, « Les Sciences sociales en France. Un bilan, un programme », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 1957, XIII-1, p. 94-109.
- MASSON Philippe, « Le financement de la sociologie française : les conventions de recherche de la DGRST dans les années soixante », *Genèses*, 2006, n° 62, p. 110-128.
- MEMMI Dominique, « Mai 68 ou la crise de la domination rapprochée », *in* DAMAMME, D., *et alii* (dir.), *Mai-Juin 68*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 2008, p. 35-46.
- MENDRAS Henri, BRIQUET, Jean-Louis, & COURTY, Guillaume, « Observer le changement social », *Politix*, 1989, vol. 2, n° 7-8, oct.-déc., « L'espace du local », p. 17-20.
- MENDRAS Henri, *Comment devenir sociologue. Souvenirs d'un vieux mandarin*, Arles, Actes Sud, 1995.
- ORAIN Olivier & SOL Marie-Pierre, « Les géographes et le travail collectif. La recherche coopérative sur programme à l'œuvre », *La Revue pour l'histoire du CNRS*, 2007, n° 18, p. 11-14.
- ORAIN Olivier, *De Plain-pied dans le monde. Écriture et réalisme dans la géographie française au xx^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2009.
- ORAIN Olivier, « Mai-68 et ses suites en géographie française », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 2015, n° 26, p. 209-242.
- ORAIN Olivier, « Une fertilisation paradoxale ? Bilan historiographique de l'incidence de Mai 68 sur les transformations des sciences de l'homme et de la société dans les années 1960-1970 », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 2015, n° 26, p. 243-294.
- PANOFF Michel, *Ethnologie, le deuxième souffle*, Paris, Payot, Petite bibliothèque, 1977.
- PICARD Jean-François & PADOURA Elisabeth, « Entretien avec Jacques Lautman », 1987, en ligne : <http://www.histcnrs.fr/archives-orales/lautman.html>
- POLLAK Michael, 1989, « Signes de crise, signes de changement », *Cahiers de l'IHTP*, « Mai 68 et les sciences sociales », n° 11, avril 1989, p. 9-20.
- ROBIC Marie-Claire (dir.), *Couvrir le monde. Un grand xx^e siècle de géographie française*, Paris, Ministère des affaires étrangères, Association pour la diffusion de la pensée française (ADPF), 2006.

SOULIÉ Charles (dir.), *Un mythe à détruire ? Origines et destin du centre universitaire expérimental de Vincennes*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 2012.

SOULIÉ Charles, « Des humanités à 'l'économie de la connaissance' ? Les transformations du corps enseignant en lettres et sciences humaines en France (1949-2010) », dans CONESA, Marc, LACOUR, Pierre-Yves, ROUSSEAU, Frédéric & THOMAS, Jean-François (dir.), *Faut-il brûler les Humanités et les Sciences humaines et sociales ?*, Paris, Michel Houdiard Éditeur, 2013, p. 52-78.

SOUSTELLE Jacques, *La recherche française en archéologie et anthropologie*, Paris, La Documentation française, 1975.

TOPALOV Christian, « Le centre de sociologie urbaine », *Politix*, 1992, n° 20, p. 195-201.

VANNIER Patricia, « Mai 68 et la sociologie. Une reconfiguration institutionnelle et théorique », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 2015, n° 26, p. 45-62.

VIGNA Xavier, *L'insubordination ouvrière dans les années 68. Essai d'histoire politique des usines*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, « Histoire », 2007.

WARREN Jean-Philippe, *Une douce anarchie. Les années 68 au Québec*, Montréal, Boréal, 2008.

Chapitre 2

Mai 68 et la sociologie à Toulouse

Patricia VANNIER



~~Professeure de sociologie
à l'Université Toulouse Jean Jaurès Lisst-CeRS (UMR 5193)~~

Introduction

Disciplines nouvellement entrées à l'université et devenues attractives à la fin des années 1960, les sciences sociales – et la sociologie en particulier – sont fréquemment associées à Mai 68, G. Pompidou les accusant même d'en être la cause dans *Le Nœud gordien*¹. Il est vrai que depuis cinquante ans c'est généralement dans les universités des Sciences Humaines et Sociales que se forment les premiers mouvements étudiants, et en France plus fréquemment dans celle de Nanterre, foyer d'origine du mouvement étudiant en 1968, et celle de Toulouse. Si cette dernière comporte des spécificités liées à son histoire – la création d'une université en 1229 fut décidée par le Vatican pour lutter contre le catharisme – et à sa géographie qui l'a longtemps rendue enclavée et éloignée d'autres grands sites urbains², il reste que ces deux universités françaises présentent comme points communs la précocité et la dureté des mouvements qui s'y développent³.

Si l'on veut bien admettre que les sciences sociales sont une part de l'explication de Mai 68⁴ et pas seulement dans le contexte français⁵, ce mouvement a en contrepartie produit des effets sur ces disciplines et en particulier sur la sociologie, à la fois sur le plan institutionnel et théorique⁶. En retraçant l'histoire de la sociologie à Toulouse, avant et après les événements de Mai 68, nous proposons de mettre en lumière des modalités de développement communes aux autres sites universitaires français, mais aussi de souligner ses spécificités locales. En effet, la sociologie à Toulouse a une histoire ancienne : déjà enseignée par

¹ POMPIDOU Georges, *Le Nœud gordien*, Paris, Flammarion, 1992 [1974], 208 p. Il écrit notamment : « La sociologie, discipline immature et sans débouché, a lancé le mouvement de Mai 68 ».

² GROSSETTI Michel (dir.), *Université et Territoire : Un système local d'enseignement supérieur, Toulouse et Midi-Pyrénées*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, coll. « Villes et Territoires », 1994, 237 p.

³ Lors du tout dernier mouvement contre la loi Orientation et Réussite des Étudiants (loi ORE) au printemps 2018, Toulouse et Nanterre ont été parmi les villes universitaires les plus mobilisées : l'Université de Toulouse Jean Jaurès a connu quatre mois de blocage, celle de Nanterre trois mois.

⁴ BEDARIDA François et POLLAK Mickaël (dir.), « Mai 68 et les sciences sociales », *Les Cahiers de l'IHTP*, 1989, vol. 11, 159 p. ; ORAIN Olivier (dir.), « Les 'années 68' des sciences humaines et sociales », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 2015, n° 26, 352 p.

⁵ CAUTE David, *1968 dans le monde*, Paris, Robert Laffont, 1988, 445 p. ; WIEVIORKA Michel, « Mai 1968 et les sciences humaines et sociales », *Socio* [En ligne], 2018, n° 10, mis en ligne le 13 mars 2018, disponible à l'adresse suivante : <http://journals.openedition.org/socio/3112> (consulté le 07 juin 2019).

⁶ VANNIER Patricia, « Mai 68 et la sociologie : une reconfiguration institutionnelle et théorique », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 2015, n° 26, pp. 45-62.

Célestin Bouglé⁷ au début du xx^e siècle, elle s'est développée dès la fin des années 1950 sur le plan de la recherche et de l'enseignement. Toulouse a ainsi la particularité d'être l'une des premières villes universitaires de province où la sociologie s'est institutionnalisée dès 1959 avec la mise en place de la licence nouvellement créée. Les prodromes du mouvement étudiant pouvaient-ils davantage y être (pré)visibles ? Les conséquences sur la discipline y ont-elles été plus fortes ?

Nous verrons que Mai 68 a constitué un tournant dans le développement et la configuration de la sociologie avec le rôle fondateur de Raymond Ledrut devenu le « patron » incontesté de la sociologie toulousaine durant les années 1970. Cependant, les archives du département de sociologie révèlent que la mise en application des réformes qui suivirent 68 – la réforme Faure, puis plus tard de celle de Saunier-Seïté – ne s'est pas faite sans résistance.

Une institutionnalisation précoce de la sociologie

La sociologie à Toulouse, présente dès la fin des années 1950, fut portée par deux sociologues, Raymond Ledrut (1919-1987) et Paul de Gaudemar (1919-1995). Deux hommes de même génération et de même formation – ils sont tous les deux agrégés de philosophie – mais qui avaient pourtant une conception et une expérience très différentes de la sociologie⁸. Le premier développa la sociologie sur le versant de la recherche en créant en 1957 le Centre de Recherche Sociologique (le CRS), le second sur le versant de l'enseignement en mettant en place dès 1959 la licence de sociologie.

Raymond Ledrut et la recherche sociologique

Agrégé, R. Ledrut fut d'abord professeur de philosophie au prestigieux Lycée Pierre de Fermat de Toulouse, considéré comme un vivier de

⁷ Rappelons que Célestin Bouglé a enseigné à la faculté des Lettres de Toulouse de 1900 à 1909. Il fut d'abord recruté en tant que chargé de cours, puis nommé l'année suivante professeur de philosophie sociale, avant de rejoindre La Sorbonne.

⁸ « Pour être un peu caricatural, on pourrait dire que Ledrut avait quelque chose du 'Gurvitchéen' un peu fou avec sa petite barbiche et son éloquence parfois un peu brouillonne tandis que De Gaudemar représentait un peu le profil du rationaliste 'post-durkheimien', version intelligentsia rive gauche marxisante de la fin des années 40 avec ses cigarettes roulées au coin de la bouche » (NEVERS Jean-Yves, « Récit fragmentaire et forcément subjectif de la naissance du CERTOP remplacée dans le contexte de la sociologie toulousaine (1966-1998) », 1998, document personnel, p. 2).

contestataires en Mai 68⁹. En 1956, il fut détaché au CNRS pour préparer un doctorat sous la direction de G. Gurvitch. C'est dans ce cadre qu'il fonda l'année suivante le Centre de Recherche Sociologique (CRS) qu'il dirigea jusqu'en 1982 – soit pendant vingt-cinq ans. D'abord équipe associée au Centre d'Études Sociologiques¹⁰ (CES) de Paris, le CRS¹¹ devint un laboratoire associé au CNRS en 1975¹². Bien entendu, les moyens de recherche avant 1968 étaient encore modestes, mais le CRS devint un lieu de formation pour les étudiants et le foyer de recrutement des futurs chercheurs et des futurs enseignants du département de sociologie.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la sociologie du travail accompagna la reconstruction de la discipline et son développement¹³. Elle dominait encore dans les années 1960 aussi bien sur le plan des recherches que sur celui de l'enseignement. Cependant R. Ledrut introduisit un domaine de recherches neuf, initié par Henri Lefebvre, la sociologie urbaine. En effet, quand il soutint en 1966 son doctorat d'état¹⁴ dont la thèse secondaire portait sur la sociologie urbaine et l'aménagement urbain¹⁵, la ville – objet de transformations rapides et importantes – était encore peu étudiée par les sociologues français. Mais à partir du milieu des années 1960 et durant les années 1970, elle constitua un domaine de recherche très actif grâce à la demande sociale qui généra de nombreuses études de terrain sur diverses agglomérations pour interroger les

⁹ FAURÉ Christine, « Mai 1968 à Toulouse, le Mouvement du 25 avril », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 1988, n° 11-13, p. 200.

¹⁰ Premier laboratoire CNRS de sociologie fondé en 1946 par Georges Gurvitch à Paris, il resta le seul laboratoire CNRS jusqu'en 1968. Pour une présentation détaillée de son histoire, voir VANNIER Patricia, « Un laboratoire pour la sociologie : le Centre d'études sociologiques (1946-1968) ou les débuts de la recherche sociologique en France », thèse de doctorat en sociologie de l'Université Paris-V, sous la direction de BERTHELOT Jean-Michel, 1999.

¹¹ En 1982, sous la direction de Jean-Michel Berthelot, il changea d'acronyme devenant le CeRS. En 1987, transformé en équipe d'accueil de l'université, il prit le nom de Centre d'Études et de Recherches Sociologiques (Archives du laboratoire), puis Centre d'Études et des Rationalités Sociologiques. Il devint à nouveau associé au CNRS en 1999 sous la direction de Michel Grossetti, avant de rejoindre la structure du LISST (Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires) en 2007.

¹² Archives Raymond Ledrut.

¹³ VANNIER Patricia (2000), « Les caractéristiques dominantes de la production du Centre d'Études Sociologiques (1946-1968) : entre perpétuation durkheimienne et affiliation marxiste », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n° 2, pp. 125-146.

¹⁴ Sa thèse principale portait sur la sociologie du chômage, phénomène très marginal à cette époque, et fut publiée aux Presses Universitaires de France (LEDRUT Raymond, *Sociologie du chômage*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Bibliothèque de Sociologie contemporaine », 1966, 548 p.).

¹⁵ LEDRUT Raymond, *Sociologie urbaine*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Le Sociologue », 1967, 224 p.

changements liés à l'urbanisation rapide que connût la France durant cette période¹⁶. Et à Toulouse, avec R. Ledrut, promoteur de la sociologie urbaine, la ville devint un objet d'étude sociologique central.

Les études menées au sein du CRS¹⁷, laboratoire généraliste, ne permettaient pas toutefois de répondre à l'augmentation de la demande sociale. R. Ledrut créa alors en 1966 avec le géographe Bernard Kayser¹⁸ (1926-2001) le centre Interdisciplinaire d'Études Urbaines (CIEU). Cette association entre sociologie et géographie donna lieu à de nombreux travaux publiés notamment dans la revue *Espaces et Sociétés*, fondée en 1970 par Henri Lefebvre et Anatole Kopp. Revue interdisciplinaire, elle affichait dès le premier numéro le sous-titre de « revue critique internationale de l'aménagement, de l'architecture et de l'urbanisation ». Bernard Kayser était membre du collectif de rédaction aux côtés d'A. Kopp, R. Ledrut, H. Lefebvre... R. Ledrut en assura la rédaction en chef, puis la direction à partir de 1979 jusqu'en 1985.

La recherche urbaine toulousaine était donc en quelque sorte bi-disciplinaire, relevant à la fois de la sociologie urbaine et de la géographie humaine. Plusieurs raisons expliquent ces liens privilégiés avec la géographie. Outre l'amitié et un intérêt de recherche mutuel autour de la ville comme objet d'étude, R. Ledrut et B. Kayser partageaient surtout une vision et une orientation communes concernant les sciences humaines et sociales, en particulier la sociologie et la géographie : nouvelles disci-

¹⁶ LISLE Edmond, « Les sciences sociales en France : développement et turbulences dans les années 1970 », *La revue pour l'histoire du CNRS* [en ligne], 2002, n° 7, mis en ligne le 18 octobre 2006, disponible à l'adresse suivante : <http://journals.openedition.org/histoire-cnrs/543> (consulté le 07 juin 2019).

¹⁷ En 1964, le CRS pilote une grosse enquête « Sociologie de l'Emploi dans ses rapports avec les structures des sociétés industrielles et leur évolution ». Elle est encore au programme pour 1966-1970 sous le titre à peine modifié « sociologie de l'Emploi dans ses rapports avec l'évolution des sociétés industrielles et les différents aspects de leur morphologie ». Entre-temps, cela a donné lieu à plusieurs recherches : sur l'emploi des jeunes à Toulouse, sur les « sous-employables » c'est-à-dire les travailleurs marginaux, sur l'emploi agricole, sur l'emploi et la mobilité des migrants depuis 1954 à 1962, et, bien entendu, sur le chômage, thèse principale du doctorat de R. Ledrut (Archives du CRS).

¹⁸ Ancien maquisard et communiste, il fut élu conseiller municipal de Cannes de 1950 à 1956 avant de s'installer à Toulouse (BATAILLON CLAUDE, « Six géographes en quête d'engagement : du communisme à l'aménagement du territoire. Essai sur une génération », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Épistémologie, Histoire de la Géographie, Didactique, document 341, mis en ligne le 27 juin 2006, disponible à l'adresse suivante : <http://journals.openedition.org/cybergeo/1739> (consulté le 03 avril 2019), p. 10).

plines universitaires¹⁹, celles-ci devaient être utiles à la société et « applicables » afin de résoudre les problèmes sociétaux.

Ainsi, R. Ledrut institutionnalisa la recherche sociologique à travers la création du CRS et la recherche urbaine à travers le CIEU. La sociologie urbaine constitua alors une identité propre de la sociologie toulousaine des années 1960 et 1970. Mais une date tout aussi importante suivit très vite celle de la naissance du CRS, c'est 1959 avec l'ouverture de la licence de sociologie grâce à Paul de Gaudemar (1919-1995) qui entraîna une plus forte dynamique pour la discipline.

Paul de Gaudemar et l'enseignement de la sociologie

À Toulouse comme dans les autres universités françaises, la sociologie avait d'abord entretenu des liens d'affiliation avec la philosophie. Ainsi, la sociologie était enseignée à Toulouse dès les années 1950 dans le cadre d'un cours de philosophie en propédeutique et dans le cadre du certificat « morale et sociologie » qui composa la licence de philosophie à cette époque. C'est Paul de Gaudemar (1919-1995), alors assistant, puis maître-assistant, qui assurait ces enseignements de sociologie au sein de la licence de philosophie.

Mais le processus d'autonomisation qui s'opéra au niveau national conduisit la sociologie à rompre ce lien en 1958 avec la création de la licence dans laquelle la philosophie ne figurait pas au profit de l'économie, la géographie, la psychologie sociale... À Toulouse, la licence de sociologie ouvrit dès 1959 à l'initiative de Paul de Gaudemar avec alors cinq inscrits²⁰ et est sans doute la première de province²¹. Identique à celle de la Sorbonne ouverte un an plus tôt, elle était constituée de quatre certificats : « sociologie générale » assuré par Paul de Gaudemar, « psychologie sociale », « économie politique », en option, soit « ethnologie »,

¹⁹ La licence de géographie fut créée en 1941, celle de sociologie en 1958. Parmi les autres disciplines formant les sciences humaines et sociales, la licence d'histoire comme celle de philosophie datent de 1907, celle de psychologie de 1947 ; la licence d'économie ne fut créée qu'en 1960.

²⁰ Parmi lesquels Robert Bages, Claude Rivals, Robert Cabane ; le premier devint chercheur au CNRS, le second professeur au département de sociologie (Archives du Département de sociologie de Toulouse).

²¹ La licence de sociologie ouvrit à Lille en octobre 1961 avec six ou sept inscrits et celle de Nanterre seulement à la rentrée de 1965 (DELSAUT Yvette, « Sur les héritiers », in CHAPOULIE Jean-Michel, KOURCHID Olivier, ROBERT Jean-Louis, SOHN Anne-Marie (dir.). *Sociologues et sociologies. La France des années 60*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 66 ; DORMOY-RAJRAMANAN Christelle, « La sociologie nanterrienne 'autour de 68'. Entre expertise et contestation », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 2018, vol. 12, n° 3, pp. 481-511).

soit « géographie humaine » dispensé par Bernard Kayser. Ces certificats demeurèrent sans changement jusqu'en 1968.

Ce processus d'autonomisation de la sociologie qui impliquait la rupture avec la philosophie a été national²². Par contre, les liens avec les autres disciplines constituent des spécificités plus locales et les liens d'association avec la géographie sont une spécificité toulousaine qui favorisa le développement des deux disciplines. Ainsi, les deux disciplines intervenaient réciproquement dans leurs formations respectives : le géographe B. Kayser dans la licence de sociologie et le sociologue R. Ledrut dans celle de géographie. À partir des années 1960, la géographie était donc une discipline partenaire, associée à la sociologie, aussi bien dans le développement de l'enseignement que dans celui de la recherche.

La conjonction temporelle entre la création du CRS en 1957 et l'ouverture de la licence en 1959 fut en outre très bénéfique à la sociologie toulousaine. Les enseignants recrutés pour la licence menaient des recherches au sein du CRS²³. Ce dernier trouva parmi les étudiants des vacataires pour participer aux travaux de recherche qui servaient d'outils pédagogiques précieux pour l'enseignement²⁴. Devenus diplômés, certains des anciens étudiants devinrent par la suite ingénieurs, chargés de recherche ou assistants d'université.

La licence de sociologie, gérée administrativement par Paul de Gaudemar, vit ses effectifs étudiants augmenter rapidement : trois ans plus tard, en 1962, ils étaient dix-sept inscrits auxquels s'ajoutaient les étudiants en licence libre²⁵. Certes, au cours des premières années, les diplômés en sociologie étaient encore très peu nombreux – moins de cinq par an –, mais en 1967, ils étaient onze et leur nombre cumulé atteignit les trente licenciés²⁶.

²² Des années plus tard, la philosophie réapparut dans la licence de sociologie au titre de l'option ou de l'ouverture disciplinaire.

²³ Il s'agit de Georges Calvet, Claude Rivals, puis Dany Caussade, Michel Eliard, Monique Haicault, Gérald Caussade, Aurore Buisson, Pierre-Jacques Rojzman, Christian Roy...

²⁴ La construction des questionnaires dans le cadre de recherches au sein du CRS était réinvestie pour les travaux dirigés dans l'enseignement méthodologique par exemple (Archives du département de sociologie).

²⁵ En s'inscrivant en licence libre, les étudiants avaient la possibilité de choisir différents certificats pour la composer.

²⁶ Archives du département de sociologie. Ce sont évidemment des chiffres bien modestes, en comparaison des quelques 200 licenciés en sociologie recensés en France en 1961 dans le *Guide de l'étudiant en sociologie* et près de 1.000 en 1971 (CAZENEUVE Jean, BALLE FRANCIS et AKOUN André, *Guide de l'étudiant en sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1971, p. 210).

Cependant quand Mai 68 éclata à Toulouse, le contexte universitaire de la sociologie avait quelque peu évolué au profit de R. Ledrut. En effet, après son doctorat, celui-ci intégra l'université en 1967, d'abord comme maître de conférences, puis comme professeur de sociologie en 1968, et devint le « patron » de la discipline – à la fois sur le versant de la recherche et de l'enseignement – et accessoirement le « patron » de Paul de Gaudemar qui n'avait jamais passé de thèse.

~~Mai 68 à Toulouse~~ : un décalque du quartier latin parisien

Les événements toulousains ont de nombreux points communs avec la situation parisienne, à commencer par le contexte démographique universitaire et les étapes du mouvement étudiant ; les conséquences, en revanche, seront plus spécifiques.

La pression démographique des étudiants

La pression démographique des étudiants est en effet une donnée commune. À Paris, elle avait conduit dès 1964 à l'installation d'un campus à Nanterre, ville en pleine expansion, pour désengorger les facultés parisiennes, en particulier celle de La Sorbonne. Les caractéristiques particulières de ce nouveau campus en chantier – son éloignement géographique, son isolement, l'urbanisation et la découverte des bidonvilles²⁷ – ont parfois été mis en avant comme ferments pour expliquer la naissance de la contestation étudiante à Nanterre²⁸.

À Toulouse, en 1968, le campus du Mirail n'existait pas encore et les cours avaient lieu dans l'université historique, située au centre-ville, rue Lautman, où la vie étudiante s'organisait dans une ambiance de quartier latin « entre la Place du Peyrou et la Place du Capitole »²⁹. Cependant, comme à Paris, le nombre d'étudiants augmentait rapidement depuis le milieu des années 1960 : en 1965, on comptait 22.645 étudiants, 28.377 en 1966, soit environ 25% de plus en un an, et près 33.000 en 1967,

²⁷ Près d'une dizaine de bidonvilles étaient alors recensés à Nanterre. Le plus important, avec près de 10.000 personnes, était situé près de la gare « La Folie » qui reliait Paris par la ligne de RER. Celui dit de l'avenue de la République jouxtait le campus. Ils seront détruits en juin-juillet 1971 (COHEN Muriel, « Bidonvilles de Nanterre : une destruction en trompe-l'œil », *Plein droit*, 2011, vol. 88, n° 1, pp. 33-34).

²⁸ BRILLANT Bernard, *Les Clercs de 68*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Le Nœud Gordien », 2003, p. 157.

²⁹ NEVERS Jean-Yves, « Récit fragmentaire et forcément subjectif de la naissance du CERTOP replacé dans le contexte de la sociologie toulousaine (1966-1998) », *op. cit.*, p. 8.

soit un dixième de la population toulousaine³⁰. Cette augmentation s'observait dans toutes les facultés toulousaines, mais plus fortement encore à la faculté de Droit et des Lettres dont les locaux étaient difficilement extensibles malgré le rachat à proximité d'anciens terrains militaires de l'Arsenal³¹.

Cette augmentation des effectifs avait des répercussions sur les débouchés professionnels et le déclassement des filières littéraires auxquelles se rattachaient les sciences humaines et sociales. Les étudiants en avaient conscience très tôt ainsi qu'en témoigne cet article paru en 1961 dans *Prométhée*³², la revue de l'association corporative des étudiants en Lettres de Toulouse, intitulé *Les études de Lettres ont-elles un avenir ?*³³. La littérature syndicale toulousaine éclaire sur les débats touchant à la condition étudiante dès le début des années 1960³⁴ et rappelle que l'UNEF, le syndicat alors majoritaire, portaient des revendications très politiques et avant-gardistes comme l'allocation d'études pour tous³⁵.

Face à l'augmentation des effectifs étudiants, de grands projets d'aménagement urbain étaient en cours de réalisation pour accueillir les facultés

³⁰ GODECHOT Jacques, « 1968 à la Faculté des Lettres de Toulouse », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, 1978, tome 90, n° 138-139, p. 478.

³¹ *Livret de l'étudiant de l'Université de Toulouse – faculté des Lettres et Sciences Humaines*, 1965-1966 et 1966-1967. L'Arsenal fut le nom donné à l'Université de Droit et Sciences Sociales à partir de 1968 jusqu'en 2009. Elle s'appelle désormais l'Université Toulouse I Capitole.

³² *Prométhée*, revue à l'initiative de l'AGET, l'Association Générale des Étudiants de Toulouse, se positionnait politiquement à gauche et militait pour la fin de la guerre en Algérie.

³³ Dans cet article, on peut ainsi lire que concernant la psychologie et la sociologie « les possibilités sont nombreuses dans l'orientation professionnelle, les maisons d'enquêtes et les entreprises (conseillers du travail) » (*Prométhée*, revue de l'association corporative des étudiants en Lettres, 1961, n° 3, p. 4).

³⁴ On peut citer à titre d'exemple cet article dénonçant les « attaques contre le monde étudiant... » (*Prométhée*, revue de l'association corporative des étudiants en Lettres, 1962, n° 1, p. 3 et 17) ou cet autre faisant le point avec le Bureau Universitaire des Statistiques (BUS) de la très lente démocratisation de l'université qui accompagne l'augmentation du nombre d'étudiants (*Prométhée*, revue de l'association corporative des étudiants en Lettres, 1962, n° 2, p. 3).

³⁵ LEGOIS Jean-Philippe, MONCHABLON Alain et MORDER Robi, « Le mouvement étudiant et l'Université : entre réforme et révolution » in DREYFUS-ARMAND Geneviève, FRANK Robert, LEVY Marie-Françoise et ZANCARINI-FOURNEL Michelle (dir.), *Les Années 68. Le temps de la contestation*, Paris, Éditions Complexe, 2000, pp. 281-298. Des témoignages recueillis plus récemment viennent confirmer une certaine politisation des étudiants dès avant 1968 (DORMOY-RAJRAMANAN Christelle, GOBILLE Boris, NEVEU Erik, *Mai 68 par celles et ceux qui l'ont vécu*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2018, p. 8-9). Voir également FAURÉ Christine, *Mai 68, Jour et nuit*, Paris, Découvertes Gallimard, coll. « Découvertes histoire », 2008 [1998], 128 p.

sur des sites adaptés. La faculté des Sciences s'installa à partir de 1963 en périphérie de la ville sur un vaste terrain à Rangueil pensé sur le modèle du campus à l'américaine. La faculté de Médecine et de Pharmacie la rejoignit Route de Narbonne³⁶. Quant à la faculté des Lettres et Sciences Humaines, son déplacement était envisagé dès 1964 et voté à l'unanimité par l'Assemblée de la faculté des Lettres, le 15 février 1965, pour la « cité-satellite » du Mirail – nouveau quartier dont le projet d'urbanisation avait été remporté par Georges Candilis³⁷. L'Assemblée stipulait en outre que la nouvelle faculté devait être construite avec des « bâtiments conçus pour les besoins de 1985 », une bibliothèque et un restaurant universitaires, des résidences étudiantes ainsi que des installations sportives³⁸. Le projet fut alors confié à l'architecte du Mirail, G. Candilis, qui en dessina les plans en 1966.

Avec le départ de la faculté des Lettres et Sciences Humaines au Mirail, la faculté de Droit – demeurant seule sur le quartier Saint-Sernin du centre-ville – pouvait s'étendre sur les terrains de l'Arsenal laissés vacants. Cependant, les financements de l'État pour la construction au Mirail tardèrent à venir, malgré l'urgence signalée par le doyen Godechot³⁹, lorsque les événements de Mai 68 gagnèrent la faculté du centre-ville.

« *Le mouvement du 25 avril* »

Selon plusieurs auteurs⁴⁰, Toulouse fut la première ville universitaire de province à réagir aux événements parisiens. Sans reprendre les étapes du mouvement toulousain, on peut toutefois relever plusieurs points ou épisodes similaires à celui de la capitale.

³⁶ Après 1968, elles seront regroupées au sein de l'Université Toulouse III Paul Sabatier.

³⁷ Architecte et urbaniste grec, Georges Candilis (1913-1995) rejoignit Le Corbusier à partir de 1945 et fut l'un de ses collaborateurs. En 1962, il remporta le projet de ville nouvelle pour le quartier du Mirail, à l'Ouest de Toulouse. Cependant, en décembre 1971, il se retira du « grand projet » après des années de tracasseries administratives et politiques. Les élections municipales de 1971 avaient donné la victoire aux opposants de son projet pour en faire le grand ensemble que l'on connaît aujourd'hui à des fins de rentabilité (JAILLET-ROMAN Marie-Christine, et ZENDJEBIL Mohammed, « Le Mirail : un projet de 'quasi-ville nouvelle' au destin de grand ensemble », *Histoire urbaine*, 2006, vol. 17, n° 3, pp. 85-98, p. 92).

³⁸ GODECHOT Jacques, « 1968 à la Faculté des Lettres de Toulouse », *op. cit.*, pp. 476.

³⁹ *Ibid.* Historien de formation, Jacques Godechot fut doyen de la Faculté des Lettres en 1961 à 1971. Pour une présentation biographique, voir PETITFRÈRE Claude, « Jacques Godechot (1907-1989) », *Annales historiques de la Révolution française*, 1990, n° 281, pp. 308-317.

⁴⁰ DÉLAIE Alain et RAGACHE Gilles, *La France de 68*, Paris, Seuil, 1978, 238 p. ; FAURÉ Christine, « Mai 1968 à Toulouse, le Mouvement du 25 avril », *op. cit.*, pp. 200-204 ; GODECHOT Jacques, « 1968 à la Faculté des Lettres de Toulouse », *op. cit.*, pp. 473-496.

En effet, le « mouvement du 25 avril » de Toulouse répondit à celui du « 22 mars » de Nanterre avec l'émergence d'un leader étudiant, Alain Alcouffe⁴¹, inscrit en cinquième année d'économie et président du bureau de l'AGET-UNEF. L'envahissement des locaux et l'évacuation policière qui en découla, puis l'occupation et la formation d'un comité de gestion furent aussi au répertoire des événements toulousains.

Le contexte politique et international fut à l'origine de la journée du 25 avril qui finit par un affrontement entre étudiants gauchistes et d'extrême-droite. Ce jour-là, à l'initiative de l'AGET-UNEF et du CVN⁴², une réunion d'information fut organisée sur la tentative d'assassinat dont fut victime l'étudiant ouest-allemand, Rudi Dutschke⁴³, dirigeant influent du SDS, l'Union socialiste allemande des étudiants. D'abord autorisée dans le grand amphithéâtre de 1.000 places par le doyen de la faculté des Lettres, Jacques Godechot⁴⁴, elle fut ensuite interdite sur ordre du recteur Richard. Ce dernier craignant des incidents graves demanda aux forces de l'ordre de se poster aux alentours des facultés. Les étudiants envahirent alors l'amphi Marsan⁴⁵ pour tenir leur réunion à laquelle participa Daniel Bensaïd⁴⁶ venu raconter les événements de Nanterre⁴⁷.

Cependant, des étudiants de la faculté de Droit, anciens membres de la Fédération des étudiants nationalistes (FEN), association d'extrême-droite,

⁴¹ Alain Alcouffe devint enseignant-chercheur en économie à l'Université de Toulouse I jusqu'à sa retraite en 2013.

⁴² Le Comité Vietnam National, créé en 1966, pour dénoncer l'intervention américaine au Vietnam, mobilisait de nombreux étudiants.

⁴³ Le 11 avril 1968, devant le bureau du SDS, un individu tira trois balles sur Rudi Dutschke. Rescapé, il mourut en 1979 des séquelles de cet attentat. Il fut également un des membres fondateurs du Parti Les Verts.

⁴⁴ Le doyen Godechot assura la présidence du comité des doyens, en remplacement du doyen Reboul parti en mission en Israël, lors de la session du 13 mai qui vota à l'unanimité une motion demandant la démission du ministre de l'Éducation nationale, Alain Peyrefitte (GODECHOT Jacques, « 1968 à la Faculté des Lettres de Toulouse », *op. cit.*, pp. 485-486).

⁴⁵ Selon le doyen Godechot, ils étaient plus de 400 dans un amphi prévu pour 200 places (*Ibid.*, p. 481).

⁴⁶ Toulousain d'origine, il était étudiant à Nanterre au moment des événements et militant de la Jeunesse Communiste Révolutionnaire (JCR). Il sera à partir de 1969 un des dirigeants de la Ligue communiste avec Alain Krivine.

⁴⁷ FAURÉ Christine, « Mai 1968 à Toulouse, le Mouvement du 25 avril », *op. cit.*, p. 200. Le témoignage d'Alain Alcouffe confirme également sa présence dans un article de La Dépêche « À Toulouse, Mai 68 commence le 25 avril », signé par Pierre Mathieu le 25 avril 2018.

ou appartenant à la mouvance Occident⁴⁸, décidèrent de les déloger en les attaquant par des jets de pierre dans les fenêtres, de pétards et de petites bombes de fabrication artisanale⁴⁹. Dans l'amphi Marsan, les étudiants se barricadèrent avec des tables et des chaises et ripostèrent.

Face à cette situation, le recteur Richard décida de joindre au téléphone le ministre de l'Éducation nationale, Alain Peyrefitte, qui lui déclara : « Faites entrer la police »⁵⁰. Les forces de l'ordre enfoncèrent alors la porte de l'amphi Marsan, détruisirent les barricades qui en obstruaient l'entrée et firent sortir les étudiants de Lettres, en même temps qu'ils chassèrent les étudiants en Droit de la cour de la faculté. Cependant les affrontements entre étudiants se poursuivirent dans les rues du centre-ville, faisant seulement quatre blessés légers⁵¹. Cette journée servit de fondation au mouvement qui publia un bulletin, *25 avril*⁵², sous la direction d'Alain Alcouffe, pour relater les événements au jour le jour⁵³.

Les jours suivants, plusieurs manifestations se succédèrent, comme à Paris et dans d'autres villes de province, mais les revendications s'étaient resserrées au contexte national et universitaire : elles portaient avant tout sur le système des examens⁵⁴, la suppression des cours magistraux, la fin du mandarinat... jusqu'à celle du 13 mai qui se termina par l'occupation de la faculté des Lettres⁵⁵.

Le 24 mai 1968, à l'issue d'une manifestation en faveur de Daniel Cohn-Bendit⁵⁶, le drapeau rouge flotta sur la vieille université toulousaine, ainsi qu'aux grilles du balcon du Capitole – lieu du pouvoir municipal – aux côtés du drapeau noir. Cet étendard rouge et noir symbolisa la prise de pouvoir populaire sur les institutions locales.

⁴⁸ Constituée en 1960 dans le contexte de la guerre d'Algérie, la FEN se positionna en faveur de l'Algérie française et entendit lutter contre la marxisation de l'UNEF. En 1964, une scission forma le groupe « Occident » conduisant à l'autodissolution de la FEN en 1967. Occident fut à son tour dissout en octobre 1968.

⁴⁹ GODECHOT Jacques, « 1968 à la Faculté des Lettres de Toulouse », *op. cit.*, p. 481.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 481.

⁵¹ *Ibid.*, pp. 481-482.

⁵² Seuls trois numéros sans date ont été publiés. Dans ce qui fut sans doute le premier numéro, la photo d'Alain Alcouffe fait la une : il est porté sur les épaules de ses camarades, au milieu d'une foule et tient un mégaphone (FAURÉ Christine, « Mai 1968 à Toulouse, le Mouvement du 25 avril » *op. cit.*, p. 201).

⁵³ *Ibid.*, p. 201.

⁵⁴ Sur 1.000 étudiants inscrits en première année de faculté de Lettres à Toulouse, 148 obtenaient la Licence (GODECHOT Jacques, « 1968 à la Faculté des Lettres de Toulouse », *op. cit.*, p. 484).

⁵⁵ *Ibid.*, p. 487.

⁵⁶ Celui-ci venait d'être frappé le jour même d'une interdiction de séjour par le ministre de l'Intérieur Christian Fouchet.

Les étudiants s'organisèrent pour maintenir l'occupation des locaux qui dura jusqu'au 12 juillet. Ils formèrent une milice nommée MFL (milice de la faculté des Lettres), stockèrent des cailloux, des manches de pioches et des cocktails Molotov⁵⁷. Néanmoins, les examens, un temps boycottés par les étudiants, devaient avoir lieu. Ils négocièrent avec le comité de gestion tripartite⁵⁸ les modalités de validation et obtinrent une admission sans examen pour les étudiants ayant obtenu la moyenne durant l'année et un oral devant un jury d'au moins deux enseignants pour les autres⁵⁹.

Si Mai 68 et l'occupation des locaux s'achevèrent avec le début des vacances d'été, comme partout en France, la rentrée de 1968 connut de nouveaux troubles. Face aux incidents et bagarres qui éclatèrent régulièrement durant l'automne 1968 entre littéraires et juristes – ou plus précisément entre étudiants gauchistes et étudiants d'extrême-droite – le doyen Marty de la faculté de Droit décida en décembre 1968 « de faire placer d'urgence une grille de fer au travers du jardin, jusque-là commun aux facultés des Lettres et de Droit »⁶⁰ afin d'éviter la contagion chez les juristes⁶¹.

Mais bientôt le déménagement de la faculté des Lettres et Sciences Humaines sur le site du Mirail allait avoir lieu. En effet, Mai 68 et la réforme Faure qui suivit accélérèrent les travaux qui commencèrent en 1969. Certaines sections (Histoire, Espagnol, Anglais, Allemand et langues slaves) s'installèrent dès 1969 dans des locaux temporaires, tandis que la sociologie arriva pour la rentrée de 1971⁶².

Après 68 : le retour à l'ordre ?

La loi d'orientation de l'enseignement d'Edgar Faure, devenu en juillet ministre de l'Éducation nationale, fut promulguée le 12 novembre 1968. Elle renonçait à la sélection à l'entrée de l'université et réorganisait les facultés, qui devinrent des universités, en mettant en œuvre certaines des revendications de Mai 68 comme l'autonomie et la cogestion par tous

⁵⁷ GODECHOT Jacques, « 1968 à la Faculté des Lettres de Toulouse », *op. cit.*, p. 488.

⁵⁸ Constitué à partir du 17 mai de dix professeurs, dix assistants et maîtres-assistants et dix étudiants, ce comité géra l'université pendant toute la période de son occupation (*Ibid.*, pp. 473-496).

⁵⁹ *Ibid.*, p. 489.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 495.

⁶¹ Cette grille, symbole de la division entre les deux facultés, est restée très longtemps visible avant d'être retirée lors de travaux de rénovation des bâtiments.

⁶² Archives du département de sociologie. Selon certains anciens étudiants, des cours de sociologie avaient lieu au Mirail avant cette date.

les acteurs de l'université. En sociologie, dont la section était désormais dirigée par R. Ledrut, sa mise en application fut néanmoins difficile.

Le temps des réformes universitaires

À bien des égards, la réforme Faure répondait en effet aux attentes de ceux qui avaient souhaité une transformation politique aussi bien que pédagogique des facultés. Ainsi, encourageant l'interdisciplinarité, qu'avait toujours soutenue R. Ledrut, les sections disciplinaires devaient se recomposer en UER, Unités d'Enseignement et de Recherche. R. Ledrut proposa alors avec B. Kayser de constituer une « UER Géographie et Sociologie », validée dans un premier temps par l'assemblée de section réunissant 80 votants⁶³. Mais l'opposition d'étudiants du Comité d'action universitaire (CAU)⁶⁴ et surtout le vote des géographes qui préférèrent rester entre eux⁶⁵, mirent fin au projet de constitution d'un gros département bi-disciplinaire⁶⁶. La section de sociologie, demeurant seule, prit le nom d'« UER de Sciences Sociales » en 1971⁶⁷.

R. Ledrut et B. Kayser lancèrent également une proposition de création d'une Unité de recherche « Sciences Sociales, Expérimentales et Appliquées » qui se voulait pluridisciplinaire associant la démographie, la géographie, l'histoire, la sociologie, la psychologie, la psychophysiologie et les mathématiques appliquées⁶⁸. Cette unité avait pour objet l'étude des phénomènes d'organisation sociale et des processus de transformation des sociétés modernes. Selon les deux « patrons », on attend beaucoup

⁶³ Archives du département de sociologie. La liste des votants n'est pas précisée, mais, vu leur nombre, il est probable que les étudiants de sociologie aient participé à l'assemblée de section aux côtés des enseignants et personnels administratifs qui, ensemble, ne devaient pas être plus d'une douzaine.

⁶⁴ Le CAU s'était constitué contre le mouvement du 25 avril et prit de l'importance surtout à partir de la rentrée de 1968. Ainsi, le 29 novembre 1968, il écrivit une lettre au doyen Godechot pour lui demander de ne pas donner suite à « la formation d'Unités d'Enseignement et de Recherche que pourrait faire monsieur Ledrut, l'actuel chef de section de Sociologie, à la suite de la soi-disante 'Assemblée Générale' du 12 novembre. Nous considérons ce vote comme un abus de confiance » (Archives du département).

⁶⁵ Vote du comité de gestion paritaire de la section de Géographie tenu le 17 octobre 1968 (Archives du département de sociologie).

⁶⁶ Archives du département de sociologie.

⁶⁷ En 1973, l'UER prit le titre d'« Institut de Sciences Sociales » avec ensuite la précision « section de sociologie », puis en 1981, il devint « département de sciences sociales », avec l'ajout « Institut de Sciences Sociales ».

⁶⁸ Deux nouvelles UER furent créées à l'Université Toulouse II le Mirail : celle de mathématiques appliquées et celle de sciences économiques. Cette dernière naquit d'une scission née des événements de Mai 68 avec les sciences économiques de la faculté de Droit.

des « méthodes nouvelles de traitement de l'information, et notamment de celles qui font appel aux ordinateurs », ainsi que de « l'analyse mathématique moderne »⁶⁹. Mais, une fois encore, face à la réticence de certains collègues dont P. de Gaudemar⁷⁰, ce projet ne vit pas non plus le jour.

Paul de Gaudemar, qui n'avait pas de thèse, envisageait difficilement d'être sous la tutelle de R. Ledrut. Il quitta Toulouse à la fin de l'année 1968 pour la nouvelle Université expérimentale de Vincennes⁷¹ créée à la suite des événements de Mai. Entré sur la recommandation de Louis Althusser dont il était un ami d'enfance, il y fit toute sa carrière⁷². Avec le départ de Paul de Gaudemar, Raymond Ledrut devint la figure centrale et unique de la sociologie toulousaine jusqu'au début des années 1980.

Cependant la contestation universitaire ne s'arrêta pas avec Mai 68. L'Université du Mirail connut sa première grande grève en 1976 contre la réforme d'Alice Saunier-Seïté, première femme doyenne d'une faculté en 1968, devenue secrétaire d'État aux universités en 1976. Cette réforme du second cycle universitaire en partie élaborée par son prédécesseur, Jean-Pierre Soisson, provoqua une grève nationale des étudiants de plus de trois mois, de février à mai 1976 – cinq mois à Toulouse selon l'AGET (canal historique)⁷³. Ce qui n'empêcha pas d'ailleurs Alice Saunier-Seïté de devenir ministre des universités de 1978 à 1981⁷⁴.

Du côté de la recherche, l'idée d'un grand laboratoire généraliste avec des groupes thématiques avait fait son temps et le CNRS encouragea désormais les laboratoires spécialisés et l'interdisciplinarité. À Toulouse, deux laboratoires se créèrent : l'ERMOPRES⁷⁵ (Équipe de recherche : modes de

⁶⁹ Archives du département de sociologie.

⁷⁰ Celui-ci écrivit une lettre, datée du 12 novembre 1968, au doyen Godechot regrettant le manque de discussion entre collègues autour de ce projet (Archives du département de sociologie).

⁷¹ D'abord centre universitaire, cette université expérimentale, créée à l'automne 1968 pour répondre aux conséquences des événements de Mai 68, était dotée d'un statut dérogatoire qui lui permettait d'autogérer son découpage disciplinaire. Elle attira de grands noms parmi lesquels Michel Foucault, Michel Serres et Gilles Deleuze, avant d'être transférée en 1980 à Saint-Denis (SOULIÉ Charles (dir.), *Un Mythe à détruire ? Origines et destin du Centre universitaire expérimental de Vincennes*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 2012, 488 p.).

⁷² *Ibid.* note pp. 352-353.

⁷³ Selon le témoignage d'anciens étudiants devenus enseignants à l'université, il n'y eut pratiquement pas de cours pendant la seconde moitié de l'année 1976.

⁷⁴ C'est elle qui fit raser les bâtiments de l'Université de Vincennes déplacée à Saint-Denis en 1980.

⁷⁵ L'ERMOPRES disparut en 1993 au profit du CERTOP (Centre d'études et de recherche : travail, organisation, pouvoirs), sous la direction de Jean-Yves Nevers.

production et sociétés) en 1983, sous la direction d'Yvette Lucas, et le CIREJ⁷⁶ (Centre interdisciplinaire de recherches et d'études juives), équipe d'accueil depuis 1980 devenue en 1987 laboratoire associé au CNRS sous la direction de Chantal Benayoun.

La recherche sociologique à Toulouse s'était développée dans les années 1960 en étroite collaboration avec l'enseignement mais dans les années 1980, l'égalisation des statuts d'enseignants et de chercheurs⁷⁷ conduisit paradoxalement à les séparer. D'autant plus que depuis Mai 68, la direction d'un laboratoire CNRS n'était plus réservée aux seuls professeurs mais pouvait être assurée par les chercheurs eux-mêmes, comme ce fut le cas de l'ERMOPRES et du CIREJ. La vitalité de la sociologie toulousaine avec trois laboratoires CNRS obligea à leur réévaluation et, en toute logique, à la perte en 1988 de l'association CNRS du laboratoire historique, le CRS, qui devint alors *équipe d'accueil* sous le nom de Centre d'études des rationalités et des savoirs, avec l'acronyme CERS⁷⁸.

Le retour du mandarinate

La cogestion de l'université, expérimentée depuis les événements, fut inscrite dans la loi Faure en remplacement du pouvoir facultaire détenu par les seuls professeurs titulaires de chaire, désignés sous le terme de mandarins. Cela impliquait la participation au conseil universitaire d'élus étudiants⁷⁹ et de personnels administratifs aux côtés des enseignants – les professeurs, anciens mandarins, mais aussi les assistants et maîtres assistants. Si le mandarinate, au cœur de la contestation de Mai 68, semblait aboli, il revint pourtant très vite en sociologie comme dans les autres sections ou UER à travers les figures de « patrons ».

Dès 1969, avec le départ de P. de Gaudemar, Raymond Ledrut, directeur de la section de sociologie et directeur du Centre de Recherches

⁷⁶ Le CIREJ devint ensuite Centre Interdisciplinaire de Recherches et d'Études Juives et Diasporas (CIREJED).

⁷⁷ La loi Savary de 1984 remplaça les UER en UFR (Unité de Formation et de Recherche), créa l'habilitation à diriger des recherches (HDR) en remplacement du doctorat d'État, et institua le statut des « enseignants-chercheurs » regroupant les deux corps de professeurs et de maîtres de conférences. Les statuts d'assistant et de maître assistant disparurent peu à peu. Un décret antérieur, en 1983, avait fait fusionner d'une part les corps d'attachés et de chargés de recherche, qui étaient contractuels et devinrent alors fonctionnaires, et d'autre part ceux de maîtres et de directeurs de recherche.

⁷⁸ Archives du laboratoire.

⁷⁹ L'UNEF malgré ses divisions internes, ou à cause de celles-ci, boycotta les élections universitaires (LEGOIS Jean-Philippe, MONCHABLON Alain et MORDER Robi, « Le mouvement étudiant et l'Université : entre réforme et révolution » *op. cit.*, p. 293).

Sociologiques, devint en effet le « patron » incontesté de la sociologie toulousaine. Cela signifiait une concentration des fonctions dans les mains d'un seul, des prérogatives rarement discutées, mais surtout une mainmise sur les recrutements et les carrières des enseignants et des chercheurs. Il avait ainsi le pouvoir de recruter les enseignants, les ingénieurs d'études et chargés de recherche au CRS, qu'il choisit le plus souvent parmi ses étudiants⁸⁰, et décidait donc de leur carrière.

C'est dans ce contexte que s'opéra le recrutement à Toulouse de Jean-Michel Berthelot⁸¹, agrégé de philosophie – critère indispensable –, qui venait de soutenir en 1980 son doctorat d'État⁸² pour lui succéder dans ses différentes fonctions et directions. Car comme tout « patron », R. Ledrut se préoccupait de sa succession au département et au laboratoire de sociologie⁸³. J-M. Berthelot reproduisit dans un premier temps le mode de gouvernance patronal ou mandarinal. Néanmoins, il eut du mal à conquérir auprès des enseignants, chercheurs et techniciens une légitimité qu'ils n'étaient pas disposés à lui donner⁸⁴. Cette succession était d'autant plus difficile que R. Ledrut resta encore quelques années dans le département, partageant de surcroît avec J-M. Berthelot le bureau de direction et entretenant de fait avec ambiguïté son ancien rôle de directeur et de « patron ». Si J-M. Berthelot laissa rapidement la direction du département de sociologie⁸⁵, il conserva tout de même celle du laboratoire jusqu'à son départ pour l'Université Paris-V en 1997, soit pendant quinze ans.

Paradoxalement, en dépit de la mise en place d'une gestion paritaire, l'institution universitaire post-68 favorisait ce mode de gouvernance man-

⁸⁰ Le recrutement se déroulait de façon très informelle dans son bureau ou à son domicile : « J'ai signé mon contrat en buvant l'apéritif chez lui » nous raconta un ancien enseignant. Les commissions de spécialistes chargées de sélectionner les enseignants, devenues depuis des comités de sélection avec la loi LRU de 2007, ne furent instituées qu'en 1988.

⁸¹ Il était également [redacted] militant de l'Union des Jeunes Communistes Marxistes Léninistes (UJCM), [redacted] ment maoïste fondé en 1966, et actif pendant le mouvement de Mai 68.

⁸² BERTHELOT Jean-Michel, *Le Piège scolaire*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Pédagogie d'aujourd'hui », 1983, 297 p.

⁸³ Militant au PSU (Parti socialiste unifié), R. Ledrut était surtout soucieux de ne pas les confier à un membre du Parti communiste, telle Yvette Lucas pourtant légitime sur le plan académique à lui succéder [redacted]

⁸⁴ « Personne n'avait pas [redacted] de remplacer Ledrut. Aussi brillant soit-il, nous, on ne le concevait pas. On vouait à Ledrut une telle admiration, c'était un intellectuel comme on ne ferait plus jamais. Donc il n'avait pas le droit de prendre sa place ! » analysa a posteriori l'une de ses anciennes collègues.

⁸⁵ Michel Eliard prit la direction du département de sociologie en 1985.

darinale pourtant dénoncé quelques mois plus tôt, y compris parfois par les patrons eux-mêmes. Ainsi R. Ledrut, qui bénéficiait par ailleurs d'une stature internationale avec l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française (AISLF)⁸⁶, fut le « patron » de la sociologie toulousaine et mandarin malgré lui, mais sans autoritarisme, ni tyrannie⁸⁷, exerçant ses fonctions et prérogatives sans partage jusqu'en 1982, date où il prit sa retraite⁸⁸.

Conclusion

Étudier à l'échelle locale et disciplinaire les événements de Mai 68, ses prémisses et ses conséquences, permet de confirmer certains aspects du mouvement national, rendus plus visibles si ce n'est prévisibles, mais en interroge d'autres.

Nous avons ainsi relevé des caractéristiques initiales communes aux autres universités françaises tels l'augmentation de la population étudiante, un intérêt accru pour les disciplines nouvelles, à la fois critiques et applicables, mais aussi des spécificités locales comme l'implantation précoce de la sociologie à Toulouse, aussi bien sur le versant de la recherche que celui de l'enseignement, ou ses liens étroits avec la géographie.

Quant au « mouvement du 25 avril », il a reproduit de manière assez étonnante celui de la capitale, tel un décalque du quartier latin parisien : une contestation politique et une critique de l'université, l'émergence d'un leader étudiant, une occupation de l'université, la mise en place de comité de gestion paritaire...

Les conséquences du mouvement étudiant au cours de la période post-68 suscitent le plus d'interrogations et renferment de nombreux paradoxes. Tout d'abord la réforme Faure qui a entériné plusieurs revendications de Mai, telle la cogestion de l'université ou l'interdisciplinarité, a conduit à des résistances de la part des étudiants comme des enseignants : boycott des élections par l'UNEF, contestation et vote défavorable au regroupement de la géographie et de la sociologie au sein d'une même

⁸⁶ Il fut membre du bureau de 1971 à 1975, vice-président de 1975 à 1978, puis président de l'AISLF de 1978 à 1982.

⁸⁷ Ceux qui l'ont connu en parlent avec beaucoup de respect, d'admiration intellectuelle et évoquent en insistant la liberté et l'autonomie qu'il leur accordait dans leur travail.

⁸⁸ Au décès de Raymond Ledrut en janvier 1987, le département devint, sur la suggestion de Jean-Michel Berthelot, « Institut de Sciences Sociales Raymond Ledrut ». Cet hommage lui conféra définitivement le statut de « patron » ou de « père » (la racine est la même) de la sociologie toulousaine et le sacralisa en quelque sorte.

UER... Ensuite, cette réforme, pourtant censée transformer la Faculté pour relever le défi d'une université de masse, a été suivie d'autres réformes tout autant contestées, comme celle de Saunier-Seïté en 1976, rendant le retour à l'ordre universitaire éphémère voire impossible.

Mais le paradoxe le plus fort a sans doute été la réapparition de l'ancien pouvoir des professeurs sous la forme patronale. En effet, après le choc de Mai 68, l'université s'est recomposée en établissant localement des « patrons » au pouvoir exorbitant et rarement remis en cause, tel R. Ledrut, devenu le « patron » incontesté de la sociologie toulousaine jusqu'au début des années 1980. Caractéristique pré et post-soixante-huitarde, la concentration des fonctions et des pouvoirs par les professeurs est certes aujourd'hui moins bien acceptée dans la communauté universitaire, mais a-t-elle pour autant définitivement disparu ?

Bibliographie

- BATAILLON Claude, « Six géographes en quête d'engagement : du communisme à l'aménagement du territoire. Essai sur une génération », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Épistémologie, Histoire de la Géographie, Didactique, document 341, mis en ligne le 27 juin 2006, disponible à l'adresse suivante : <http://journals.openedition.org/cybergeo/1739> (consulté le 03 avril 2019).
- BEDARIDA François et POLLAK Mickaël (dir.), « Mai 68 et les sciences sociales », *Les Cahiers de l'IHTP*, 1989, vol. 11, 159 p.
- BERTHELOT Jean-Michel, *Le Piège scolaire*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Pédagogie d'aujourd'hui », 1983, 297 p.
- BRILLANT Bernard, *Les Clercs de 68*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Le Nœud Gordien », 2003, 640 p.
- CAUTE David, *1968 dans le monde*, Paris, Robert Laffont, 1988, 445 p.
- CAZENEUVE Jean, BALLE Francis et AKOUN André, *Guide de l'étudiant en sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1971, 235 p.
- COHEN Muriel, « Bidonvilles de Nanterre : une destruction en trompe-l'œil », *Plein droit*, 2011, vol. 88, n° 1, pp. 32-36.
- DÉLAIE Alain et RAGACHE Gilles, *La France de 68*, Paris, Seuil, 1978, 238 p.
- DELSAUT Yvette, « Sur les héritiers », in CHAPOULIE Jean-Michel, KOURCHID Olivier, ROBERT Jean-Louis, SOHN Anne-Marie (dir.). *Sociologues et so-*

- ciologies. La France des années 60*, Paris, L'Harmattan, 2005, pp. 65-78.
- DREYFUS-ARMAND Geneviève, FRANK Robert, LEVY Marie-Françoise et ZANCARINI-FOURNEL Michelle (dir.), *Les Années 68. Le temps de la contestation*, Paris, Éditions Complexe, 2000, 525 p.
- DORMOY-RAJRAMANAN Christelle, GOBILLE Boris, NEVEU Erik, *Mai 68 par celles et ceux qui l'ont vécu*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2018, 480 p.
- DORMOY-RAJRAMANAN Christelle, « La sociologie nanterrienne 'autour de 68'. Entre expertise et contestation », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 2018, vol. 12, n° 3, pp. 481-511.
- FAURÉ Christine, *Mai 68, Jour et nuit*, Paris, Découvertes Gallimard, coll. « Découvertes histoire », 2008 [1998], 128 p.
- FAURÉ Christine, « Mai 1968 à Toulouse, le Mouvement du 25 avril », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 1988, n° 11-13, pp. 200-204.
- GODECHOT Jacques, « 1968 à la Faculté des Lettres de Toulouse », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, 1978, tome 90, n° 138-139, pp. 473-496.
- GROSSETTI Michel (dir.), *Université et Territoire : Un système local d'enseignement supérieur, Toulouse et Midi-Pyrénées*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, coll. « Villes et Territoires », 1994, 237 p.
- JAILLET-ROMAN Marie-Christine, et ZENDJEBIL Mohammed, « Le Mirail : un projet de 'quasi-ville nouvelle' au destin de grand ensemble », *Histoire urbaine*, 2006, vol. 17, n° 3, pp. 85-98.
- LEDROUT Raymond, *Sociologie du chômage*, Paris, Presses Universitaires de France, « coll. Bibliothèque de Sociologie contemporaine », 1966, 548 p.
- LEDROUT Raymond, *Sociologie urbaine*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Le Sociologue », 1967, 224 p.
- LEGOIS Jean-Philippe, MONCHABLON Alain et MORDER Robi, « Le mouvement étudiant et l'Université : entre réforme et révolution » in DREYFUS-ARMAND Geneviève, FRANK Robert, LEVY Marie-Françoise et ZANCARINI-FOURNEL Michelle (dir.), *Les Années 68. Le temps de la contestation*, Paris, Éditions Complexe, 2000, pp. 281-298.
- LISLE Edmond, « Les sciences sociales en France : développement et turbulences dans les années 1970 », *La revue pour l'histoire du CNRS* [en ligne], 2002, n° 7, mis en ligne le 18 octobre 2006, disponible

à l'adresse suivante : <http://journals.openedition.org/histoire-cnrs/543> (consulté le 07 juin 2019).

NEVERS Jean-Yves, « Récit fragmentaire et forcément subjectif de la naissance du CERTOP replacée dans le contexte de la sociologie toulousaine (1966-1998) », 1998, document personnel, 23 p.

ORAIN Olivier (dir.), « Les 'années 68' des sciences humaines et sociales », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 2015, n° 26, 352 p.

PETITFRÈRE Claude, « Jacques Godechot (1907-1989) », *Annales historiques de la Révolution française*, 1990, n° 281, pp. 308-317.

POMPIDOU Georges, *Le Nœud gordien*, Paris, Flammarion, 1992 [1974], 208 p.

PROMÉTHÉE, revue de l'association corporative des étudiants en Lettres, 1961, n° 3, 22 p.

PROMÉTHÉE, revue de l'association corporative des étudiants en Lettres, 1962, n° 1, 20 p.

PROMÉTHÉE, revue de l'association corporative des étudiants en Lettres, 1962, n° 2, 29 p.

RÉMOND René, *La Règle et le consentement : gouverner une société*, Paris, Fayard, 1979, 488 p.

SOULIÉ Charles (dir.), *Un Mythe à détruire ? Origines et destin du Centre universitaire expérimental de Vincennes*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 2012, 488 p.

VANNIER Patricia, « Un laboratoire pour la sociologie : le Centre d'études sociologiques (1946-1968) ou les débuts de la recherche sociologique en France », thèse de doctorat en sociologie de l'Université Paris-V, sous la direction de J.-M. Berthelot, 1999.

VANNIER Patricia, « Les caractéristiques dominantes de la production du Centre d'Études Sociologiques (1946-1968) : entre perpétuation durkheimienne et affiliation marxiste », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 2000, n° 2, pp. 125-146.

VANNIER Patricia, « Mai 68 et la sociologie : une reconfiguration institutionnelle et théorique », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 2015, n° 26, pp. 45-62.

WIEVIORKA Michel, « Mai 1968 et les sciences humaines et sociales », *Socio* [En ligne], 2018, n° 10, mis en ligne le 13 mars 2018, disponible à l'adresse suivante : <http://journals.openedition.org/socio/3112> (consulté le 07 juin 2019).

Chapitre 3

Une perspective de sociologie du droit sur Mai 68 et ses vies ultérieures

Liora ISRAËL

Maîtresse de conférence en sociologie,
École des Hautes Études en Sciences Sociales

Quel fut l'héritage de Mai 68 et son héritage sur le monde du droit. Il ne s'agit pas ici de discuter de l'impact éventuel de 68 sur la sous-discipline qu'est la sociologie du droit, mais de centrer l'attention sur les effets de 68 du point de vue de, ou en portant attention à, la place du droit dans la société française. Deux dimensions principales seront ainsi abordées : celle des usages du droit pendant et après 68 en France, mais aussi la manière dont le droit lui-même, comme savoir pratique et académique, a été – ou non – transformé par ces usages. Il est intéressant de constater, comme permettent de le mettre en évidence quelques indices, que sur ces questions comme pour d'autres Mai 68 fut une sorte d'expérimentation transnationale conduisant à des mobilisations et des transformations comparables dans différents pays, et parfois des circulations d'expérience États-Unis, Mexique, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Belgique...

Il s'agira d'abord de s'intéresser à la dialectique du droit, comme forme de répression et outil de résistance, tel qu'il fut mis en œuvre dans le cours des événements eux-mêmes, conduisant progressivement à des transformations de plusieurs ordres que l'on pourra saisir avec la création de nouvelles formes d'exercice du droit, la **création** d'organisations professionnelles de juristes ou encore le rôle conféré aux procès.

Les modifications significatives, quoique minoritaires, des pratiques du droit et des engagements de juristes mis en évidence n'auront que peu de traduction directe dans la conception académique du droit, même s'il est possible de repérer différentes passerelles que ce soit avec la création de nouvelles revues comme *Actes*, *Cahiers d'Action Juridique*, ou la naissance du mouvement *Critique du droit*. Mais elles s'avéreront décisives dans la transformation de la portée politique du droit, dans ses professions comme dans l'espace élargi des mobilisations.

Le droit et la justice dans la répression de 68

La référence à Kristin Ross dans le titre de cette communication permet d'insister sur l'une des dimensions souvent occultée des événements de 1968¹, celle de la répression des événements, qui eut une répercussion cruciale non seulement sur l'engagement du droit dans la mobilisation (via l'action des tribunaux et le rôle des avocats), mais aussi sur les conséquences de 68 dans le monde du droit.

¹ Si ce n'est dans RAJSFUS Maurice, *Mai 68 sous les pavés, la répression : juin 1968-mars 1974*, Documents (Paris : le Cherche midi éd, 1998).

La répression policière et judiciaire du mouvement de 68 servit à la fois de frein et de carburant au mouvement, en alimentant par le biais d'une politique judiciaire à la sévérité variable les motifs de la mobilisation. Maurice Rajsfus² a minutieusement reconstitué la chronique de la répression judiciaire et policière de 68, en listant les procédures judiciaires engagées à l'encontre des agitateurs de Nanterre dès les derniers jours d'avril. Le célèbre mot d'ordre « Libérez nos camarades ! » ne fut que la suite logique des arrestations, poursuivies dans les jours qui suivent, et bientôt accompagnées de premières condamnations, qui allaient alimenter elles-mêmes la mobilisation. De ce point de vue-là, Mai 68 constitua dès les événements mêmes une double illustration saillante du rôle politique de la justice. Tout d'abord, l'institution judiciaire apparut, à la suite de la police, comme un agent de la répression mais aussi comme un stimulant de la mobilisation par la protestation contre les emprisonnements d'étudiants et militants. À un deuxième niveau, le traitement judiciaire des événements mit en évidence le caractère plastique de la justice en fonction des injonctions du politique, comme l'illustra l'appel des premières condamnations, fixé au 13 mai (jour de la grande manifestation parisienne), dans un temps inhabituellement court, et pour aboutir à une relâche sans doute censée conduire à l'apaisement.

La répression judiciaire des événements de Mai fut ainsi caractérisée par un certain pragmatisme, même si dans la durée elle fut marquée par une tonalité plus nettement répressive, associée à la présence de Raymond Marcellin au Ministère de l'Intérieur, et par l'usage d'une juridiction d'exception, la Cour de Sureté de l'État. Le thème de la « Lutte contre la répression » va d'ailleurs fédérer organisations étudiantes et politiques, avec la publication par l'UNEF et le SNESup d'un *Livre noir des journées de mai*, puis d'un *Ils accusent*^{3, 4}. Ces deux derniers ouvrages sont révélateurs, non seulement de la prise de conscience rapide de la nécessité de mener de véritables contre-enquêtes à opposer à la version de la police, mais aussi de la capacité et de l'intérêt à organiser à l'intersection de savoirs académiques et militants des commissions spécialisées (commission médicale, commission « Témoignages et assistance juridique »). Ces premières formes d'organisation suscitées par les violences de rue, les nombreuses interpellations et le flou concernant le sort des personnes (et notamment des étudiant-e-s) arrêtées sont particulièrement intéressantes

² RAJSFUS.

³ Union nationale des étudiants de France, *U.N.E.F. et S.N.E. Sup. Commission Témoignages et assistance juridique. Ils accusent*, éd. par Syndicat national de l'enseignement supérieur-F.E.N. (Paris : Éditions du Seuil, 1968), <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k33641951>

⁴ Le livre noir des journées de mai, Paris, Seuil, 1968.

dans la mesure où elles correspondaient à des formes d'alliance nouvelles entre savoirs au cœur de la mobilisation. Ainsi, certains membres de la Faculté de médecine, étudiants ou enseignants, participèrent à des groupes de secours, parfois mobiles, venant en aide aux personnes blessées par la police. Ces commissions créées dans le feu de l'action répondaient à des besoins nouveaux et autant qu'elles contribuaient à susciter des vocations à l'engagement dans des milieux diversifiés : « des groupes de travail se constituaient dans des milieux très divers : journalistes, universitaires, médecins, avocats, chercheurs, scientifiques, écrivains, cinéastes, etc. La constitution de ces groupes, à partir d'initiatives collectives ou individuelles, était liée au mouvement de remise en cause de la pratique et de la déontologie professionnelle à l'intérieur de chacun de ces milieux »⁵. Cette contribution des événements à de nouvelles modalités d'usage des savoirs peut être **pensé à** ce que Boris Gobille nomme le dévoilement de « l'arbitraire des normes qui régissent ou prétendent réguler l'ordre social »⁶. Ce dévoilement fut semble-t-il produit autant par les événements eux-mêmes (la confrontation avec les violences opérées par ceux qui étaient censés assurer l'ordre public, les condamnations d'étudiants, les revirements de la justice) que par les analyses et les mises en forme politiques subséquentes.

Au sein des milieux juridiques, ce furent les avocats qui furent les premiers à coordonner leur action et leur réflexion, en lien avec la défense des militants. Rencontrant le même type de problèmes dans l'organisation des défenses nombreuses liées à la multiplication des procès d'étudiants et de militants, des avocats pouvaient également être sollicités par les différents comités en cours de constitution pour organiser le volet juridique de leurs activités. Le groupe le plus significatif apparu à Paris dans le cours de ces événements fut le Groupement d'Action Judiciaire, créé dès la fin du mois de mai. Coordonné par l'avocat Jean-Jacques de Felice, le groupe rassembla rapidement plusieurs dizaines d'avocats, mais aussi quelques magistrats du tout jeune Syndicat de la magistrature (Dominique Charvet, Pierre Joinet) et des travailleurs sociaux. Progressivement structuré à partir de la question commune de la défense des militants, il ouvrira rapidement le spectre de ses questionnements puis de ses réflexions en direction de la défense des étudiants poursuivis sur le plan disciplinaire par leurs universités, de la mobilisation contre les expulsions d'étrangers censés avoir joués un rôle dans les événements,

⁵ Ils accusent, *op. cit.*, p. 33.

⁶ GOBILLE Boris, « Mai 68 : crise du consentement et ruptures d'allégeance », in Dominique Dammame, Boris Gobille, Frédérique Matonti et Bernard Pudal., éd., *Mai-Juin 68* (Paris : Éditions de l'Atelier, 2008), p. 21.

ou vers les nouvelles directions du droit du travail suivant les accords de Grenelle. Développant une réflexion indissociablement juridique et politique fondée sur le recours au droit, considéré comme un outil, le Groupement d'Action Judiciaire constitue un bon exemple de la transformation en actes de savoirs professionnels visant à les rendre utiles à une mobilisation.

Le GAJ, renommé MAJ en 1969 (pour cause d'homonymie) donnera notamment naissance différents collectifs, dont « Défense active » ou encore « Défense collective », qui en lien avec des groupes anarchistes dans le premier cas et maoïste dans le second entendaient lutter contre « toutes les formes de répression bourgeoise », en assurant des permanences régulières. Le développement de nouvelles interfaces entre les avocats et des publics diversifiés, militants ou défavorisés, fut l'une des conséquences importantes de ce tournant 68 dans le monde du droit. De la création du mouvement des boutiques de droit à la permanence juridique du MLF, en passant par les permanences créées par le GISTI (Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés) peu après sa création en 1972, de nouveaux espaces furent inventés et suscités visant, avec des pondérations variables, à faciliter l'accès au droit et aux droits de ceux qui en étaient exclus, mais aussi, dans certains cas à collecter de nouveaux cas visant à nourrir la réflexion et la présence politique sur le terrain du droit. En tension entre la volonté de démythifier le droit et sa politisation, entre la confrontation avec des demandes d'aide juridique et la réticence à jouer le jeu de la justice, ces nouvelles formes d'interface constituent un héritage ambigu de cette époque, dans la mesure où les formes les plus politisées d'accès au droit résistèrent mal à l'épuisement militant et à l'hostilité des barreaux, au profit de dispositifs plus neutres (mis en place par les associations de consommateurs, les mairies...) contribuant au maintien du système davantage qu'à sa remise en cause.

Un exemple de ces textes à la fois pratiques et critiques peut être donné à l'aide d'une archive typique de la période. Ce document dactylographié⁷ constitue une description des modalités de refus de séjour, qui loin d'être neutre s'adresse par un « vous » à la personne concernée :

« Les pouvoirs de l'Administration sont considérables pour empêcher un étranger de s'installer en France pour l'obliger à quitter le territoire français. Mais l'Administration outrepassa ses pouvoirs en usant de l'intimidation. Si vous connaissez vos droits vous pourrez plus facilement :

⁷ Document « Refus de séjour, refoulement, expulsion », Archives du GISTI, document daté de mars 1974 « Commission expulsion », 9 pages dactylographiées.

- éviter de vous mettre dans une situation qui laisse la Police faire ce qui lui plaît ;
- empêcher l'administration d'agir illégalement en vous appuyant sur vos droits. En effet, la Police n'aime pas avoir 'des histoires'. Fort de l'appui d'amis, de la mobilisation d'un quartier, d'une commune, d'organisations de défense, vous pourrez souvent résister.

Sachez que vos droits dépendent en grande partie de la manière dont vous être entrés en France [énumération des possibilités].

Après votre arrivée sur le territoire français, la police dispose de trois méthodes pour vous obliger à repartir :

1. Le refus de séjour (si vous n'avez pas encore d'un titre de séjour régulier) ;
2. Le refoulement (si vous avez un titre de séjour en règle mais que votre situation n'est pas régulière) ;
3. **L'expulsion [...]** ».

Il faut noter dans ce texte – dactylographié, visiblement destiné à une distribution limitée – l'articulation entre un registre juridique proposant des définitions de situations pouvant être confondues (refus de séjour/refoulement/expulsion), et l'appel à des formes d'action et de mobilisation, le verbe « résister » étant même employé pour désigner l'importance des soutiens à rassembler pour éviter de se voir chassé du territoire. La catégorisation des modes de fonctionnement de la police (cherchant à intimider les étrangers, mais n'aimant pas « les histoires ») apparaissait dans cette perspective aussi utile pour apprendre à se défendre que la maîtrise du registre juridique. On peut considérer que le droit y était assimilé à une ressource, dans une conception proche du modèle du « bouclier » explicité par Richard Abel⁸, pour désigner les opportunités dans lesquelles on peut opposer le droit au pouvoir pour se protéger, en arguant des principes mêmes qu'il est censé faire respecter. De ce point de vue, la connaissance du droit constituait un enjeu stratégique mais aussi pragmatique, susceptible d'être approprié par sa déclinaison en autant de fascicules et de guides pratiques destinés à être mis en œuvre sur le terrain. La connaissance du droit devenait ainsi explicitement un enjeu politique pour les profanes, mais elle le demeurait bien sûr aussi pour ses professionnels voire même, en tout début de chaîne, pour les étudiants apprentis-juristes.

⁸ ABEL Richard, « Speaking Law to Power : Occasions for Cause Lawyering », in *Cause Lawyering. Professional Commitments and Political Opportunities* (Oxford : Oxford University Press, 1998), 69-117.

Le monde universitaire des juristes et 68

Mai 68 est souvent considéré avant tout du point de vue de sa composante étudiante, et ce ne sont pas parmi eux les juristes qui sont en général cités parmi les plus actifs, et à juste titre, au regard de leur rôle parisien (mais aussi ailleurs en France). Néanmoins, certains des étudiants et enseignants s'engagèrent dans les événements, dans lesquels ils étaient de fait plongés de par leur position géographique au sein du Quartier Latin pour les deux sites Panthéons et Assas, ou à Nanterre pour le troisième pôle de la Faculté de droit de Paris. En outre, la Faculté de droit comprenait également à l'époque les chercheurs en économie et en gestion, dont certains furent particulièrement actifs (ainsi de Jean-Paul Piriou). Dans ce contexte, les Assemblées générales organisées dès les 6 et 7 mai à la Faculté de droit de Paris matérialisaient une certaine rupture avec l'ordre établi, mettant sur le devant de la scène les étudiants et faisant entendre des voix critiques. Le Comité de grève, connu sous le nom frappant de « PAN », pour.... Panthéon-Assas-Nanterre (du nom des trois principaux sites de la Faculté de droit de Paris), se fit le principal animateur des débats et des réflexions qui s'ensuivirent au sein d'une université traditionnellement réputée pour son conservatisme⁹. Ainsi, la Faculté de droit fut traversée, peut-être d'autant plus que les hiérarchies y étaient particulièrement prégnantes (avec le rôle de l'agrégation du supérieur), par une forme de rupture incarnée par les étudiants mobilisés s'exprimant pour énoncer leurs revendications depuis l'estrade face à leurs professeurs présents dans la salle, comme le relate par exemple la juriste Danièle Lochak en entretien. On retrouve là, presque **terme à terme** ce que décrit Pierre Bourdieu dans *Homo Academicus*¹⁰ lorsqu'il évoque les étudiants « mettant en scène, dans les locaux universitaires mêmes, et parfois en présence des professeurs, l'inversion symbolique du rapport pédagogique [...] et la transgression pratique ou explicite des présupposés objectivés et surtout incorporés de ce rapport [...] ».

L'une des spécificités de cette mobilisation consista dans la focalisation des réflexions sur des questions propres à la formation des juristes, qu'il s'agisse de la remise en cause du rôle central de l'agrégation du supérieur, ou du travail réalisé sur les programmes dispensés aux étudiants. Différentes commissions furent mises en place et travaillèrent durant les

⁹ LOCHAK Danièle, « Mai 68 à la faculté de droit et de sciences économiques de Paris », in *Mélanges en l'honneur de Jean-Claude Colliard. L'État, le droit, le politique*. (Paris : Dalloz, 2014).

¹⁰ BOURDIEU Pierre, *Homo academicus*, Le Sens commun (Paris : Éd. de Minuit, 1984), p. 228.

mois de mai et juin, dans des circonstances mêlant la transgression – allant jusqu’à dormir sur les toits, et le sérieux, aboutissant à un épais document de 148 pages, *L’Université critique*, publié à la fin du mois de juin 1968¹¹. Combinant des réflexions de nature très hétérogène, qu’il s’agisse de promouvoir la créativité en droit ou au réfléchir à la hiérarchie des matières enseignées, le document se caractérisait moins par sa tonalité critique que par sa contribution somme toute très raisonnable avec la réorganisation de la faculté de droit selon des modalités qui s’avèreront très compatibles avec celles de la loi Faure (par exemple avec la généralisation des TD). L’appel à l’ouverture à davantage d’imagination dans l’enseignement et la conception du droit (avec par exemple l’idée de traduire le code civil « en bande dessinée, en peinture, en musique, en pièce de théâtre, en film »), coexistait, à quelques pages d’intervalles, avec l’affirmation de l’importance de l’apprentissage des matières les plus en prise avec la réalité professionnelle du droit, y compris dans ses dimensions économiques. Malgré cette tonalité finalement peu contestataire, des organisations opposées au PAN se mettaient en place à la Faculté de droit de Paris. Ainsi, le « Comité étudiant pour les libertés universitaires », tout en reprenant quelques mots d’ordre du mouvement comme l’autogestion, s’en démarquait en prônant la liaison étroite entre Université et Industrie ou le principe de rentabilité de la recherche¹².

Le principal héritage de 1968 dans le monde universitaire du droit fut certainement le clivage de plusieurs facultés en universités dotées d’identités différenciées. Cas le plus célèbre, la Faculté de droit de Paris va se scinder entre l’Université Paris I, majoritairement composée de spécialistes de droit public et de droit international, constituée sur un modèle relativement pluridisciplinaire (avec les sciences économiques et les sciences politiques, en relations avec des UER de la Sorbonne), et Paris II, pôle plus conservateur situé rue d’Assas, regroupant les membres de disciplines comme le droit civil, le droit pénal, l’histoire du droit¹³. De manière similaire, la Faculté de Lyon donnera naissance à trois universités, dont deux comportant du droit, Lyon II et Lyon III, caractérisées par des

¹¹ Brochure *L’Université critique* (1968), La Contemporaine (Nanterre).

¹² *Idem*.

¹³ Sur l’engagement des enseignants et les effets structurels de 68, voir le très riche travail de thèse de Marc Milet, *Les professeurs de droit citoyens. Entre ordre juridique et espace public, contribution à l’étude des interactions entre les débats et les engagements des juristes français (1914-1995)*, Thèse dactylographiée, Université Panthéon-Assas, 2000. Chapitre 6 : La crise universitaire, entre ordre et désordre, pp. 425-487.

sensibilités politiques contrastées (la seconde étant très marquée à droite de façon durable¹⁴).

Mai 68 eut ainsi comme incidence principale dans le monde du droit de faire apparaître les clivages politiques propres à cet univers académique, jusqu'à la constitution d'établissements clairement associés non seulement à des spécialités disciplinaires mais bien aussi à des orientations partisans plus ou moins nettement assumées, et ce au moins jusqu'au mouvement récent de constitution à marche forcée de regroupements universitaires ayant conduit à certaines réunifications, comme à Lyon, mais pas à d'autres – celle de Paris I et Paris II, un temps esquissée ayant été abandonnée au profit d'autres alliances. Sur le plan des idées, les conséquences de 68 firent leur apparition plus tardivement, principalement à travers le mouvement *Critique du droit* dont Antoine Jeammaud a retracé la genèse : « La constitution, au milieu des années 1970, d'une association 'Critique du droit' servant de cadre à l'élaboration d'ouvrages à vocation théorique et pédagogique et à la publication d'une revue consacrée à des recherches originales sur le politico-juridique fut, d'une certaine façon, le fruit un peu tardif du mouvement de contestation intellectuelle dont Mai 1968 demeure, en France, la date de référence »¹⁵. Le mouvement *Critique du droit*, porté par de jeunes universitaires comme Michel Miaille, Jean-Jacques Gleizal ou Antoine Jeammaud, se développa surtout en Province, à Lyon, Montpellier, Grenoble, Toulouse, ou Saint-Étienne. Reposant sur une analyse largement marxiste du droit, le mouvement donnera naissance à une collection d'ouvrages éponyme (en 1977) et à une revue, *Procès* (1978), à la fois très innovants du point de vue de leur épistémologie mais relativement peu influents en dehors de l'orbite des facultés de droit, dont leurs membres furent d'ailleurs progressivement marginalisés, notamment en n'obtenant pas l'agrégation du supérieur¹⁶. Tout comme les auteurs de *l'Université critique*, les auteurs du mouvement critique s'intéressèrent principalement à des enjeux internes à l'enseignement

¹⁴ Cf. ROUSSO Henry, Le dossier Lyon III. Le rapport sur le racisme et le négationnisme à l'Université Jean Moulin, Paris, Fayard, 2004.

¹⁵ JEAMMAUD Antoine, « 'Critique du droit' en France : de la quête d'une théorie matérialiste du droit à l'étude critique de la régulation juridique. Manuscrit d'un texte publié en espagnol dans «Corrientes y problemas en Filosofia del derecho. Anales de la Catedra Francisco Suarez (Univ. Granada), n° 25, 1985 ; Critica Juridica (Univ Puebla, Mexique), n° 4, mai 1986 », s. d., p. 3.

¹⁶ Sur l'histoire et la postérité de ce mouvement, voir DUPRÉ DE BOULOIS Xavier et KALUSZYNSKI Martine, *Le droit en révolution : regards sur la critique du droit des années 1970 à nos jours*, éd. par Maison des sciences de l'homme, Réseau européen Droit et société, et Centre d'études et de recherche sur le droit, l'histoire et l'administration publique, 1 vol., Droit et société 23 (Paris : LGDJ-Lextenso éd, 2011).

et à l'analyse du droit, sans véritablement développer de liens autres qu'interpersonnels (par exemple par la participation à des boutiques de droit) avec les mobilisations du droit émergentes.

De nouvelles organisations fondées sur le droit

Plusieurs organisations nouvelles, issues plus ou moins directement des événements, ont été mentionnées, qu'il s'agisse dans le désordre du GAJ devenu du MAJ, du PAN, ou de manière plus distante du GISTI ou des Boutiques de droit, et en particulier celle de la Place des Fêtes dans lequel l'avocat, ancien prêtre défroqué et foucauldien Christian Revon s'impliqua particulièrement¹⁷. Ces différents mouvements, qui à Paris comme progressivement en province partageaient nombre de leurs membres, avaient en commun un appui sur le droit qui n'empêchait pas, loin de là, sa critique. Ainsi des membres du MAJ se définissaient dans l'une de leurs publications comme des « travailleurs du droit [...] qui ont choisi de remettre en cause l'institution judiciaire »¹⁸. Le recours aux tribunaux était ainsi présenté moins comme un appui que comme la possibilité d'un retournement. Cette posture peu éloignée de la conception de la défense de rupture synthétisée en 1968 dans un ouvrage par son plus célèbre avocat, Jacques Vergès¹⁹, ne fut toutefois pas représentative de la majorité des usages du droit pratiqués et défendus. D'une part, elle risquait de fragiliser la position des personnes défendues, et d'aggraver la condamnation des personnes mises en causes, ou de laisser échapper l'issue favorable attendue de l'institution. Qu'il s'agisse d'immigrés cherchant à échapper à l'expulsion, des femmes espérant obtenir les conditions d'un divorce favorable ou de salariés cherchant à faire condamner leur employeur aux prud'hommes, la stratégie mise en œuvre ne pouvait être celle de la critique frontale du tribunal puisqu'il s'agissait de faire reconnaître, voire de faire advenir, des droits. Le recours aux plus hautes juridictions, développé notamment par le GISTI qui à partir du milieu des années 1970 se porta devant le Conseil d'État²⁰, exigeait de se plier au strict formalisme juridique requis par l'institution. Les approches de rupture se voyaient dans ce contexte largement réservées aux procès politiques dans lequel l'accusé souhaitait utiliser le tribunal comme tribunal, ainsi que le fit Alain

¹⁷ Boutique de droit de Paris XIX^e et Actes-Cahiers d'action juridique, *Boutiques de droit*, Collection Actes (Paris : Solin, 1978).

¹⁸ « MAJ Informations », encarté dans le numéro d'Actes de mars-avril 1975.

¹⁹ VERGÈS Jacques, *De la stratégie judiciaire* (Paris : Éditions de Minuit, 1968).

²⁰ ISRAËL Liora, « Philippe Waquet, au cœur de la 'fabrique du droit' », *Plein droit* n° 78, n° 3 (1 octobre 2008) : 48-52.

Geismar devant la Cour de sûreté de l'État (la publication des minutes du procès contribuant à populariser cette posture)²¹, ou aux procès dans lesquels était fait le procès de la loi, comme dans le procès de Bobigny sur l'avortement²². Dans ce dernier cas, le risque supplémentaire induit par cette stratégie offensive avait été expliqué aux trois accusées défendues par des avocats du groupe féministe *Choisir*, le procès étant construit – notamment par le retour à de nombreux témoins – comme l'occasion d'une dénonciation publique de la loi criminalisant l'avortement.

Si les prétoires se faisaient l'écho des luttes en cours, les membres des professions eux-mêmes se voyaient aussi depuis 1968 traversés par des tensions et des mobilisations nouvelles. Si l'on ne peut considérer à proprement parler le Syndicat de la Magistrature comme étant l'une des « conséquences » de 68, comme semble pourtant l'indiquer sa création au mois de juin 1968, la rigueur historique oblige à reconnaître qu'il était déjà en germe depuis plusieurs mois. Conçu par de jeunes magistrats membres de l'« Association des Anciens Auditeurs de Justice » qui rassemblait les « anciens » du Centre National d'Études Judiciaires (CNEJ), ancêtre de l'ENM créé en 1958²³, le Syndicat fut néanmoins créé sous les auspices agités d'un mois de juin 1968 qui embarqua aussi nombre de ses fondateurs. Toutefois, cette co-occurrence fut parfois occultée, comme en 1969 quand le premier président du SM Maurice Simon dira que l'« on rapproche la date de création du Syndicat de celle des événements de mai et juin 1968 et l'on en tire des conclusions parfois péremptoires »²⁴. Entre la quête de légitimité passant par la reconnaissance par les autorités de la profession et de l'État (cette allocution fut prononcée devant le Garde des Sceaux), et la construction d'une posture revendicatrice voire provocatrice correspondant au choix du terme de Syndicat, le SM des premières années construisit une forme d'alliance nouvelle entre profession judiciaire et engagement. Cette identité nouvelle se matérialisa par les affaires médiatiques ou disciplinaires visant plusieurs de ses membres, dont la plus emblématique fut celle du juge Patrice de Charrette (juge

²¹ « Minutes du Procès d'Alain Geismar : [Tribunal correctionnel de Paris, 20-22 octobre 1970] / préface de SARTRE J.-P. [Jean-Paul] », texte imprimé, Paris, Hallier 1970.

²² *Avortement, une loi en procès : l'affaire de Bobigny, sténotypie intégrale des débats du [procès de Michèle Chevalier], Tribunal de Bobigny (8 novembre 1972)*, éd. par Choisir la cause des femmes, Collection Idées 283 (Paris : Gallimard, 1973).

²³ BOIGEOL Anne, « La formation des magistrats : De l'apprentissage sur le tas à l'école professionnelle », *Actes de la recherche en sciences sociales* 76, n° 1 (1989) : 49-64, <https://doi.org/10.3406/arss.1989.2879>

²⁴ Citation extraite du discours « Un syndicat : comment, pourquoi ? » délivré à la Maison de l'Amérique Latine à Paris le 7 mars 1969 en présence du Garde des Sceaux, repris dans la revue du Syndicat, *Justice*, n° 1, juillet 1969.

d'instruction ayant placé un patron en détention provisoire suite au décès sur son lieu de travail d'un ouvrier), qui valut aux membres du Syndicat l'appellation, fixée par l'hebdomadaire Paris Match, de « juges rouges ». Dans le sillage de ce premier syndicat du monde judiciaire, fut créé cinq ans plus tard le SAF, le Syndicat des Avocats de France. Fondé par des avocats parisiens politisés, membres des partis communistes et socialistes, le SAF rejoindra le SM sur nombre de ses combats, tout en s'en distinguant à plusieurs reprises sur fond de désaccords sur les prérogatives des différentes parties au procès. Au-delà des tensions liées à leurs fonctions de représentation de deux professions antagoniques dans le prétoire, l'entrée des syndicats dans le monde judiciaire corrobora d'une autre manière la formule de « travailleurs du droit », et rendit notamment possible des formes de collaborations jusque-là relativement inusitées avec le monde du travail, par exemple pour en appeler à une réforme des prud'hommes avec la CGT et la CFDT. Transversal à ces deux groupes professionnels, même si les avocats y étaient très majoritaires, le MAJ était porteur d'une orientation à la fois plus radicale et méfiante à l'égard du « corporatisme » associé selon nombre de ses membres au SAF. Deux types de réflexion et d'orientation majeures peuvent être identifiées dans ses modalités d'action. La première, plutôt associée à la figure d'Henri Leclerc, consista dans le développement d'une réflexion approfondie sur les conditions de l'exercice professionnel, afin de mettre en cohérence pratique d'une profession libérale bourgeoise et engagement militant à gauche ou à l'extrême-gauche. La tentative de résolution de cette contradiction passa en particulier par l'invention de nouvelles formes d'exercices, dont l'exemple le plus célèbre fut le cabinet d'Ornano (d'après le Boulevard du même nom, situé dans un quartier très populaire de Paris), fondé par Henri Leclerc et Georges Pinet, qui fonctionnait comme une sorte de « coopérative juridique ». Leclerc et Pinet prônaient en particulier le recours à une tarification fixe des actes – à rebours de la pratique discrétionnaire de la fixation des honoraires propre à la tradition d'indépendance du Barreau²⁵. Concilier la soutenabilité économique et l'accessibilité accrue au droit, y compris en compensant le travail bénévole pour des causes par des dossiers « payants » mais dont la rémunération était transparente, constituait un modèle original, couronné de succès (le cabinet ne ferma qu'en 1992), sans réussir toutefois à transformer une profession qui resta rétive au principe de la tarification. Une autre partie du MAJ fut davantage portée vers la réflexion théorique et politique, considérant souvent que l'exercice professionnel indépendant était aussi un gage de liberté. Jean-

²⁵ KARPIK Lucien, *Les avocats : entre l'État, le public et le marché XIII^e-XX^e siècle*, Bibliothèque des sciences humaines (Paris : Gallimard, 1995).

Jacques de Felice était représentatif de cette tendance qui se développa en particulier au sein de la revue *Actes. Cahiers d'action juridique* créée à la fin de l'année 1973 par des avocats membres du MAJ, bientôt rejoints par des chercheurs en sciences sociales, dont Pierre Lascoumes, qui joua un rôle décisif. Le parti-pris de la revue *Actes* était par exemple exprimés dans ce tract qui, à l'automne 1973, annonçait les préoccupations de la nouvelle revue : « Pour répondre au besoin actuel d'information critique et d'analyse dans le domaine du droit et de la justice, une nouvelle revue paraît depuis décembre 1973. Cahiers d'action juridique bimestriels, *Actes* est un lieu nouveau d'études et de débats. Élaborés collectivement, ses articles dénoncent les abus de droit, remettent en cause les vérités juridiques établies et dégagent des axes de recherches. *Actes* consacrera des rubriques régulières aux dossiers de défense, à l'information juridique et politique, au droit rural, aux projets et propositions de loi, au droit étranger, aux compte-rendus de thèse, etc... »²⁶.

Les camps – entre tenants de la pratique et artisans d'une presse juridique critique – n'étaient pas tranchés, comme l'illustre la position de Bertrand Domenach, à la fois cheville ouvrière des premiers numéros d'*Actes* et co-fondateur d'un cabinet inspiré par le modèle d'Ornano près de la place d'Italie en 1976. Toutefois, l'orientation croissante vers les sciences humaines et sociales de la revue, notamment sous l'influence de Michel Foucault, présent dans plusieurs numéros (par exemple sur l'expertise psychiatrique), contribua à en éloigner certains des avocats fondateurs, comme Hélène Masse²⁷, soucieux avant tout de privilégier la pratique du droit sur sa théorisation.

Ces quelques exemples trop rapidement évoqués permettent de souligner l'importance et la diversité des transformations, en termes d'organisations comme de représentations, ayant suivi Mai 68 dans le monde du droit et de la justice. Ni totalement révolutionnaires – dans la mesure où elles s'inscrivaient, même avec une visée parfois subversive, dans l'ordre des institutions –, ni anodines – dans un univers souvent conservateur et caractérisé par la légitimité spécifique associée au droit, **lange** de l'État – ces mobilisations invitent à porter attention à la manière dont les périodes

²⁶ Tract cartonné, avec bulletin d'abonnement au dos, archives Jean-Jacques de Felice, F delta RES 882, La Contemporaine.

²⁷ Journée organisée avec les anciens de la revue *Actes*, 24 Juin 2006.

de crise peuvent contribuer à mettre en évidence la portée proprement politique de nombreuses activités professionnelles. S'agissant du monde particulier du droit, les effets de 1968 se révélèrent puissants et ambivalents. Une minorité seulement des avocats, des magistrats (judiciaires ou administratifs) et plus encore des autres travailleurs du droit (huissiers, notaires, greffiers...) s'engagèrent dans des organisations syndicales, moins encore dans les autres organisations plus spécialisées ou directement politisées qui ont été évoquées. Néanmoins, ces formes d'engagement nouvelles, provoquant la mise en débat public du rôle politique de la justice ou en appelant à une réforme profonde de son fonctionnement, eurent un retentissement d'autant plus important qu'il coïncidait avec d'autres évolutions similaires, par exemple dans le monde de la santé (avec la création du Groupe d'Information Santé et du Groupe d'Information Asiles, ou encore la naissance de la médecine humanitaire). En outre, symétriquement à la constitution d'organisations syndicales ou plus transversales (comme le GAJ puis le MAJ) dans les professions judiciaires, des mobilisations davantage appuyées sur le droit – souvent grâce à l'appui des mêmes professionnels – se développèrent dans différents espaces sociaux. Qu'il s'agisse de la cause des femmes, de celle des immigrés, du monde syndical ou encore de mouvements de solidarité internationale (contre la répression politique en Italie et en Allemagne, pour les libertés en Espagne ou en Amérique Latine), de nouvelles organisations contribuèrent sans doute autant à diffuser à la référence au droit et aux droits qu'à en rendre plus évidemment nécessaire le rôle des juristes pour défendre ces causes. En cela, l'histoire des mobilisations politiques du droit après 1968 est celle d'une réussite mitigée, qui sans parvenir à démythifier le droit et rendant plus visibles ses lignes de fracture et de tension, contribua aussi à en étendre le magistère y compris dans les espaces contestataires a priori les plus rétifs.

La saisie du droit dans l'histoire, en particulier dans des moments d'agitation politique, invite ainsi à préciser davantage ce que l'on peut entendre par « crise » politique, y compris du point de vue du droit. Les analyses pionnières de Pierre Bourdieu dans le dernier chapitre d'*Homo Academicus*²⁸, ainsi que les travaux de Michel Dobry²⁹ ont tout particulièrement invité à porter attention d'un point de vue sociologique à ces conjonctures particulières, tout en préconisant de ne pas leur réserver

²⁸ BOURDIEU Pierre, *Homo academicus*, Nouv. ed. augm, 1 vol., Le sens commun (Paris : Éd. de Minuit, 1992).

²⁹ DOBRY Michel, *Sociologie des crises politiques : la dynamique des mobilisations multisectorielles*, 3^e éd. revue et augmentée d'une préface inédite, 1 vol. (Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2009).

des méthodologies ou des grilles d'analyse particulières risquant par là même d'être idiosyncratiques. Si depuis les leçons de ces enseignements ont été tirées et raffinées sur de très nombreux terrains³⁰, il reste à les décliner davantage à l'univers du droit, notamment en portant attention à ces situations extraordinaires, « conjonctures fluides » caractéristiques des périodes de crise, pour reprendre l'expression de Michel Dobry. Comme l'explique bien Cyril Lemieux, ces situations critiques ont pour propriété de dévoiler « aux yeux des acteurs qui y participent, combien leurs dispositions sont inertes, et fragiles les repères conventionnels sur lesquels, jusqu'alors, ils s'appuyaient »³¹. Si l'on suit cette proposition, il est pertinent de mettre en relation ce que les événements firent aux juristes, ou au moins à certains d'entre eux, et comment ce qu'ils y virent apparaître en conduisit certains à remettre en cause leur pratique ou leur conception du droit affectée jusque-là d'un caractère de routine et peu interrogée. Cette hypothèse est d'ailleurs corroborée, pas la manière dont eux-mêmes, notamment dans les entretiens, identifient Mai 68 comme un tournant essentiel de leur carrière et de leur trajectoire biographique. Il est donc bien possible de se saisir de l'événement, de la situation extraordinaire, comme d'un moment révélateur non seulement dans ce qu'il donne à voir à l'observateur de rupture avec la régularité des pratiques antérieures (et de leurs ajustements), mais aussi parce qu'il possède aussi une fonction de dévoilement pour les acteurs eux-mêmes, confrontés par la rupture événementielle au caractère inopérant de leurs routines, ou inadapté de leur raisonnement. Que fallait-il faire pour les étudiants déferés dans des audiences de flagrant délit pour leur participation aux événements ? Fallait-il faire payer ces clients particuliers dont on pouvait soutenir l'engagement et critiquer la répression, souvent désargentés ? Comment convenait-il de défendre un anarchiste qui ne croyait pas au droit ? Comment, lorsque l'on considérait soi-même le droit comme bourgeois, en développer des pratiques politiquement acceptables si l'on se disait de gauche ? Si d'autres auteurs se sont déjà penchés sur cette dernière question, notamment en s'intéressant aux spécialistes du droit du travail³², les juristes furent travaillés en 68 et dans les années qui suivirent par ces formes de conciliation paradoxale. Il en développèrent une conscience aigüe des pouvoirs et des limites du droit, tout autant que de

³⁰ AÏT-AOUDIA Myriam et ROGER Antoine, *La Logique du désordre : Relire la sociologie de Michel Dobry*, 1 vol., Académique (Paris : Presses de Sciences Po, 2015).

³¹ LEMIEUX Cyril, « L'hypothèse de la régression vers les habitus et ses implications. Dobry, lecteur de Bourdieu », in *La logique du désordre. op. cit.*, p. 92.

³² WILLEMEZ Laurent, « Engagement professionnel et fidélités militantes. Les avocats travaillistes dans la défense judiciaire des salariés », *Politix* 16, n° 62 (2003) : 145-64, <https://doi.org/10.3406/polix.2003.1280>

la profonde contradiction dans laquelle ils se trouvaient insérés, acteurs et vecteurs d'un droit « bourgeois » qu'ils mobilisaient autant qu'ils le critiquaient.

Partie 2

Changer de monde, changer d'imaginaire

Chapitre 4

Le style du commun Sur quelques écritures de la ZAD

Boris GOBILLE

Maître de conférences en sciences politiques
à l'École Normale Supérieure de Lyon (UMR 5206)

La question de l'héritage de Mai-Juin 68 est un marronnier journalistique et polémique qu'il est toujours très difficile de transformer en question de recherche pertinente, et ce d'autant plus que nous nous éloignons inexorablement de l'événement. Je me bornerai ici à l'envisager à travers la question suivante : que leur héritage soit revendiqué ou non, les traits qui caractérisaient la quête et la pratique de l'autonomie en 1968 – auto-organisation, autogestion, refus de la délégation, critique de la division du travail, formes d'organisation horizontales, expérimentations *hic et nunc*, « protagonisme » ordinaire, prise en main de son destin, action directe – se réactualisent-ils, dans une certaine mesure ou au moins pour certains d'entre eux, dans les mouvements actuels de critique de l'ordre existant ? Ou, tout au moins, dans cette classe de mouvements pour lesquels, comme en 68, changer le monde et changer la vie sont vus comme inséparables, autrement dit ces luttes contemporaines qui entendent « tenir ensemble la lutte et la vie », « partir de là où l'on est » et « conjointement 'vivre et lutter' », comme l'exprime le collectif Mauvaise Troupe dans *Constellations. Trajectoires révolutionnaires du jeune XXI^e siècle*¹. Parmi ces luttes, la ZAD de Notre-Dame-des-Landes (NDDL) brille d'une lumière particulière, tant par l'adversité étatique qu'elle a affrontée, que par sa durée² et par l'autonomie à la fois pratique – vivre dans et avec la nature –, économique et politique – vivre soustrait au marché et à l'État –, qu'elle a mise et met toujours en œuvre. Cette intrication de la lutte et de la vie, cette « autogestion [qui] se vit au quotidien » et « se

¹ Mauvaise Troupe, *Constellations. Trajectoires révolutionnaires du jeune XXI^e siècle*, Paris, L'Éclat, 2014, p. 15.

² Qui la distingue d'autres « mouvements d'occupation » contemporains (DECHEZELLES Stéphanie et OLIVE Maurice (coord.), dossier « Mouvements d'occupation », *Politix*, 2017, vol. 30, n° 117), du moins de ceux ne visent pas à s'installer définitivement pour forger une nouvelle forme de vie. Son inscription dans un territoire rural et une perspective radicalement écologique, la distinguent également des luttes, pacifiques (*Occupy*, Nuit Debout, *Indignados*) ou confrontatives (Taksim, Tahrir, Maïdan), désignées parfois comme « démocratie de la place publique » (voir le dossier coordonné par Yves Cohen et Nilüfer Göle, *Politika*, 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://www.politika.io/fr/atelier/democratie-place-publique>, consultée le 16 juin 2019). Elle en partage cependant la politique de la « présence », l'auto-organisation sur place, ainsi que le refus des leaders et du leadership. Cette dimension *leaderless* (Yves Cohen, « Les foules raisonnables. Notes sur les mouvements sans parti ni leader des années 2010 et leur rapport avec le XX^e siècle », *Politika*, 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://www.politika.io/fr/notice/foules-raisonnables-notes-mouvements-parti-leader-annees-2010-leur-rapport-xxe-siecle>, consultée le 16 juin 2019) fait tout particulièrement écho à l'horizontalité et aux pratiques destituant de Mai-Juin 68. Enfin, elle partage avec d'autres phénomènes très différents (*hackerspaces*, etc.) le privilège donné au *faire* (LALLEMENT Michel, *L'âge du faire. Hacking, travail, anarchie*, Paris, Seuil, 2015).

conjugue au présent »³, apparente la lutte de la ZAD de NDDL à l'ensemble des « nouvelles formes d'engagement » visant à « résister au quotidien »⁴ et de façon « pratique »⁵. Elle s'en distingue cependant par son arrimage à une contestation d'ensemble du capitalisme productiviste et écocide et par son degré élevé de montée en généralité politique, deux dimensions qui l'ancrent dans le champ des luttes pour « les communs »⁶ visant une « transformation interstitielle »⁷ de l'ordre économique et politique.

Mon objectif n'est pas ici de comparer ces deux expériences articulant un « changer le monde » et un « changer la vie » que sont Mai-Juin 68 et la ZAD de NDDL, pas plus qu'il n'est de décrire l'expérience de NDDL et plus généralement le phénomène « zadiste », sur lesquels d'importantes enquêtes ont été produites⁸. Il s'agit plus modestement de partir d'un constat : dans la prise de parole et l'écriture murale de Mai-Juin 68 comme dans certains écrits de protagonistes de la ZAD, l'autonomie et le commun apparaissent inséparables, au moins en partie, de la recherche de formes d'expression nouvelles. Cette articulation renvoie à un nœud fondamental dont il faut prendre la mesure : comment une *politique* visant à changer non seulement le monde mais également la vie s'adosse à une *poétique*, autrement dit comment l'édification de formes de vie alternatives engage une « politique de l'écriture ».

³ Non pas au sens d'une indifférence au futur, bien au contraire (en particulier s'agissant du futur écologique), mais dans la mesure où la construction d'une forme de vie alternative n'est pas repoussée dans une quelconque eschatologie : elle est un impératif *hic et nunc*. DUPUIS-DÉRI Francis, *Les nouveaux anarchistes. De l'altermondialisme au zadisme*, Paris, Textuel, 2019 (citation p. 139).

⁴ FRÈRE Bruno et JACQUEMAIN Marc (dir.), *Résister au quotidien ?*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013.

⁵ FRÈRE Bruno et JACQUEMAIN Marc, « Que cent fleurs s'épanouissent ? », in FRÈRE Bruno et JACQUEMAIN Marc (dir.), *Résister au quotidien ?*, *op. cit.*, p. 14.

⁶ DARDOT Pierre et LAVAL Christian, *Commun. Essai sur la révolution au XXI^e siècle*, Paris, La Découverte, 2015.

⁷ Sur la notion de « transformation interstitielle », WRIGHT Erik Olin, *Utopies réelles*, Paris, La Découverte, 2017, pp. 511-532.

⁸ Citons notamment VERDIER Margot, *La perspective de l'autonomie. La critique radicale de la représentation et la formation du commun dans l'expérience de l'occupation de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes*, thèse de doctorat de sociologie, sous la direction de Stéphane Dufoix, Université Paris Nanterre, 2018, PRUVOST Geneviève, « Critique en acte de la vie quotidienne à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes (2013-2014) », *Politix*, 2017, vol. 30, n° 117, pp. 35-62, Stéphanie Dechezelles, « Une ZAD peut en cacher d'autres. De la fragilité du mode d'action occupationnel », *Politix*, 2017, vol. 30, n° 117, pp. 91-116. Citons également les entretiens et l'ethnographie journalistique et militante très riches conduits par Jade Lindgaard pour *Mediapart*, LINDGAARD Jade, « La ZAD, ça marche, ça palabre, c'est pas triste », 15 avril 2017, disponible à l'adresse suivante : <https://www.mediapart.fr/studio/panoramique/la-zad-ca-marche-ca-palabre-cest-pas-triste> (consultée le 16 juin 2019).

Je ne reviens pas ici sur ce qu'il en est des politiques de l'écriture en Mai-Juin 68, l'ayant exploré ailleurs⁹. S'agissant de Notre-Dame-des-Landes, la publication ces quatre dernières années, par le collectif Mauvaise Troupe, d'une série d'ouvrages sur l'expérience de la ZAD, témoigne à son tour de l'importance accordée au geste d'écriture dans la lutte pour des formes de vies alternatives. Cette série a été initiée par *Constellations. Trajectoires révolutionnaires du jeune XXI^e siècle*, qui insère la ZAD dans un vaste paysage de luttes, d'expériences et d'héritages politiques des vingt dernières années ayant en commun, au-delà de leur diversité d'ailleurs reconnue par les auteurs, d'« inscrire le combat à même l'existence » [*Constellations* p. 15]. *Défendre la zad*¹⁰ (noté DZ dans la suite du texte) est la narration des mobilisations contre la tentative d'expulsion conduite par les pouvoirs publics et les forces de l'ordre lors de « l'opération César » en 2012. *Saisons. Nouvelles de la zad*¹¹ (noté SNZ dans la suite du texte) raconte, lui, un temps plus morcelé – six saisons, de l'hiver 2015-2016 au printemps 2017 –, un temps de résistance au quotidien dont le récit a vocation à « fonder une expérience la plus commune possible » [SNZ, pp. 10-11]¹². Or, ces livres explorent une écriture qui échappe aux codes traditionnels du texte militant, notamment parce qu'elle assume une dimension littéraire et poétique et vise à « réenchasser dans nos vies un certain art du récit » [*Constellations*, p. 883]. Ils partagent avec l'expérience de Mai-Juin 68 l'idée que l'ouverture de possibles **alternatifs** en partie liée avec l'invention de formes d'expression, et que la créativité formelle et langagière est l'une des pratiques ici et maintenant d'une subjectivité politique réfractaire à la domination. Aussi ai-je décidé de me concentrer sur ce corpus¹³.

⁹ Sur les « politiques de l'écriture » en Mai-Juin 68, voir GOBILLE Boris, *Le Mai 68 des écrivains. Crise politique et avant-garde littéraire*, Paris, CNRS Éditions, 2018, et « Politiques de l'écriture et régimes du collectif dans les avant-gardes littéraires en mai-juin 1968 », *Études françaises*, 2018, vol. 54, n° 1, pp. 13-36, HAMEL Jean-François, *Nous sommes tous la pègre. Les années 68 de Blanchot*, Paris, Minuit, 2018, COMBES Patrick, *La Littérature et le mouvement de Mai 68. Écriture, mythes, critique, écrivains 1968-1981*, Paris, Seghers, 1984, chap. IV « Écrivez partout », pp. 103-137.

¹⁰ Mauvaise Troupe, *Défendre la zad*, Paris, L'Éclat, 2016, réimpression 2018.

¹¹ Mauvaise Troupe, *Saisons. Nouvelles de la zad*, Paris, L'Éclat, 2017.

¹² Afin de ne pas alourdir les notes de bas de page, les citations seront ici référencées sous cette forme dans le corps du texte.

¹³ Ces ouvrages ne sont qu'une partie des textes produits par la ZAD (et une partie plus réduite encore des textes produits sur la ZAD). Eux-mêmes recensent d'ailleurs, dans une rubrique « Aller plus loin », un ensemble de sources supplémentaires accessibles sur « le site du mouvement d'occupation », <https://zad.nadir.org>, sur le site de l'ACIPA (Association Citoyenne Intercommunale des Populations concernées par le projet d'Aéroport) <https://acipa-ndl.fr>, sur le site des Naturalistes en lutte <https://naturalistesenlutte.wordpress.com>, et sur le site du collectif La Mauvaise Troupe <https://constellations.boum.org>, qui propose notamment une série d'entretiens avec des militants, une sélection de textes du mouvement et les versions intégrales et gratuites de *Constellations*, *Défendre la zad*, *Saisons. Nouvelles de la zad* et *Contrées, histoires croisées de la zad de Notre-Dame-des-Landes et de la lutte No TAV dans le Val Susa* (Paris, L'Éclat, mai 2016).

Comment saisir ce corpus ? D'abord, ses auteurs ne sont pas nommés. Mauvaise Troupe est un collectif anonyme d'une douzaine de membres dont les ouvrages bénéficient de nombreuses contributions d'autres personnes, également anonymes. L'anonymat est un obstacle pour l'analyse en même temps qu'un symptôme particulièrement intéressant. Un obstacle car, comme le disait Pierre Bourdieu à propos des tracts, inscriptions murales, paroles d'assemblée et autres textes innombrables écrits par le mouvement de contestation en Mai-Juin 68, il faut « croire éperdument à l'efficacité de l'analyse interne pour espérer comprendre réellement de tels écrits », étant donné qu'« on ne peut caractériser socialement ni les auteurs ni davantage les conditions sociales de production et de réception (d'approbation) »¹⁴. Un symptôme, tout autant, du fait de la dimension proprement politique de cet anonymat : de même qu'il vise sans doute, dans le cas de Mauvaise Troupe, à produire un sujet collectif d'énonciation soucieux d'échapper à la fois à l'assignation d'état civil, à la surveillance politique, et à l'individualisme auctorial, il était, en Mai-Juin 68, une dimension fondamentale du collectivisme expressif engendré par la prise de parole généralisée, la destitution de l'autorité symbolique, et l'égalitarisme de l'énonciation¹⁵.

D'autre part, ce corpus représente des pièces importantes de la circulation de la cause au-delà des seuls réseaux militants, du fait de leur publication en livres, de leur diffusion en librairie, et de leur tirage significatif, *Constellations* s'écoulant, avant édition de poche, à 10.000 exemplaires¹⁶. En raison de leur anonymat, ces ouvrages ne peuvent être tenus comme des stratégies destinées à accroître le capital symbolique de leurs auteurs – sinon éventuellement leur capital *collectif*. Ils ne peuvent pas non plus être rapportés à la velléité de financer la cause, ou alors très relativement, puisqu'ils sont gratuitement accessibles sur le site du collectif Mauvaise Troupe. Il convient donc de les saisir comme des

¹⁴ BOURDIEU Pierre, *Homo Academicus*, Paris, Minuit, 1986, pp. 247-248, note 30. Dans un article à la tonalité très critique (sur le rapport à la raison et aux Lumières qui s'exprime dans *Constellations*), Jean-Luc Chappey caractérise sociologiquement les membres de Mauvaise Troupe de la manière suivante : ce sont « de (jeunes) militants, majoritairement issus de la moyenne bourgeoisie provinciale (Grenoble, Dijon, Rennes, Toulouse), imprégnés de références de la culture dite alternative et passés, pour la plupart, par l'université » (CHAPPEY Jean-Luc, « *Constellations* : Radicalités Irrationnelles. Des jeunes révolutionnaires aux anciens réactionnaires », *Agone*, 2017/1, n° 61, p. 16).

¹⁵ Sur ces dimensions, voir GOBILLE Boris, *Le Mai 68 des écrivains*, *op. cit.*

¹⁶ CHAPPEY Jean-Luc, « *Constellations* : Radicalités Irrationnelles », art. cité, p. 16.

« dispositifs de sensibilisation »¹⁷ ayant pour vocation de sensibiliser un public élargi à la cause et de rallier des soutiens précieux dans la lutte contre l'évacuation du site et pour la réussite de la forme de vie alternative qu'incarne la ZAD. En témoigne d'abord le fait que leur circulation est explicitement encouragée. Publiés sous licence *Creative Commons*, ils sont gratuitement accessibles sur le site du collectif, la version numérique de *Défendre la zad* est traduite en castillan, anglais, italien, allemand, et une bulle précise que ce « livre-appel » est « à propager partout où la ZAD peut trouver des partisans »¹⁸. La visée mobilisatrice est d'ailleurs présente de façon explicite et récurrente dans les justifications dont Mauvaise Troupe entoure ses publications. L'enjeu est que « ces expériences vécues », ainsi rendues publiques, « trouvent matière à s'immiscer dans le quotidien et à le nourrir. Qu'elles rendent curieux, révoltent, interrogent, émerveillent, qu'elles donnent envie de (re)passer à l'acte [...] » [*Constellations* p. 883]. Il s'agit, « dans une époque aride », de défendre « l'espoir contagieux » de la ZAD, d'en diffuser « l'esprit » et de répandre « le désir d'ouvrir partout des brèches. Des brèches face à la frénésie sécuritaire, face au désastre écologique, face à la fermeture des frontières, à la surveillance généralisée, à la marchandisation de tout ce qui existe » [DZ p. 7, 38]. Et dans *Défendre la zad* comme dans *Saisons*, une rubrique « Aller plus loin » convertit la visée mobilisatrice de l'écrit en appel direct à la mobilisation pratique : « Il y a probablement un comité local près de chez vous à partir duquel s'organiser ou quelques personnes et énergies complices avec lesquelles le constituer. Il y a aussi de multiples occasions de passer sur la ZAD pour des chantiers, fêtes, ateliers, banquets, et actions. Le calendrier est consultable sur les sites internet du mouvement » [DZ p. 46, SNZ p. 101].

Textes *littéraires* et *militants*, donc. Textes d'archivistes également, au sens où ils entendent *documenter* les luttes, « en récolter et [...] en colporter les récits », de manière à les transmettre « autrement qu'oralement »¹⁹ et ainsi constituer un réservoir d'outils et de possibles critiques pour les combats en cours ou à venir. Cette visée est elle-même servie dans une réflexion sur l'écriture historique qui s'autorise de Walter

¹⁷ Les dispositifs de sensibilisation peuvent être définis comme « l'ensemble des supports matériels, des agencements d'objets, des mises en scène, que les militants déploient afin de susciter des réactions affectives qui prédisposent ceux qui les éprouvent à s'engager ou à soutenir la cause défendue », SIMÉANT Johanna et TRAIÏNI Christophe, « Pourquoi et comment sensibiliser à la cause », in TRAIÏNI Christophe (dir.), *Émotions... Mobilisation !*, Paris, Presses de Science Po, 2009, p. 13.

¹⁸ <https://mauvaisetroupe.org/spip.php?article125> (consulté le 16 juin 2019).

¹⁹ Interview de quatre des membres de Mauvaise Troupe par ROUSSEL Frédérique, « 'Constellations', l'écrit du peuple », *Libération*, 2 mai 2014.

Benjamin : « l'histoire des opprimés [étant] une histoire discontinue », il faut, pour « l'écrire sans la trahir », privilégier « sa non-linéarité, ses ruptures, ses intermittences » [*Constellations* p. 18], d'où, notamment, le choix d'une écriture fragmentaire. Écriture d'archivistes, de militants, et de poètes donc, où le style et la forme sont considérés comme fondamentaux parce qu'ils enveloppent une visée et une portée politique – de sorte qu'on peut bel et bien parler ici, comme pour les écrits de 1968, d'une politique de l'écriture. Ces écritures sont donc à comprendre comme des récits d'événements, d'expériences et d'expérimentations qu'on peut saisir comme des documents informant sur les *pratiques* de l'autonomie à la ZAD (1) mais également comme des textes traçant un *style* du commun (2).

Pratiques de l'autonomie et protagonisme quotidien

Le protagonisme qui frappait les esprits en 68, c'est-à-dire la volonté *hic et nunc* de prendre en main son destin et de **se** devenir acteur de l'Histoire en train de se faire²⁰, se retrouve d'une certaine manière dans la façon dont Mauvaise Troupe qualifie la ZAD. Celle-ci est en effet décrite non seulement comme un dispositif de lutte et une « résistance collective », mais aussi comme une utopie pratique, une « possibilité historique, d'ores et déjà devenue contagieuse » [DZ p. 28], un « espace où s'inventent ici et maintenant d'autres manières d'habiter le monde, pleines et partageuses » [DZ p. 7]. Cette dimension d'« utopie réelle »²¹ ne se reconnaît certes pas d'« origine », mais néanmoins des « héritages » [SNZ p. 24]. D'une part, les luttes locales de la région, parties elles aussi « de là où l'on est », à savoir, d'une part, les « luttes victorieuses contre trois projets de centrales nucléaires en vingt ans » (Plogoff, Le Pellerin, Le Carnet) [DZ p. 13] et, d'autre part, le mouvement des Paysans-Travailleurs des années 1970, qui a contribué « à initier l'opposition à l'aéroport aux côtés des agriculteurs menacés par le projet » [DZ p. 15]. La référence à 68 est également mobilisée à plusieurs reprises, le plus souvent inscrite dans un imaginaire communal et communard plus large :

« Il y a dans ce qui se trame à la ZAD quelque chose de la commune. Quelque chose de la Commune de 1871, quand une irrépressible émotion collective saisit les habitants de Paris qui devinrent, derrière les barricades,

²⁰ Sur le protagonisme révolutionnaire, voir BURSTIN Haim. *Révolutionnaires. Pour une anthropologie politique de la Révolution française*, Paris, Vendémiaire, 2013. Pour une mise au travail de la notion sur des cas d'étude différents, DELUERMOZ Quentin et GOBILLE Boris (coord.), dossier « Protagonisme et crises politiques », *Politix*, 2015, vol. 28, n° 112.

²¹ WRIGHT Erik Olin, *Utopies réelles*, *op. cit.*

les maîtres de leur vie quotidienne et de leur histoire [...]. Quelque chose des communes du Moyen Âge qui parvinrent à s'arracher à l'emprise du pouvoir féodal et à défendre les communaux, ces terres, outils et ressources à l'usage partagé. Quelque chose, aussi, de l'éphémère commune de Nantes en 1968, pendant laquelle ouvriers et étudiants occupèrent l'hôtel de ville, bloquèrent la région et organisèrent le ravitaillement des grévistes avec les paysans » [DZ p. 31].

L'imaginaire de la commune libre s'entretient de chaînes d'identifications puisant leurs racines plus profondément encore dans l'Histoire : « Juste après l'assemblée, nous nous glissons dans la grange voisine. Des comédiennes réunionnaises viennent jouer *Notre-Dame d'Haïti*, une pièce écrite après un séjour ici et à Port-au-Prince. Avec des mots du bocage et des paroles en créole, elles mêlent notre histoire à celles d'esclaves marrons partis autrefois se réfugier dans d'épaisses forêts, y établir des communes libres et y fomenter des révoltes » [SNZ p. 69].

D'autres références plus contemporaines parsèment ces textes, comme les manifestations de 2016 contre la « loi Travail », tout particulièrement celle du 31 mars à Nantes, à laquelle des zadistes ont participé. La créativité insurgée est saluée : « Ses graffitis recouvrent les surfaces verticales de la ville, jamais depuis Mai 68 elle ne fut si inspirée. 1968 PUISSANCE 2016 » [SNZ p. 24]. Nuit Debout est également mentionnée, implicitement, à la suite de la manifestation contre la loi Travail du 31 mars 2016 : « Autour de lui certains parlent du '32 mars', pour conjurer l'éteignoir de la nuit, pour que le temps de la victoire de rue s'étire. Pour que le 1^{er} avril ne change pas la grâce en farce » [SNZ p. 38].

Mais le désir protagonistique est aussi pour les membres du collectif Mauvaise Troupe une affaire individuelle qui détermine l'engagement. La résistance à l'opération César du 16 octobre 2012 et la manifestation de réoccupation du 17 novembre 2012 agissent comme des événements fondateurs : « Nous gardons le souvenir encore vif de ce que cet automne-là a bouleversé en chacun de nous, qui avons alors été happés, de près comme de loin, par le cours intense des événements » [DZ p. 9]. De même, après, « nous sommes des dizaines de milliers à repartir avec le sentiment d'avoir tordu le cou à César et renversé le cours de l'histoire. Nous sommes des dizaines d'autres à tout simplement ne plus pouvoir repartir du tout, saisis par l'intensité de l'aventure et prêts à désertir emplois et appartements » [DZ p. 17]. Le protagonisme est ainsi décrit comme une bifurcation biographique pouvant aller jusqu'à l'abandon de la vie sociale « normale » : « il est un moment où éclot la certitude parta-

gée que s'il existe la moindre chance – si infime soit-elle – de pouvoir peser sur la situation dans laquelle nous sommes pris, alors il faut la saisir » [DZ p. 14]. « Renverser le cours de l'histoire », « peser sur la situation », mais aussi désignation de la ZAD comme « opportunité rare d'avoir une prise directe sur ce qui conditionne matériellement et affectivement nos existences » [DZ p. 25] : le champ sémantique du protagonisme est multiple et récurrent dans les écrits de Mauvaise Troupe sur la ZAD.

Le protagonisme et l'autonomie ne sont pas pour autant des garants immédiats de la liberté conquise contre l'ordre établi. Alors que des sympathisants de la ZAD les félicitent en leur disant « Vous, vous prenez vos vies en main », les témoignages de Mauvaise Troupe montrent un enchantement tout relatif, tant, estiment-ils, « au quotidien, nos réalisations nous paraissent parfois balbutiantes au regard des possibilités que cet espace nous offre et des capacités de renversement auxquelles nous aspirons ; au regard également de la force du monde industriel qui nous fait face » [SNZ p. 85]. L'autonomie est un combat permanent contre des forces puissantes, à commencer par cette force si difficile à déloger qu'est l'intériorisation du vieux monde, son inscription dans les corps et les dispositions du fait de la socialisation. Un peu comme les secteurs du mouvement critique les plus sensibles à la question de l'aliénation pouvaient en appeler, en Mai-Juin 68, à une révolution permanente des structures mentales, une révolution commençant d'abord par soi-même, ses habitudes, ses certitudes, ses routines de pensée²², Mauvaise Troupe affirme : « il ne s'agit plus seulement d'affronter le pouvoir sous sa forme la plus visible, mais de se battre contre ce qui s'est niché au plus profond de nos êtres. Il y a toujours, en nous tous, quelque chose de ces individus séparés, engoncés dans leurs identités sociales, culturelles, politiques. La mise en échec d'un dispositif policier ne suffira jamais à détruire ce qui nous tenaille encore de consumérisme, de dépendances dévastatrices, de préjugés, de sexisme ordinaire... ». Au demeurant, le problème de l'émancipation par rapport à la socialisation est une très ancienne question qui structure l'histoire de l'anarchisme et du socialisme utopique, comme le rappelle Francis Dupuis-Déri : « comment en effet des individus socialisés dans une société injuste peuvent-ils être justes ? »²³ L'enjeu

²² GOBILLE Boris, « La créativité comme arme révolutionnaire ? L'émergence d'un cadrage artiste de la révolution en Mai 68 », in BALASINSKI Justyne et MATHIEU Lilian (dir.), *Art et contestation*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006, pp. 153-168.

²³ DUPUIS-DÉRI Francis, *Les nouveaux anarchistes*, op. cit., p. 133. L'auteur cite d'ailleurs très directement un militant du VAAAG (Village alternatif anticapitaliste anti-guerre, campement constitué à Annemasse à l'occasion du contre-sommet du G8 de 2003 à Évian) déclarant : « il est difficile pour chacun de se libérer de notre socialisation » (*ibid.*).

n'est pas seulement que des individus cherchent à s'arroger une forme de pouvoir, fût-il informel ou charismatique à bas bruit, dans une organisation collective pourtant dédiée à sa neutralisation, il est aussi que d'autres s'en accommodent et le nourrissent par leur penchant pour la délégation : « Comment nous délester de l'habitude lâche de vouloir tout déléguer, qui cohabite si bien avec l'ambition néfaste de vouloir tout contrôler ? » [DZ p. 25]. Si la délégation est récusée, ce n'est pas seulement parce que l'autonomie interdit de se dédouaner de sa responsabilité personnelle et immédiate sur le monde – à commencer par le monde que l'on construit ici et maintenant – en la transférant à d'autres, c'est aussi parce que la délégation n'est jamais qu'une façon, détournée, pour ainsi dire défaussée, de reconnaître la « nécessité » du contrôle, « l'inévitabilité » du pouvoir. L'autonomie au sens fort est donc tout à la fois une conquête contre l'habitus, contre toutes les formes de remise de soi, et par conséquent aussi contre toute tentation de recourir à un principe de régulation supérieur, y compris en cas de conflit dans la construction du commun : « Les conflits qui naissent dans le bocage, qu'ils portent sur l'usage d'un bien commun, sur un désaccord politique ou sur une agression physique, ne sont pas fondamentalement différents de ceux qui animent n'importe quel quartier ou village. Sauf qu'il n'y a plus ici d'instance supérieure et hégémonique pour arbitrer et intervenir. Nous devons alors prendre à bras-le-corps des enjeux complexes que nous nous empressons d'ordinaire de taire ou de confier à une quelconque institution spécialisée : police, justice, hôpital psychiatrique, conseil municipal, chambre d'agriculture... » [DZ pp. 25-26].

L'autonomie doit ainsi agir sur trois fronts : premièrement, contre la part de soi toujours susceptible de rester aliénée à l'ordre contesté dans lequel elle a été socialisée ; deuxièmement, pour la régulation collective horizontale nécessaire à la construction du commun ; troisièmement et comme il se doit dans les luttes ancrées dans un territoire librement administré et endossant « des questions d'habitat, d'agriculture, de médecine, de formes d'assemblées ou de rapport aux conflits » [SNZ p. 68], pour l'apprentissage d'une autonomie pratique qui ne peut pas ne pas être en même temps politique puisque chaque geste a une signification engageant une manière de vivre, ce que Geneviève Pruvost appelle « la politisation du moindre geste »²⁴.

Le commun qui s'ébauche sur ces territoires autogouvernés où l'interconnaissance est forte ne reproduit pas le vieil « unanimisme » villa-

²⁴ PRUVOST Geneviève, « Chantiers participatifs, autogérés, collectifs : la politisation du moindre geste », *Sociologie du travail*, 2015, vol. 57, n° 1, p. 81-103.

geois : il suppose plutôt « un art acéré de la composition, capable de transcender [nos] différences et [nos] différends, sans aplanir pour autant les enjeux éthiques et les tensions fertiles » [DZ p. 26]. Les divergences portent notamment sur l'accès aux terrains agricoles, sur des conflits d'usage, sur des conceptions antagonistes de la nature, sur le rapport différencié à la violence. Elles sont inséparablement pratiques et politiques car, comme l'exprime Mauvaise Troupe [DZ pp. 29-30 pour les citations et exemples qui suivent], « l'autonomie, telle qu'elle s'expérimente dans ce bocage, ne peut être réduite à sa dimension matérielle ou alimentaire. L'autarcie n'a pour nous rien de désirable. Ce dont il est question ici c'est d'autonomie politique. Ce que nous inventons à tâtons, c'est la capacité collective à définir nous-mêmes nos propres règles ». L'art de la composition que requièrent l'horizon de l'autonomie et du commun et la récusation de tout réflexe délégataire et hiérarchique passe alors par une multitude de « structures » plus ou moins formelles (réunions hebdomadaires, assemblées du mouvement, bulletin interne, associations, comités locaux, collectifs d'habitation) mais aussi par l'informalité des « discussions au coin d'un feu », des « histoires d'amour et d'amitié », des « affinités politiques » et des « belles rencontres » qui sont « la base de la solidarité quotidienne qui tient la ZAD depuis des années ». Dans l'esprit de Mauvaise Troupe, cette prolifération « d'espaces de décision, d'organisation et de délibération autonomes » est à la fois une exigence puisqu'elle oblige à une concertation permanente, et la garantie de l'autonomie et du commun en tant qu'elle est par elle-même destituante : « C'est ce foisonnement constant qui conjure la possibilité d'une prise de pouvoir. C'est ce qui rend impossible qu'une composante de la lutte ne devienne hégémonique, ou qu'un leader détienne entre ses mains la parole et le destin du mouvement ».

Mais le commun ne s'édifie pas uniquement à travers les lieux formels et informels de confrontation des sensibilités et d'élaboration des positions collectives, il passe d'abord par le *faire*, un faire qui passe avant le *dire*, une « autonomie manouvrière »²⁵. C'est au quotidien, et en faisant ensemble, que se construisent et l'autonomie et le commun. Qu'il s'agisse de définir des potagers collectifs et des parcelles libres d'usage, de mettre en commun du matériel, d'organiser un marché hebdomadaire à prix libre, de bâtir un espace de menuiserie commun, de mettre en place des formations à la défense de la ZAD, de transmettre des savoir-faire en matière de bon usage de la nature, ce qui est en jeu c'est de faire exister

²⁵ PRUVOST Geneviève, « Critique en acte de la vie quotidienne à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes (2013-2014) », art. cité.

concrètement le commun et l'autonomie, *hic et nunc*, par le faire ensemble, et chercher « sans relâche à s'accorder sur l'usage de ce qui est commun, à en élargir le champ et à densifier les liens qui nous tiennent » [DZ pp. 28-29].

Au demeurant, ces activités emportent avec elles plus qu'une expérience pratique de l'autonomie : elles sont inséparables d'une *expérience sensible*²⁶ *sinon sensorielle du politique*. De nombreuses notations de Mauvaise Troupe en témoignent : « Nous nous sommes attachés à ces terres en résistance, aux sentiers que l'on arpenté à la recherche de mûres ou de champignons, aux aventures, aux fêtes et aux chantiers collectifs » [DZ p. 11]. Épiphanie de la nature, vie collective et signification politique²⁷ s'entremêlent dans l'attachement à la « vie dans les bois », même si parfois, aux « joies qu'offrent les lumières lunatiques du bocage » [DZ p. 12], succède le constat amer des ravages du mode de production et de vie dominant : « Nous voulons voir de haut l'intensité des roses dans lesquelles se couche une nouvelle fois le soleil. Nous avons mis quelques jours à comprendre que la beauté des débuts de soirée de décembre était le fruit pailleté d'une accumulation de particules de pollution au-dessus du ciel nantais » [SNZ p. 70]. La sensibilité *sinon* la sensorialité jusqu'où le politique est éprouvé renvoient très directement, je le disais, à la vie collective, au commun, aux décroissements, aux rencontres. Ainsi, à propos de la construction du « phare-bibliothèque » érigé du côté de la Rolandière, le collectif écrit : « Rapidement, ce phare est devenu une tour de Babel à l'envers. Non qu'on pût rejoindre le ciel (ou les enfers) en gravissant ses marches, mais nous parlions à n'en plus finir avec des inconnus qui, de ce fait, ne l'étaient plus » [SNZ p. 9]. C'est en cela aussi que vivre à la ZAD, faire la ZAD, au jour le jour ou ponctuellement selon ses moyens, est décrit comme « avant tout une affaire sensible, faite de rencontres et de solidarités concrètes, de chair, de larmes et de joies innombrables » [SNZ p. 47].

Il n'est pas indifférent de terminer ce premier point par cette incarnation sensible et sensorielle du politique : celle-ci, en effet, est solidaire du recours à des formes d'écriture spécifiques. Il ne s'agit en effet pas seulement de sensibiliser stratégiquement à la cause mais également de trouver les voies expressives permettant de consigner et d'explorer l'expérience

²⁶ BANTIGNY Ludivine et GOBILLE Boris, « L'expérience sensible du politique : protagonisme et antagonisme en mai-juin 1968 », *French Historical Studies*, 2018, vol. 41, n° 2, pp. 275-303.

²⁷ On trouve un autre exemple d'écriture sensible et sensorielle des formes de vie alternatives dans SALÉ Cosma, *Chroniques de la zone libre. Des zad au maquis : fragments de l'imaginaire autonome*, Neuvy-en-Champagne, Le Passager clandestin, 2016.

de l'autonomie et du commun, ce qu'à la suite de Jacques Rancière, mais de façon plus littérale, on pourrait désigner comme un « nouveau partage du sensible »²⁸. Il y a dans les écrits de Mauvaise Troupe une démarche qui vise à inscrire jusque dans l'écriture les principes sensibles et politiques de l'expérience évoquée. La lutte n'est pas qu'idéologique et tactique, elle est aussi pratique et sensible ; c'est pourquoi son récit n'est pas didactique et édifiant mais poétique et narratif. « Inscrire le combat à même l'existence » et lutter « là où l'on est » appellent une écriture singulière, un *style du commun*.

Le style du commun

La première forme sous laquelle apparaît cette consubstantialité de l'ouverture *pratique* et *expressive* des possibles tient au *sujet de l'énonciation*. Un peu comme en 1968, il y a à la fois croyance dans le *pouvoir symbolique*, c'est-à-dire dans le fait que l'écrit est une arme qui peut modifier le rapport de forces donc l'état des choses, et, en même temps, refus que ce pouvoir symbolique soit associé à un *capital symbolique*²⁹. Ainsi, ces ouvrages ne peuvent être crédités à des auteurs identifiables susceptibles de les revendiquer pour leur seul bénéfice, d'en cumuler les profits symboliques, de les capitaliser en somme. Le sujet de l'énonciation est un collectif anonyme dont les livres ne disent pas grand-chose sinon qu'il est un « collectif d'écriture » d'une douzaine [*Constellations* p. 19] ou d'une demi-douzaine [SNZ p. 10] de membres « habitant-e-s de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes ou proches compagnons de route » [DZ pp. 7-8]. Écrire en nom collectif est également à entendre, à l'image du « Comité invisible », comme une tactique de soustraction aux pouvoirs de surveillance et de contrôle et à l'idéologie de la transparence du monde contemporain. Il y a là un art de la résistance à la domination qui ne prend pas, contrairement aux cas analysés par James C. Scott, la forme d'un texte caché d'individus subalternes contraints par ailleurs à la déférence au maître dans leurs performances publiques³⁰, mais plutôt celle d'un texte public, stratégiquement public, d'individus s'émancipant et se voulant furtifs et anonymes.

²⁸ RANCIÈRE Jacques, *Le Partage du sensible. Esthétique et politique*, Paris, La Fabrique Éditions, 2000.

²⁹ Sur cette question de la disjonction entre pouvoir symbolique et capital symbolique en Mai-Juin 68, voir GOBILLE Boris, *Le Mai 68 des écrivains*, op. cit.

³⁰ SCOTT James C., *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Paris, Éditions Amsterdam, 2009.

L'anonymat est donc le premier trait du style du commun qui est à l'œuvre ici comme en 1968. Le collectif en est le deuxième. Ces ouvrages sont écrits au « nous ». Ce « nous » est explicitement problématisé. Émanation d'un point de vue assumé comme situé, émis depuis le cœur de la lutte, ce « nous » est d'abord celui de « vies irrémédiablement entrelacées avec le combat qu'elles relatent ». Ensuite, ce « nous » s'entend comme pratique de résistance à l'empire contemporain de l'individualisme et de l'ego : « Dans un monde où règne le 'je', nous avons l'ambition de parler ici au 'nous'. Celui employé dans ce livre nous dépasse et se risque même à incarner au fil du récit une des paroles collectives d'un mouvement fort de son hétérogénéité. Il n'en est pas la voix unique, mais une tentative d'énonciation de ce qui se construit de commun et d'indéracinable, dans l'entremêlement vivant de nos positions et de nos expériences singulières » [DZ p. 8]. Ce « nous » est également à géométrie variable. Il est plastique car il se définit essentiellement dans la pratique et dans la lutte. Le « nous » est à certains endroits le nous du collectif Mauvaise Troupe, mais il est aussi souvent le « nous » de tous ceux et toutes celles qui luttent *in situ*, un « nous » par conséquent très mobile, comme l'illustre le passage suivant : « Depuis ce 16 octobre au matin, face aux flics, il y a nous. [...] Nous sommes des groupes d'occupant-e-s arrivés petit à petit depuis quelques années dans le bocage à l'appel d'un collectif d'habitants qui résistent. [...] Nous sommes des habitant-e-s et des paysan-e-s de la ZAD pour lesquels partir d'ici a toujours été inconcevable. [...] Nous sommes des alentours, militant-e-s chevronné-e-s, paysan-ne-s solidaires ou simples voisin-e-s que la situation a révoltés abruptement. [...] Parmi nous, beaucoup d'anciens [qui] sont encore portés par la mémoire des luttes acharnées dans la région [...]. Nous sommes une communauté de lutte en train de naître » [DZ pp. 11-13].

La « première personne du pluriel » [SNZ p. 10], couplée à l'anonymat, permet de réaliser trois choses. Elle prévient d'abord les phénomènes d'accumulation symbolique auctoriale en collectivisant l'énonciation. Elle perturbe ensuite les identités – un peu à la manière dont le prénom Camille est utilisé sur la ZAD non pour dire que ses habitants sont interchangeables mais pour brouiller la logique d'état civil et créer un territoire accueillant toute subjectivation politique autonome. Elle instaure enfin une contiguïté entre les sujets de la lutte et les sujets de l'énonciation – ce qui bien sûr expose au risque de la captation de l'énonciation politique par une poignée de porte-parole s'érigeant en « représentants ». Risque que ne méconnaît pas Mauvaise Troupe, qui s'emploie à le conjurer en écrivant : « Nous n'en sommes toutefois pas les porte-voix, simplement des regards singuliers, parmi une myriade d'autres » [SNZ p. 10].

Tentative de conjuration qui passe également par l'insertion de voix multiples dans ces ouvrages, à travers des morceaux de dialogue, des notations en forme de choses vues aux différents Points Repères routiers (PR) bloqués lors du siège de Nantes, des « coupures de presse », des « contes oniriques », « des journaux intimes au ras du quotidien », des prises de position collective. Ce jeu « sur les formes », voulu et revendiqué dès le début de *Saisons* [SNZ p. 10], outre qu'il témoigne de l'emploi militant des ressources de la littérature contemporaine, conduit à assumer une esthétique morcelée jugée isomorphe à la lutte elle-même : la lutte au quotidien qui est décrite dans *Saisons* [p. 10] « fut discrète et morcelée. Sans doute est-ce pour cela que notre livre l'est également, morcelé. À plusieurs mains, empruntant plusieurs styles ».

Le « je » survient tout de même à plusieurs reprises. Un « je » non situé, non identifié, comme s'il visait l'expression d'une subjectivité désassignée, d'une subjectivation politique construite dans la rupture avec le monde antérieur et ses logiques d'état civil. Cette expression subjective est peut-être ce qui fait contraste de la manière la plus frappante avec le « communisme d'écriture » que revendiquait le Comité d'action étudiants-écrivains en 1968. Visant l'« impersonnalité révolutionnaire », celui-ci pratiquait lui aussi l'écriture fragmentaire, collective et anonyme, et la destitution de la position auctoriale, mais en éradiquant tout ce qui du « je » pouvait encore subsister et faisait obstacle à la construction du commun :

« C'est bien entendu au niveau de la critique du travail d'un seul que l'élaboration collective se situe. [...] Première lecture : la méfiance est à son comble. D'emblée, le procès est fait au texte de relever – encore et toujours – de l'irréductible solitude de l'opération mentale. Son auteur, ignoré, est objectivement puni, dans son irresponsabilité même. Le 'fruit de ses entrailles' est massacré. Deuxième lecture : la méfiance diminue. Troisième, cinquième lecture : la peine de *l'individu* étant purgée, la communauté fonctionne. Un texte, passé au laminoir, rejeté, bafoué, nié, disparu, renaît, et sous une forme souvent à peine différente de la première. Donc, à certaines variantes près, ce texte devient *commun* »³¹.

Dans les écrits de Mauvaise Troupe, le « je » intervient par exemple dans ce qui s'apparente à des notations de journaux personnels : « J'embrasse les pommettes mouillées de mes cohabitants en passant, et pars assister

³¹ Comité d'action étudiants-écrivains, « Sur le Comité d'action écrivains-étudiants », texte écrit en septembre 1968, publié dans *Les Lettres Nouvelles*, juin-juillet 1969, « Un an après. Le Comité d'action écrivains-étudiants », p. 147.

Jules à l'ébranchage d'un arbre déjà tombé côté champ » ; ou encore : « Longtemps, les arbres ont été pour moi un univers opaque, mais qu'il s'agissait de défendre, un espace souple sur lequel grimper pour ralentir une opération d'expulsion » [SNZ pp. 63 et 66]. Ailleurs, il surgit dans le récit d'une formation à la défense de la ZAD dans le bocage, et il renvoie non à un-e occupant-e de Notre-Dame-des-Landes mais à un-e membre d'un comité de soutien qui ne se rend à la ZAD que « lors des grands rassemblements » [SNZ pp. 53 et suiv.]. Ainsi conçue, la fonction de cette première personne du singulier est d'exposer la pluralité des subjectivités engagées dans la défense ou la vie de la ZAD.

Elle est aussi d'établir un lien subjectif et émotionnel avec le lecteur et de favoriser son identification : « Quand l'anxiété monte, je ne sais pas vous, mais moi mon champ de vision rétrécit en proportion de la peur ressentie » [SNZ p. 54]. Le « je » est ainsi un marqueur de ce que ces récits entendent agir comme dispositifs de sensibilisation, tout comme l'est, on le voit, l'interpellation directe du lecteur, d'ailleurs utilisée à plusieurs reprises, tout particulièrement dans l'ouverture de *Saisons* [SNZ pp. 7-9] : « Ces lignes s'écrivent, lecteur, dans une sous-pente de bois aux allures marines » ; ou « D'en bas, beaucoup croient que le sémaphore est automatique, mais, regardez bien, vous pouvez apercevoir, sous un certain angle, une silhouette accroupie et un bras qui s'agite » ; ou encore : « Le livre que vous tenez entre vos mains prendra place dans cette bibliothèque ; sans doute à l'heure où vous lisez ces lignes y est-il déjà » ; ou bien encore : « Peut-être pourrait-il aussi apparaître dans votre boîte aux lettres, comme une carte postale un peu longue, pour vous donner des nouvelles ? ». L'interpellation va jusqu'à associer le lecteur dans le destin commun de la lutte pour une autre forme de vie : « il y a dans ces lignes des bouts de nos vies et des vôtres ».

La narration est un trait supplémentaire du style du commun. Elle nerve *Saisons* et *Défendre la zad*. Je pourrais en donner de multiples exemples mais je n'en rapporte ici qu'un seul, qui emprunte notamment au registre du roman d'aventure ou de voyage : l'ouverture des chapitres par un sous-titre de plusieurs lignes commençant par « Où » – « Où les habitants historiques se retrouvent devant les tribunaux », etc. En voici une occurrence complète, l'ouverture du chapitre intitulé « Hiver 2017 » de *Saisons* : « Où l'on fête l'arrivée de l'hiver et la disparition du chef de gouvernement qui avait planifié la nôtre. Où l'on profite du répit pour continuer à bâtir en dur. Où poussent un phare et une menuiserie, une cabane de soin et une bibliothèque, une brasserie et de nouveaux habitats. Où, en attendant de savoir à quel nouveau président faire face, nous

tâchons d'opposer à la politique du vide un territoire plein et vivant et de nous rendre un peu plus ingouvernables encore » [SNZ p. 63].

Le recours à la narration a bien sûr pour objectif de capter l'attention du lecteur comme le font les romans mais elle est également politiquement assumée d'un autre point de vue : la ZAD étant une lutte contre le cadastre territorial, son récit est une lutte contre le cadastre des genres. S'interrogeant sur le rayon du phare-bibliothèque dans lequel le livre prendra place, Mauvaise Troupe écrit : « ZAD ? Romans ? Contes de Bretagne ? Il sera bien temps de choisir, et peut-être les trois. Sans cadastrage » [SNZ p. 9]. Ce brouillage des genres va jusqu'au brouillage de la frontière entre faits et fiction, en tout cas dans *Saisons* : « Si certains faits sont quelque peu 'romancés', ils n'en sont que plus vrais. Ce n'est pas clair ? Mais si, lisez bien : il y a dans ces lignes des bouts de nos vies et des vôtres, glissés comme par mégarde dans la fiction. Non, 'mégarde' ce serait vraiment vous mentir. On l'a fait exprès. Pourquoi ne pas avoir tenté de s'approcher au plus près de la vérité des six saisons qui se sont écoulées depuis l'hiver 2016 ? Parce que même – et surtout – en le faisant, nous ne l'aurions pas dessinée, cette vérité ». Suit une citation de Fernand Deligny : « 'Même si ton histoire est méticuleusement vraie, vécue, vérifiée, tu mens. Tu mens parce que tu accumules les événements, parce que tu extirpes faits et personnages du réseau de causes et d'effets qui maintiendraient l'histoire au rythme par trop lent de la réalité. Tu mens et le moindre de tes mensonges peut étinceler de vérités fort difficiles à rejoindre par le cheminement rationnel' ». Arrive alors la justification de la narration comme mode d'accès au réel : « Mettre des événements ou des paroles en récit, c'est donc mentir tout en agrippant le réel à deux mains », « évoquer » le réel plutôt que « l'asséner » « nous paraît lui faire davantage honneur ». « Ainsi les histoires que nous vous racontons ont-elles eu lieu, bien que parfois dans un autre cadre, les paroles rapportées ont-elles été prononcées, bien que parfois dans un autre temps » [SNZ pp. 9-10]. Et de conclure, à propos du jeu sur les formes et les genres : « nous pensons que c'est par ce biais-là que nous pourrions le mieux *vivre* avec vous ces histoires qui nous sont advenues, les *transmettre* tout autant qu'en *faire ressentir* la force ou la subtilité » [SNZ p. 10³²].

Vivre, transmettre, faire ressentir : on ne saurait mieux exprimer à la fois le fait d'une écriture conçue comme dispositif de sensibilisation, et le caractère inséparable d'une lutte et de son récit. Et c'est aussi sur ce point que les écrits publiés par le collectif Mauvaise Troupe témoignent d'un registre profondément renouvelé où le militantisme, non plus « seu-

³² Je souligne.

lement » pour une cause mais pour une *forme de vie*, engage à ce point l'ensemble de l'existence, la quotidienneté, le « moindre geste », qu'il se lie intimement à un nouveau partage du sensible, et par conséquent à une esthétique. Il appelle une politique de l'écriture³³ qui, comme en Mai-Juin 68, ne conçoit pas l'écriture comme un simple véhicule instrumental de messages politiques, mais comme un territoire d'exploration à part entière, où l'expérience du commun à la fois s'énonce et se transmet – sous une forme sensible davantage qu'idéologique – mais également se vit et s'éprouve ; où, pour le dire autrement, l'écriture elle-même, en tant qu'écriture, endosse, matérialise, incarne une forme de vie. Et dès lors que l'expérience du commun se vit jusque dans son énonciation même, il convient de saisir les écrits produits par les activistes de ces nouvelles luttes non pas seulement comme des documents donnant accès à des convictions, des pratiques et des stratégies, mais également comme des *poétiques militantes*. Une telle optique, outre qu'elle permet de rendre compte de la créativité et de la réflexivité des acteurs et actrices et d'en faire résonner la langue et le style dans d'autres espaces que les leurs³⁴, conduit à ce qui constitue le cœur même de ces luttes : la fusion d'un style, d'une cause et d'une expérience. Il en résulte, pour la sociologie de l'action collective, que les dispositifs de sensibilisation ne doivent pas – et encore moins concernant les combats inscrits « à même l'existence » – être analysés sous leur seul versant stratégique et instrumental, mais comme un « art de la protestation »³⁵, tout à la fois savoir-faire, créativité et *présence directe* de la lutte.

³³ L'analyse gagnerait à s'élargir, au-delà de la seule écriture, aux *politiques de la forme*, à l'œuvre par exemple dans FRÉMEAUX Isabelle et JORDAN John, *Les sentiers de l'utopie*, Paris, La Découverte, 2011, « livre-film » mêlant « documentaire fictionnel » et « récit de voyage » parmi un ensemble de « formes de vie postcapitalistes ».

³⁴ Tant que possible dans le cadre d'un article universitaire, et comme je m'y étais déjà efforcé à propos des politiques de l'écriture en Mai-Juin 68, j'ai privilégié la *citation* dans le présent texte, dans la mesure où, comme le souligne Jade Lindgaard, elle « permet de ne pas figer des expériences et des émotions dans des mots extérieurs et définitifs » (« La ZAD, ça marche, ça palabre, c'est pas triste », art. cité). Sachant, au-delà, qu'une étape supplémentaire consisterait à interroger les pratiques d'écriture sociologique elles-mêmes quand elles se confrontent à ces expériences, ce à quoi s'attachent désormais certain-e-s spécialistes. C'est en particulier le projet développé par Geneviève Pruvost et Stéphane Tonnelat dans le cadre d'un séminaire au Centre d'étude des mouvements sociaux de l'EHESS, « Ethnographie des alternatives : terrains, description, nouveaux récits », <http://cems.ehess.fr/index.php?4152>

³⁵ JASPER James M., *The Art of Moral Protest. Culture, Biography and Creativity in Social Movements*, Chicago, University of Chicago Press, 1999.

Chapitre 5

« Rêve-toi et Marx » (1968-2018)



Michelle ZANCARINI-FOURNEL

Professeure émérite d'histoire contemporaine. Université de Lyon
Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes



Le slogan repris en titre de ce chapitre fut entendu dans les manifestations parisiennes du printemps 2018 (avec également le non moins truculent « Marx attack ») et a en grande partie inspiré sa rédaction. L'histoire du très contemporain depuis le début du XXI^e siècle est traversée par un double paradoxe : la référence à 1968 est omniprésente, sans parler de la célébration du cinquantenaire de 2018 (sur lequel nous reviendrons), que ce soit les épisodes de rébellions urbaines de l'automne 2005 – vues comme « un petit Mai 68 des banlieues »¹ – ou lors des manifestations étudiantes contre le CPE au printemps 2006 – où les répertoires d'action semblaient, à première vue, identiques à ceux de 1968 – La Sorbonne occupée, les lancers de pavés, les voitures renversées et brûlées –, même si la comparaison, récurrente alors dans les médias, peut paraître, après examen, fort discutable ou enfin dans la campagne présidentielle de 2007 de Nicolas Sarkozy. Le procès de 1968 est instruit en permanence dans les médias et dans certains discours politiques : 1968 serait responsable de la dissolution des meurs, de l'autorité, du goût de l'effort et de l'envie de travailler, de la République et de l'universalisme. Dans son autobiographie politique (1968-2018), Pierre Rosanvallon affirme que le procès de 68 est « le dernier élément structurant de la pensée du grand retournement »².

Poser la question des héritages de 68 consiste aussi à analyser l'impact d'un tel événement sur les descendant.e.s de celles et ceux qui en furent les protagonistes, ce que Julie Pagis a étudié dans sa thèse publiée sous forme de livre en 2014 sous le titre *Mai 68. Un pavé dans leur histoire*³. Car il y a héritage de fait, déni ou pas. Le fantôme de 1968 hante la scène politique et sociale de la France depuis plusieurs décennies. Chaque manifestation d'une certaine ampleur – quel que soit son objet – est l'occasion d'une remémoration des événements de « Mai 68 » et le récent mouvement des Gilets jaunes ne fait que confirmer cette appréciation. La célébration médiatique et éditoriale en 2018 du cinquantenaire de 1968 a accentué le phénomène. Entre janvier et juin 2018, publications de livres et de numéros spéciaux de journaux et de magazines, émissions de radio et de télévision, colloques, rencontres, manifestations culturelles se sont multipliés. La forme commémorative n'a cependant pas toujours reflété la complexité des situations et des contextes et la diversité des protagonistes défrichées par la recherche depuis plusieurs décennies.

¹ JARREAU Patrick, « Un petit Mai-68 des banlieues », *Le Monde*, 5 novembre 2005, p. 15.

² ROSANVALLON Pierre, *Notre histoire intellectuelle et politique (1968-2018)*, Paris, Seuil, 2018, p. 328.

³ PAGIS Julie, *Mai 68. Un pavé dans leur histoire*, Paris, Presses de Sciences Po, 2014.

Pour ausculter en historienne les mouvements sociaux du XXI^e siècle et l’empreinte laissée par 1968, il faut interroger « les régimes d’historicité », les temporalités entre présent, passé et futur,⁴ telles qu’elles sont déclinées à la fois sur la scène publique et médiatique et aussi par les protagonistes, les deux régimes de discours n’étant pas imperméables. Ce « champ d’expérience » (le passé perçu dans le présent) peut nous ouvrir à un « horizon d’attente », (selon les catégories de Reinhart Koselleck) incarné dans le présent par certaines pratiques alternatives exprimant d’autres possibles. C’est le cas dans les territoires zapatistes lointains du Chiapas évoqués par Jérôme Baschet dans *Adieux au capitalisme*⁵ ou encore des Zadistes et des Zones à défendre (ZAD) dans la France du XXI^e siècle où se créent d’autres rapports au travail et au temps. Dernier exemple plus complexe à analyser parce que situé dans l’immédiateté et caractéristique des « données embrouillées »⁶, le mouvement en France des Gilets jaunes dont l’un d’entre eux, Michel sur le barrage du rond-point de la Main jaune à Châtellerauld affirme à une journaliste le 24 novembre 2018 : « un jour, un moment, un Mai 68 ou une guerre civile arrivera... »⁷. Il s’agit là, pour un futur à venir, d’une évocation sombre de 1968 sous la figure de la violence et de la division de la nation, qu’avait déjà fustigée en Mai-Juin 68 Raymond Aron, comme le Premier ministre Georges Pompidou⁸. Plus optimiste, une manifestante sur Les Champs Élysées, samedi 24 novembre rappelait que c’est à l’issue d’un référendum que le général de Gaulle avait dû démissionner et concluait que Macron n’avait qu’à l’imiter⁹.

Je vais envisager trois situations qui sont à la fois marquées par l’empreinte du moment 1968 et qui s’en distinguent soit par les répertoires d’action, soit par les buts poursuivis, soit encore par les espaces et les protagonistes : 1995, avec l’épuisement de la grève générale remplacée par les manifestations ; la lutte contre la vie chère, en particulier contre le prix des carburants en 2009, dans les départements d’outre-mer et en

⁴ HARTOG François, *Régimes d’historicité. Présentisme et expérience du temps*, Seuil, 2003.

⁵ BASCHET Jérôme, *Adieux au capitalisme. Autonomie, société du bien vivre et multiplicité des mondes*, La Découverte, coll. « L’horizon des possibles », 2014 (2^{ème} édition poche 2016).

⁶ COMBES Hélène, HMED Choukri, MATHIEU Lilian, SIMÉANT Johanna, SOMMIER Isabelle, « Observer les mobilisations. Retour sur les ficelles du métier de sociologue des mouvements sociaux », *Politix*, 2011/1, p. 9-27, ici p. 14.

⁷ France Inter, journal de 7H30 le 25 novembre 2018.

⁸ ARON Raymond, *La révolution introuvable*, Fayard, 1968.

⁹ « Gilets jaunes » : quelles réponses politiques à la colère ? », *Le Monde*, 26 novembre 2018.

2018 avec les Gilets jaunes ; l'occupation des zones à défendre (ZAD) et l'utopie communautaire à Notre-Dame des Landes.

Le tournant de 1995 : épuisement de la grève générale et assomption de la manifestation comme signe de ralliement contestataire

Du 24 novembre au 16 décembre 1995, la France a connu un conflit social d'une ampleur exceptionnelle. Le conflit a duré 25 jours ; il a eu pour cible le plan Juppé de réforme des systèmes d'assurance-maladie, d'assurance-chômage et des retraites. En particulier, il s'est cristallisé autour de la question controversée des caisses de retraites spécifiques (SNCF, RATP, Poste...). L'essentiel des grévistes et des manifestants étaient des salariés du secteur public. Populaire dans l'opinion, massif par sa mobilisation avec ses 700.000 grévistes et ses deux millions de manifestants au plus haut niveau du mouvement sur l'ensemble du territoire, le mouvement social a pris la forme de multiples cortèges dans les métropoles régionales, comme dans les villes moyennes.

Ce qui, en 1995, a paru se rapprocher le plus des événements de Mai-Juin 68 qui ont été évoqués comme modèle vécu d'ailleurs par nombre de manifestants, c'est la succession de grèves et d'occupations des universités suivie d'une longue grève dans la fonction publique et de manifestations massives à Paris comme « en province ». En 1995 comme en 1968, la contestation étudiante a précédé et a plus coexisté que fusionné avec la grève des salariés. Les manifestations étudiantes d'octobre 1995 sont présentées dans la presse, sans véritable analyse de cohorte précise, par des figures de jeunes assumant un héritage politique générationnel, fils ou filles de parents « hippies » ou « soixante-huitards ». Même si l'occupation des universités paraît identique aux répertoires d'action des années 1968, les valeurs sociales et politiques mobilisées sont en réalité autres : les étudiants de 1995 n'ont pas mis en cause l'université, mais ont demandé au gouvernement plus de moyens financiers pour un meilleur fonctionnement de leur établissement universitaire.

Par ailleurs la situation économique et sociale est très différente de celle de 1968 : le pays s'est enfoncé en 1995 dans la crise économique et sociale (12% de la population active au chômage en 1995), la syndicalisation s'est effondrée (moins de 10% de salariés syndiqués en France en 1995). Même si l'on a pu écrire dans la presse que les fonctionnaires de 1995 avaient fait grève « par procuration » pour les salariés du privé, la

grève de la fonction publique de novembre-décembre 1995 n'a pas atteint l'importance de la grève généralisée en Mai-Juin 68 dans le secteur privé et le secteur public. Comme en 1968, la temporalité du mouvement doit être interrogée.

On considère en général la grève des cheminots comme événement initiateur. Mais il faut aussi souligner que la manifestation du 25 novembre, qui a rassemblé 30.000 femmes et hommes, toutes générations confondues pour défendre la liberté de l'avortement menacée par l'action de certains parlementaires de la majorité, a déjà disparu des récits, et donc sans doute à terme des mémoires. Quant à la borne finale, elle est difficile à établir ; si les grèves se sont pour la plupart effilochées dans la dernière semaine de décembre, il faut sans doute choisir la fin du mouvement des tramways marseillais, le 9 janvier 1996, pour son caractère symbolique. Les grévistes défendaient une égalité de statut – que la plupart d'entre eux avaient déjà – : ils se battaient pour d'autres, pour les plus jeunes, nouveaux dans l'entreprise – et ils ont gagné (au moins temporairement).

Une représentation nouvelle des protagonistes du mouvement social de 1995 est présente dans les médias sous la forme « Paroles de grévistes » et cette grammaire des entretiens va se perpétuer ; la parole est donnée à des anonymes dans de brefs portraits : un prénom, un âge et quelques phrases sont ainsi censées donner du « vécu » au récit journalistique. Mise en vedette par la presse, l'expérience des activistes est décrite comme ancrée dans une histoire politique familiale (père résistant par exemple), héritier d'expériences grévistes (grèves antérieures de fonctionnaires, ou grève de 1986 pour les fils de cheminots) ou encore dans l'expérience des coordinations – coordinations lycéennes ou autres – formes d'organisation nées dans les années post-68 en dehors des appareils syndicaux¹⁰.

Les coordinations apparues au lendemain de Mai-Juin 68 dans les lycées puis dans les universités sont devenues une caractéristique pérenne du répertoire d'action collective des mouvements de jeunesse jusqu'au printemps 2018. Au milieu des années 1980, des coordinations naissent dans des secteurs salariés (cheminots, infirmières, postiers) sans pour autant s'établir durablement comme forme organisationnelle collective. L'apparition de ces coordinations de salarié.e.s est à la fois liée au contexte et à la présence dans ces secteurs salariés de militants et militantes ayant connu les mobilisations lycéennes des années post-68 et remettant en cause les pratiques syndicales traditionnelles. La convergence de ces élé-

¹⁰ LESCHI Didier, « Les coordinations, filles des années 1968 », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, [En ligne], 1996, n° 3.

ments dans le secteur public explique que les coordinations s’y soient développées.

Dès la première grève des fonctionnaires en octobre 1995 la cartographie quantifiée des manifestations occupe une grande place dans la presse, ce qui attribue à celles-ci le premier rôle et non à la grève elle-même qui s’efface des représentations. Cette cartographie met par ailleurs en valeur la diffusion du phénomène sur le territoire national et le processus d’unification localisée de différentes catégories sociales dans les manifestations. On a en 1995 une inversion de perspective par rapport à 1968 qui est significative de la distance prise, près de trente ans après, avec le centralisme parisien. La France autrefois industrielle du Nord et de l’Est, moins ou peu manifestante, s’oppose à la France du Sud-Ouest, de l’Ouest et du Midi, là où fonction publique et services publics jouent un rôle primordial dans la formation et l’offre d’emploi. Les jeunes y font des études plus longues ; l’hôpital, le lycée, la mairie, la préfecture, les services de l’équipement sont les principaux employeurs. Ce ne sont pas seulement les emplois qui sont menacés, mais aussi l’intégration de ces territoires à l’ensemble national et leur identité sociale, les fonctionnaires étant des acteurs importants des sociabilités régionales et locales. Il y a donc retournement de l’espace dans la construction de l’événement, et inversion du rapport entre la province et Paris¹¹. On retrouve dans le mouvement très récent des Gilets jaunes la même géographie couplée avec la question de la disparition en province des services publics.

En novembre-décembre 1995, comme en 2018, – mais dans un panorama télévisuel tout autre –, la télévision est au centre de l’événement. La reprise par une émission satirique journalière d’une phrase malencontreuse du Premier ministre Alain Juppé : « s’il y a deux millions de personnes dans la rue je serai obligé de me retirer », et son instrumentalisation, sont au cœur des manifestations et modifient les slogans ; c’est l’invention du « Juppéthon » : le comptage du nombre de manifestants, poussant ainsi ces derniers à toujours faire plus, pesant ainsi sur la représentation de l’événement. Mouvement social et grèves se jouent en partie à la télévision, apparue déjà à cette date comme un lieu du pouvoir pour les élites. Élités politiques et médiatiques, sont présentes sur les plateaux de télévision donnant l’image d’élites « cosmopolites ». Elle a renforcé le sentiment de la lutte des « petits » contre les « gros » ; le temps de parole

¹¹ ZANCARINI-FOURNEL Michelle, « 1968, 1995 : jeu d’échelles inversées », *Espaces Temps* n° 64-65, 1997, p. 42-53.

des grévistes est réduit et leur parole privée de sens¹². La télévision est, au fil des débats et des manifestations, dénoncée par de nombreux manifestants comme un instrument de domination, à cause du faible temps de parole qui est accordé aux grévistes, et avec l'imposition dans un premier temps de commentaires sur la gêne occasionnée par le mouvement social. Dans la dernière semaine de grève la télévision est aussi accusée de diffuser de fausses nouvelles de reprise pour précipiter la fin du mouvement, comme elle l'a fait déjà en juin 1968¹³.

Le mouvement de novembre-décembre 1995 apparaît comme une défense, par les grévistes et les manifestants, d'un modèle social mis en place après la Libération et d'un État républicain dont le service public constitue l'ossature. La lutte pour la conservation du statut et des retraites (des cheminots, des traminois marseillais, des salariés des télécommunications) est devenue la lutte pour le service public tout entier ; elle fait le lien entre les intérêts particuliers et l'intérêt général. Le mot d'ordre « Tous ensemble » inlassablement répété au cours des manifestations en est en quelque sorte le paradigme. Malgré la désyndicalisation et les divisions du syndicalisme en France, les syndicats sont apparus comme les défenseurs de la protection sociale. L'intervention publique de Pierre Bourdieu en intellectuel organique a cristallisé la résistance de la gauche autour de la défense du service public et de l'intervention de l'État. 1995, c'est le passage de la grève générale à la manifestation comme mode principal de contestation, ce qu'ont montré aussi les différentes manifestations contre la réforme du Code du Travail en 2016 sous la présidence de François Hollande et en 2017 sous celle d'Emmanuel Macron.

Au xxi^e siècle, mouvements pour le pouvoir d'achat et la démocratie : des territoires d'outre-mer aux Gilets jaunes

Le mouvement de novembre 2018 dit des « Gilets jaunes » est centré au départ contre la hausse des carburants et du coût de la vie. Depuis une dizaine d'années les habitant.e.s des départements d'outre-mer ont déjà avancé ces revendications dans des mouvements de masse qui ont marqué les mémoires et l'histoire. Le mouvement social de 2009 se trouve à

¹² Par exemple, le 1^{er} décembre 1995 dans le magazine « La France en direct » de France 2, consacré entièrement « à ce qui bloque la société », les grévistes – qui attendaient dehors dans le froid et sous la neige de pouvoir intervenir – n'ont pu parler qu'un quart d'heure sur deux heures d'émission, la parole étant accaparée par les « experts » en studio à Paris.

¹³ BOURDIEU Pierre, *Sur la télévision, Liber-raison d'agir*, 1996. ZANCARINI-FOURNEL Michelle, *Le Moment 68 : une histoire contestée*, Seuil, 2008.

la confluence des différentes expériences du passé et, en même temps, il est atypique dans ces sociétés post-esclavagistes : il éclate non à partir d'un conflit dans le secteur productif, ni à partir d'un incident racialisé, mais d'une révolte de consommateurs contre la vie chère et débouche sur une volonté d'abolir l'assistanat et de changer le modèle de société.

Généalogie antillaise du mouvement de 2009

Une des célèbres affiches de 1968 proclamait « Non aux négriers du BUMIDOM ». L'Amicale générale des travailleurs antillo-guyanais, l'Association générale des étudiants guadeloupéens et l'Union des étudiants guyanais dénoncent à Paris la « tutelle coloniale » française sur les peuples d'outre-mer et signent le 18 mai 1968 un tract de soutien à l'occupation des locaux du BUMIDOM à Paris « un des symboles de l'exploitation perpétrée par le colonialisme français contre les peuples martiniquais, guadeloupéen et guyanais ». Après 1970, un nouveau syndicat, indépendantiste est fondé entre autres par Louis Théodore un ex-dirigeant du GONG, groupe marxiste-léniniste. Ce Syndicat général des travailleurs agricoles guadeloupéens a organisé un mouvement d'occupation illégale des terres agricoles appartenant à des usiniers et des gros planteurs, afin de les exploiter au profit des paysans sans terre dans plusieurs buts dont celui de reconstituer des jardins vivriers héritiers des jardins créoles des esclaves, devenus la « cheville ouvrière de la lutte contre la malbouffe générée par la mondialisation » et pour constituer des exploitations agricoles consacrées non plus à la monoculture de la canne à sucre mais aux cultures maraîchères et fruitières consommées sur place. Une réforme foncière en 2005 a régularisé l'occupation des terres avec la création de groupements fonciers agricoles. Ce syndicat de paysans pauvres créé en 1972 a donné naissance un an plus tard à l'Union générale des Travailleurs de Guadeloupe, l'UGTG, devenue la principale organisation syndicale du département, dirigée par le leader de masse Elie Domota lors des grandes grèves de 2009¹⁴.

Le mouvement de 2009 contre la « profitation » (44 jours en Guadeloupe, 38 en Martinique, 15 en Guyane et 8 à la Réunion)

Dès 2005 une association de pêcheurs guadeloupéens avait commencé à enquêter pour comprendre le rapport entre les fluctuations des cours

¹⁴ LARCHER Silyane, « Les Antilles françaises ou les vestiges de l'Empire ? Les aléas d'une citoyenneté sociale outre-mer », *Laviedesidees.fr*, le 20 février 2009.

internationaux et les prix pratiqués à la pompe. À partir de l'été 2008, la fixation des prix des carburants devient l'objet de nombreuses critiques, car, la décrie internationale des cours n'est pas répercutée dans la distribution. Face à cette situation, la Réunion est le premier département à se mobiliser, suivie successivement par la Guyane, la Guadeloupe puis la Martinique, tous dénonçant un manque de transparence et des abus dans la fixation des prix. Les évolutions du secteur de la grande distribution et les habitudes de consommation sont au cœur des transformations de la société antillaise depuis 1968. Le secteur de la distribution est pour partie tenu par des hommes à la tête des principales fortunes des Antilles, comme par exemple Bernard Hayot, un *béké* (Blanc-créole) de la Martinique. La mobilisation prend de l'ampleur en Guadeloupe en octobre 2008, alors que les prix continuent d'augmenter. Le mouvement de contestation regroupe des syndicats, des associations et des partis politiques autour d'une plateforme dénonçant les marges abusives réalisées sur le dos des consommateurs antillais, la *pwofitasyon*. Le 5 décembre, le principal syndicat guadeloupéen met sur pied le LKP coalition de quarante-huit syndicats et associations issues de la société civile autour de la nécessité de mettre un terme aux abus des grands groupes monopolistiques. Une plateforme de 165 revendications est alors élaborée (décembre-janvier 2009)¹⁵. La question des prix, du pouvoir d'achat et de la vie chère s'inscrit dès le premier point. Figure également la revendication d'une prime salariale de 200 euros (représentant le différentiel du coût de la vie entre la métropole et les Antilles) et une demande générale de « baisse significative de toutes les taxes et marges sur les produits de première nécessité et sur les transports » ainsi que la transparence sur les prix des services publics.

En Guadeloupe, le mouvement social prend la forme d'une grève générale de 44 jours, à partir du 20 janvier 2009. Avec le blocage d'une grande partie des activités économiques, l'ensemble de la population guadeloupéenne est concernée par un conflit sans précédent. La notion de *pwofitasyon* – réalisation de profits abusifs – pivot de la dénonciation de la vie chère depuis 2009, permet de comprendre l'essor d'un mouvement aussi radical qui se manifeste par des barrages routiers et des manifestations. Le 20 janvier 2009, le collectif du LKP réussit à faire accepter par le préfet Nicolas Desforges de mener des négociations télévisées. Les Guadeloupéens voient pour la première fois dans la longue histoire des conflits sociaux en Guadeloupe une organisation syndicale tenir fermement tête au préfet et aux services de l'État. Ce

¹⁵ JÉGO Yves, *15 mois et 5 jours entre faux gentils et vrais méchants*, Grasset, 2009.

succès donne en effet la mesure de la rupture avec le passé qu'incarne le LKP, véritable mouvement du XXI^e siècle. Les négociations diffusées en direct, le charisme d'Elie Domota, directeur adjoint de l'Agence nationale pour l'emploi de Guadeloupe, bon connaisseur des dossiers et excellent orateur. Son conseiller historique et politique Raymond Gama a participé comme lycéen aux manifestations de mai 1967 : Le 26 mai, des ouvriers du bâtiment manifestaient pour une augmentation de salaire de 2% ; l'intervention des forces de l'ordre fera des morts dont le nombre oscille selon les sources entre huit morts (chiffre énoncé en juin 1967 par un responsable policier) jusqu'à 200 morts selon des militants du LKP. En Guadeloupe, Mai 68 est tombé en 1967, et il a été occulté¹⁶.

Le LKP témoigne de l'arrivée sur la scène politique de leaders qui sont à même de contester le modèle de développement et d'en dénoncer l'esoufflement¹⁷. Grèves et manifestations se déroulent pendant la période du carnaval, période propice aux fortes mobilisations dans les rues de Pointe-à-Pitre, Basse-Terre et Marie-Galante. Le mouvement est soutenu dès le 14 février 2009 à l'initiative de Patrick Chamoiseau et d'Édouard Glissant¹⁸ par un texte poético-politique signé par neuf écrivains antillais qui propose un autre modèle de société, le « Manifeste pour les 'produits' de haute nécessité ».

L'historien Jean-Pierre Sainton auteur avec Raymond Gama du premier ouvrage sur *Mè 1967*¹⁹ estime en 2014 dans un entretien avec un journaliste guadeloupéen que « c'est le mouvement de masse de Janvier-mars 2009 qui, quarante ans après les faits, a internationalisé la question de 67 : il y a eu à ce moment-là une véritable libération de la parole, de la mémoire Dans la rue, surtout le jour du défilé en boucle sur la place de la Victoire, j'étais là parmi les anonymes et j'ai entendu des gens qui autour de moi parlaient librement des événements qu'ils avaient vécu pour la première fois depuis des années, qui parlaient de faits précis que je savais véridiques, qui situaient leur propre corps dans l'espace de 67, qui disaient leur sentiment, ce qu'ils avaient vu, entendu, ce qu'ils avaient pensé à ce moment-là ... C'était une extraordinaire catharsis col-

¹⁶ *Libération* le 2 avril 2018.

¹⁷ LARCHER Silyane, « En quête du postcolonial. La crise des Antilles françaises et après... », *Savoir/Agir*, 2009/2, n° 8, pages 127 à 132.

¹⁸ BRELEUR Ernest, CHAMOISEAU Patrick, DOMI Serge, DELVER Gérard, GLISSANT Edouard, PIGEARD DE GURBERT Guillaume, PORTECOP Olivier, PULVAR Olivier, WILLIAM Jean-Claude.

¹⁹ GAMA Raymond et SAINTON Jean-Pierre, *Mé 67 : Mémoire d'un événement*, Jasor, 1985 (2^e édition, 2012).

lective. Si en 2009, nous n'avons pas eu d'affrontements sanglants c'est à la mémoire de Mai 67 que nous le devons »²⁰.

Remettre en cause les pratiques du secteur de la distribution, comme l'a fait le LKP en 2009, a visé le centre du système politico-administratif et l'histoire de la domination socio-raciale sur une longue durée²¹. Le mouvement social a débouché sur l'accord du 4 mars, dit « Accord général sur l'ensemble des autres revendications » qui prévoit une prime salariale de 200 euros pour tous les bas salaires. Cinquante ans plus tard, en 2017, le carnaval a choisi comme thème central « Mé 67 » et ce sont des chants et danses rythmés au son du *Gwoka* et de ses tambours qui célèbrent la mémoire de l'événement, en même temps que les nègres marrons du temps de l'esclavage²². De politique et sociale, la revendication autonomiste/indépendantiste est ainsi devenue culturelle.

En 2018, la question du prix des carburants est à nouveau l'étincelle qui déclenche en France un mouvement social encore en cours, celui des Gilets jaunes, que j'évoquerai avec une grande prudence, les sources permettant l'analyse étant essentiellement médiatiques (presse, radio et télévision).

2018-2019 : Le mouvement des Gilets jaunes : jacquerie, populisme ou autre...

D'origine martiniquaise, Priscillia Ludosky, trente-trois ans, habitant en Seine-et-Marne, auto-entrepreneuse et gérante d'une boutique en ligne de cosmétiques bios est la première à avoir demandé la « baisse des prix des carburants à la pompe » dans une pétition sur Internet qui a recueilli 1,3 millions de signatures. Devenue une figure de proue du mouvement des Gilets jaunes, Priscillia Ludosky lit le 13 décembre 2018 une déclaration solennelle où référence est faite aux « produits de première nécessité (énergies, logements, transports, produits alimentaires, vêtements) » devant le lieu symbolique de la Révolution française qu'est la salle du Jeu de Paume à Versailles, là où a été proclamée en juin 1789 la transformation des États Généraux en Assemblée nationale. Peut-être avait-elle dans sa dénonciation des taxes et des hausses de prix, outre l'anticipation du préjudice financier pour son activité professionnelle, le

²⁰ Archive personnelle aimablement communiquée par Jean-Pierre Sainton.

²¹ SAINTON Jean-Pierre, *Couleur et société en contexte post-esclavagiste. La Guadeloupe à la fin du XIX^e siècle*, Pointe-à-Pitre, Jator, décembre 2009.

²² SAINTON Sadi, DVD, *Nous La !! Kra Kra Kra !*, 2017 : « Libérasyon (Neg Marron) » ; « Mé 67 ».

souvenir des mouvements sociaux qui s'étaient déroulés en 2008-2009 dans les départements d'outre-mer et en particulier en Martinique à partir du 5 février 2009. L'hypothèse paraît confirmée par la rencontre mardi 29 janvier 2019 annoncée de manière non-conformiste par la Ministre des outre-mer avec Priscillia Ludosky qui s'était dite préoccupée de la situation aux Antilles.

À partir de cet exemple nous nous interrogerons sur les analogies possibles avec d'autres révoltes sociales dans l'histoire moderne et contemporaine de la France²³. Pour tenter de cerner ce que certain.e.s qualifient emphatiquement « d'insurrection », « de soulèvement » ou même de « révolution » ou inversement « de populisme réactionnaire », on peut analyser les images et les entretiens enregistrés par les journalistes, permettant de cartographier les points communs et les écarts parmi les participant.e.s de ce mouvement social de grande ampleur, mouvement très éclaté et disparate, sans porte-parole ni leader jusqu'alors. Ce qui frappe d'abord c'est le support matériel et symbolique qui permet la distinction et le rassemblement des manifestants : un objet ordinaire, le gilet jaune, que doit posséder tout automobiliste dans sa voiture, gilet sur lequel sont inscrits des slogans tels les graffiti inscrits sur les wagons des trains de soldats en 1917 ou sur les murs en 1968²⁴, contre les taxes, la disparition des services publics, le prix de l'essence, le président de la République.

Étudier l'espace matériel de la mobilisation tout autant que les répertoires d'action est une forme d'intelligibilité des raisons de la protestation. Il s'agit dans ce cas d'une politisation d'un espace très spécifique : les barrages aux ronds-points à l'entrée des villes ou aux péages d'autoroute qu'il faut tenir coûte que coûte, impliquent une prise de pouvoir temporaire sur des nœuds de communication et sur la mobilité²⁵. Il faut souligner la modernité de la mobilisation pesant sur la fluidité caractéristique des systèmes économiques contemporains, grâce aussi aux réseaux sociaux, laissant syndicats, partis et représentants politiques à l'écart. Ce mouvement social de grande ampleur territoriale, très éclaté et disparate, sans *leader maximo* jusqu'à ce jour, avec une série de porte-paroles autoproclamés, tels Éric Drouet, Maxime Nicolle, Ingrid Levasseur, certaines figures individualisées par des prestations sur les plateaux télévisés. Il s'agit d'un mouvement où se construisent sur les ronds-points

²³ ZANCARINI-FOURNEL Michelle, *Les luttes et les rêves. Une histoire populaire de la France de 1685 à nos jours*, Paris, La Découverte/Zones, 2016.

²⁴ LOETZ André, « Mots et cultures de l'indiscipline : les graffitis des mutins de 1917 », *Genèses*, 59, 2005, p. 25-46.

²⁵ *Politix* 11, p. 21.

une interconnaissance et une cohésion intergénérationnelle, de l'artisan à la jeune chômeuse en passant par les salariées de l'hôpital et par de nombreux retraité.e.s, des salariés, essentiellement des membres de milieux populaires. Un géographe a souligné le rôle des entreprises – telles Amazon – implantées près des nœuds autoroutiers, loin des habitations de salariés, mal payés, qui doivent faire des dizaines de kilomètres pour rejoindre à toute heure, leur lieu de travail. D'où la question lancinante du prix des carburants, des taxes et du refus de la limitation de la vitesse à 80 kms/heure qui peut paraître exotique ou dangereux pour quiconque préoccupé de sécurité routière. Mais il faut souligner le rôle central de l'automobile dans les zones rurales. Du fait de la « restructuration » (en fait la disparition) des services publics et des commerces, les ruraux et périurbains doivent parcourir quotidiennement de nombreux kilomètres pour emmener les enfants à l'école primaire ou au collège, aller au travail, faire ses courses ou consulter un médecin, ce qui est souvent le lot des femmes. Une voiture en bon état de marche, comme le carburant sont devenus des biens de première nécessité.

On peut noter une diversité de statuts sociaux (salariés, travailleurs indépendants, petits patrons, chômeurs et chômeuses, une présence importante de femmes, une différence aussi de comportements selon les ronds-points qui vont du blocage intégral (surtout au début du mouvement en novembre-début-décembre), au filtrage souple avec parfois une imposition plus ou moins ferme de marques de soutien tels un gilet jaune posé sur le tableau de bord des voitures ou un klaxon au passage. Les ronds-points aménagés progressivement par les Gilets jaunes avec des cabanes – comparables à celles des ZAD – se transforment en espaces d'échanges, de délibération et d'expression des émotions et des affects – on retrouve massivement la « fraternité » de la devise trinitaire de la République, surtout la prise de parole (et on peut souligner là une analogie avec le Moment 68, Michel de Certeau ayant souligné qu'on avait alors « pris la parole comme on avait pris la Bastille en 1789 »). Le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, a établi lui-même dans un tweet le 20 novembre 2018 un lien entre le mouvement des Gilets jaunes et la ZAD de Notre-Dame-des-Landes : « En 3 jours, on recense presque autant de blessés parmi les forces de l'ordre qu'en 3 mois lors de l'évacuation de Notre-Dame-des-Landes. C'est évidemment inacceptable. Et j'appelle chacun à la responsabilité ». Nous allons reprendre la comparaison en essayant de voir en quoi on peut relier ces deux mouvements avec le moment 68. Progressivement les barrages ont été évacués par les forces de l'ordre et les installations pérennes aux ronds-points puis sur des terrains privés, n'ont plus permis que les retrouvailles et l'être-ensemble des

Gilets jaunes. Les manifestations hebdomadaires le samedi ont pris le pas sur la vie sur les ronds-points. Le mouvement des Gilets jaunes a semblé, un temps, faire tache d'huile chez les agriculteurs, les ambulanciers ou encore les lycéens, chaque groupe avançant ses propres revendications. Deux événements ont contribué à attiser la révolte lycéenne, mais ont changé sa géographie : au lycée de Mantes-la-Jolie, jeudi 6 décembre des policiers ont humilié 150 élèves en les obligeant à se mettre à genoux face à un mur les mains derrière la tête, une posture propre aux répressions coloniales. Le lendemain le geste était imité par des lycéens place de la République et, le 8 décembre, de nombreux Gilets jaunes ont repris la posture lors de la manifestation parisienne et dans des cortèges en province. Le lien a été ainsi tissé un temps entre deux mouvements en apparence dissemblables, mais avec un point commun : la forte demande d'égalité et de respect. À l'évidence le Sud est plus mobilisé que le Nord et on retrouve ici la géographie des manifestations de 1995. La protestation née dans les zones rurales puis étendue au périurbain s'est implantée dans les villes petites et moyennes au fur et à mesure que l'importance de Paris diminuait dans les manifestations. Toulouse et Bordeaux restent des villes fortement manifestantes avec la caractéristique à côté des drapeaux français omniprésents, d'arborer les drapeaux occitans et de l'Espagne républicaine. Bordeaux est devenu la ville-symbole d'un affrontement de classes avec l'occupation hebdomadaire par les Gilets jaunes d'un centre-ville riche, rénové dont, phénomène accentué par la ligne directe du TGV, les loyers, sont devenus inaccessibles pour les salariés qui sont rejetés à l'extérieur attirés aussi par la possibilité de devenir propriétaires souvent dans des lotissements périurbains.

Le recours explicatif à l'Histoire vs les explications des historiens

La mobilisation des Gilets jaunes a pu être comparée aux jacqueries de l'Ancien Régime avec leurs révoltes contre le fisc. La référence à l'histoire de la Révolution française très présente dans les mots d'ordre, les pancartes, les banderoles et le choix des lieux symboliques comme Versailles apparaît constante dans tout le mouvement sous la forme de bonnets phrygiens et de références langagières « au roi Macron », tout comme le recours constant au drapeau tricolore et à la Marseillaise. Les révolutions du XIX^e et du XX^e siècle sont rarement évoquées, à l'exception du tableau de Delacroix *La Liberté guidant le peuple* dont on a vu la reproduction accrochée à un tracteur ou encore vêtue d'un gilet jaune et parfois l'évocation de Victor Hugo et des *Misérables*.

Le mouvement des Gilets jaunes a été également comparé au poujadisme de 1953-1956 des petits commerçants et des artisans opposés au contrôle fiscal mis en place par l'administration. Si l'on retrouve le même sentiment d'injustice fiscale et le même discours contre les aristocrates ou les élites, ce ne sont toutefois pas les mêmes catégories sociales qui sont concernées. Les Gilets jaunes ne peuvent être non plus assimilés aux revendications des professionnels de la route des années 1990, ni aux bonnets rouges (rassemblant petits patrons agriculteurs de la FNSEA, et régionalistes bretons) qui avaient contribué à l'échec de l'écotaxe en 2016 : les formes de violence populaire et les répertoires d'action similaires ne peuvent rendre équivalents les mots d'ordre et les protagonistes impliqués dans des contextes très différents.

Il en est de même pour la comparaison avec 1968 (barricades, manifestations violentes à Paris, tentative d'incendie de la Bourse le 24 mai 1968 et le 1^{er} décembre 2018). Si rapprochement il peut y avoir avec 1968, c'est celui « d'une prise de parole » généralisée et aussi d'une « crise d'hégémonie » aurait dit Antonio Gramsci ou d'une « crise du consentement », comme l'écrit le politiste Boris Gobille. Le caractère « historique » du mouvement ne semble faire aucun doute pour personne, point de vue justifié par l'ampleur du mouvement, par la surprise qu'il a créée, par sa radicalité et sa durée, par le soutien massif de l'opinion jusqu'au mois de février 2019, par le nombre très élevé et l'intensité des commentaires publics dont il est l'objet (sa construction comme événement par les médias en tous genres), par le désarroi qu'il a provoqué non seulement dans les sphères du pouvoir mais aussi dans les organisations politiques et syndicales.

Nées au début du XXI^e siècle, les nouvelles formes de protestation politique et de démocratie collective ne datent cependant pas du mouvement des Gilets jaunes. Pendant l'occupation des places, aux États-Unis, en Ukraine, à Hong-Kong ou en Espagne comme en France, en particulier au printemps 2016 lors de « Nuit debout » sur la place de la République à Paris, l'horizontalité, le refus des chefs ou des leaders, tranchait avec les formes organisationnelles du XX^e siècle dans les partis et les syndicats. Outre passer de la topographie de la place à celle du rond-point, la particularité du mouvement en 2018 est de rendre effective la « fraternité », le plaisir d'être ensemble, de discuter, d'échanger y compris si l'on n'est pas d'accord. Comme dans les révolutions arabes de 2011, les réseaux sociaux jouent aussi un rôle essentiel dans la communication entre protagonistes laissant syndicats, partis et représentants politiques à l'écart, et diffusant des informations, vraies... ou fausses, caractéristique qui en fait

aussi un mouvement social du ^{xxi}^e siècle. Les réseaux sociaux sont ainsi le déversoir de déclarations antisémites, racistes, homophobes, sexistes, complotistes et de fausses nouvelles dont ne sont pas exemptes certaines figures médiatisées des Gilets jaunes. Si ces déclarations existent bien et sont condamnables, elles ne peuvent définir ni incarner l'ensemble d'un mouvement qui se caractérise par sa diversité.

La présence des femmes

« Plus prolo que le prolo, il y a la femme du prolo », lance Louise au nom du groupe des femmes Gilets jaunes d'Île-de-France, un groupe créé « pour porter les revendications spécifiques des femmes isolées dans les Gilets jaunes ».

Les photographies des barrages et des manifestations montrent une présence importante des femmes, une constante dans l'histoire des mouvements populaires, en général occultée. Dès les révoltes frumentaires de l'Ancien Régime et plus encore pendant la Révolution française, ce sont très souvent les femmes « évidentes émeutières » (Arlette Farge) qui ont déclenché les épisodes de rébellions. En outre, elles s'occupent en priorité des problèmes du quotidien. Au ^{xix}^e siècle, la ménagère est considérée comme « le ministre des Finances de la famille » ; en charge du foyer, c'est elle qui est responsable des approvisionnements et comptable des dépenses avec des revenus aléatoires. Il y a eu, récemment toute une série de grèves dans le monde du travail impliquant de nombreuses femmes. Les infirmières, les femmes de chambre ou les salariées du nettoyage ont mené des luttes extrêmement fortes et déterminées et, pour un certain nombre, victorieuses. Cela a été le cas notamment dans les grands hôtels de luxe. Des milliers de femmes sont sur les ronds-points et dans les manifestations. Leurs conditions de vie les amènent à vouloir se rendre visibles. Au-delà de cette protestation on peut identifier une raison plus profonde. « Nous sommes le peuple, disent-elles ». Nombreuses, les femmes en Gilets jaunes, souvent célibataires ou divorcées, des mères de famille aussi, expliquent comment, pour être là, elles se débrouillent pour faire garder leurs enfants. Avec l'augmentation du nombre de divorces, il y a de plus en plus de ménages monoparentaux – c'est-à-dire, dans l'immense majorité des cas, des femmes qui se retrouvent à élever leurs enfants avec un seul salaire. Enfin, l'instauration du travail à temps partiel contraint en 1981-1982, a concerné majoritairement des femmes, qui arrivent aujourd'hui à la retraite avec de toutes petites pensions. Tout cela constitue une conjonction qui explique la forte présence de femmes avec des Gilets jaunes sur les ronds-points et dans les manifestations.

Ce soulèvement collectif, diversifié voire disparate, sans leader, sans représentant officiel, avec quelques porte-paroles auto-déclarés, a ainsi bousculé les règles habituelles du débat d'un cadre politique traditionnel. Il a ébranlé la présidence de la République et les partis politiques. Il cherche à se structurer politiquement en développant des principes de démocratie directe comme le montre l'assemblée des assemblées réunie les 26 et 27 janvier à Commercy dans l'est de la France où une centaine de délégué.e.s ont lancé un appel qui commence par ce constat : « Nous nous sommes soulevés contre cette société profondément violente, injuste et insupportable. Nous ne nous laisserons plus faire ! Nous nous révoltons contre la vie chère, la précarité et la misère. Nous voulons, pour nos proches, nos familles et nos enfants, vivre dans la dignité. 26 milliardaires possèdent autant que la moitié de l'humanité, c'est inacceptable. Partageons la richesse et pas la misère ! Finissons-en avec les inégalités sociales ! Nous exigeons l'augmentation immédiate des salaires, des minimas sociaux, des allocations et des pensions, le droit inconditionnel au logement et à la santé, à l'éducation, des services publics gratuits et pour tous ».

À l'heure où les ronds-points ont été évacués pour tenter de rendre leurs occupants à nouveau invisibles et silencieux, mais où se pérennisent des « points de fixation » selon le langage des policiers, les protagonistes disent massivement que ce mouvement a changé leur vie, leur offrant la fraternité, le bonheur d'être ensemble et de résister, de dire leur volonté ferme d'obtenir plus de démocratie et d'égalité. La récurrence des manifestations hebdomadaires change la géographie de la contestation qui a basculé de Paris vers le sud de la France. Le contexte européen marqué par des composantes populistes autoritaires rend l'avenir incertain, même si le champ des possibles reste ouvert et la détermination d'un « noyau dur » de Gilets jaunes semble intacte.

Notre-Dame-des-Landes : une utopie rurale concrète ?

Depuis 1972, le projet de construction d'un nouvel aéroport près de Nantes a connu bien des péripéties : il a été stoppé puis réactivé en 2008 après une déclaration d'utilité publique, malgré la loi européenne sur l'eau interdisant toute construction sur une zone humide. Le premier squat sur la ZAD date de 2007. Le conflit s'exacerbe à partir d'octobre 2012 quand les occupants d'une partie des fermes squattées et des cabanes construites sur les 1.350 ha sont expulsés. Le 17 novembre 2012, une manifestation de 40.000 personnes entend reconstruire les habita-

tions et cabanes détruites. La ZAD devient une « zone à défendre », et passe de 80 à 250 habitants. L'opposition militante à l'installation et à la construction d'un aéroport à Notre-Dame-des-Landes s'accompagne chez les Zadistes de la mise en place de modes de vie alternatifs pour transformer en profondeur, entre autres, les rapports au travail. La ZAD dont l'entrée et l'espace sont balisés par des chicanes se présente comme un espace d'expérimentations politiques de nouveaux projets de société et d'habitation. Le principe est qu'il n'y ait ni chef ni leader (ce que l'on trouve aussi chez les Gilets jaunes) et tout le monde porte le même nom/prénom : Camille. Ces partisans d'une utopie concrète ne relèvent pas forcément de l'utopie des communautés post-68²⁶, mais ils s'engagent dans la recherche d'une cohérence entre théories et pratiques écologiques et leur action s'apparente peut être plus à ce qui s'est passé sur le Larzac avec la rencontre entre paysans locaux et néo-ruraux arrivés sur le plateau dans le moment 1968 et dont certains sont restés. La sociologue Geneviève Pruvost souligne dans son analyse du travail dans les ateliers collectifs de Notre-Dame-des-Landes le « succès de la démocratie participative » qui est aussi une des revendications entendues sur certains barrages des Gilets jaunes²⁷. La pratique des chantiers collectifs est assortie d'une portée politique critique du travail et du salariat. Il ne s'agit pas de « dire », mais de faire sous la forme d'une action directe, non-violente, qui consiste à changer radicalement de mode de vie. Celui adopté à la ZAD est très particulier, marqué par les distances à parcourir d'un lieu à un autre d'habitat dispersé, contrôlé de façon irrégulière par la police et d'échanges d'informations et de services entre les personnes rencontrées. La répartition des tâches domestiques, vaisselle comme cuisine, se fait de façon différente selon les lieux : du volontariat à l'improvisation souple, jusqu'au planning rédigé de répartition stricte des tâches. Cette politisation du moindre geste du quotidien est une critique en actes de la vie ordinaire et l'affirmation selon laquelle « un autre monde est possible », un monde où sont appliqués les principes de gratuité et de non propriété. Il y a donc une diversité des arrangements dans le quotidien à partir de principes partagés « d'autogestion de gratuité et de critique de la production et de la consommation industrielles ». En janvier 2018, le projet de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes est abandonné par le gouvernement et les zadistes doivent présenter un projet d'exploitation viable pour

²⁶ LACROIX Bernard, *L'Utopie communautaire*, PUF, 1981.

²⁷ PRUVOST Geneviève, « Chantiers participatifs, autogérés, collectifs : la politisation du moindre geste », *Sociologie du travail* 57 (2015), p. 81-103. Geneviève Pruvost, « Critique en acte de la vie quotidienne à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes (2013-2014) », *Politix* 2017/1 (n° 117), p. 35-62.



obtenir un bail d'occupation. Moins d'une vingtaine de projets ont été reconnus depuis par la préfecture. Les Zadistes ont opté pour la diffusion de leur expérience pour l'occupation d'autres lieux à défendre. Cette politique a impressionné même les hauts fonctionnaires puisque le préfet de Haute-Loire a décidé en novembre de dissoudre avec fermeté un barrage de Gilets jaunes installé sur un rond-point de son département sous prétexte qu'ils avaient construit des cabanes pour se protéger du froid et de la pluie et qu'ainsi ils se seraient transformés en ZAD. Deux semaines plus tard, la préfecture de Haute-Loire a été incendiée le 1^{er} décembre par des Gilets jaunes.

Énoncer ces nouvelles formes de luttes sociales, ne signifie pas s'enfermer dans un présentisme avec un « passé qui ne passe pas et un futur fermé ». À l'instar de Walter Benjamin, Jérôme Baschet constate qu'il est possible de chercher dans le passé des aspirations émancipatrices non abouties, « des étincelles d'espérance » ; cette démarche permet d'envisager dans le présent d'autres manières de vivre, un autre usage du temps et du rapport au travail et avec les autres, pour rouvrir le futur, un futur non prédéterminé et incertain. Pour dépasser la contrainte des dominations croisées, l'émancipation passe nous dit Jacques Rancière par une reconquête du temps et une autre manière de l'habiter²⁸.

²⁸ RANCIÈRE Jacques, *Les Temps modernes. Art, temps politique*, La Fabrique, 2018, p. 33.

Chapitre 6

Mai 68 ou la pensée débordée

François CUSSET

Historien des idées, Professeur de civilisation américaine.
Université de Nanterre

En 1789 on a pris la Bastille ; en 1968 on a pris la parole, disait Michel de Certeau... Mais cette parole libre, pas toujours inoffensive, a aussi bouleversé le champ de l'écriture, de la pensée et du travail intellectuel, ses polarités traditionnelles et son organisation récente, au moins depuis la Seconde Guerre mondiale, son arrogance aussi et sa tonalité d'apocalypse : comme si la vérité, cette fois, était orale, comme si la seule beauté était dans la rue, comme si le temps historique ne résultait plus des fantasmes d'un cerveau écrivant mais des désirs d'un collectif surgissant. Une claque pour la pensée, et un tournant durable dans l'histoire des idées. Et en même temps, tandis que la force de l'événement, sa puissance mineure et ses désirs libérés, déjouaient ainsi d'un seul coup les grands schèmes de la pensée totalisante, comme la pensée marxiste ou la pensée structuraliste, tandis qu'ils les invalidaient ou les ringardaient, d'autres pensées plus en prise sur ce désir-là, sur les folies de ce printemps-là, se mettaient alors en mouvement, parfois à contretemps, de Guy Debord à Gilles Deleuze, de Michel Foucault à Ivan Illich, de Jean Baudrillard à Fredric Jameson. Mais ces pensées neuves, toujours vivantes aujourd'hui, se retrouveraient vite en porte à faux avec la contre-révolution et les retours de bâton des années 1970-1980, avec toute « une époque qui n'y était plus », selon le mot de Félix Guattari. À ce titre, Mai 68 signale à la fois l'apogée pratique et l'ultime crépuscule d'une certaine pensée occidentale, en l'occurrence, surtout française, et d'un certain rapport, de surplomb et de certitude, de la pensée avec l'événement. De ce point de vue en tout cas, on célèbre plus dignement, en 2018-2019, la mémoire de 68 dans le soulèvement inattendu des Gilets jaunes que dans les commémorations trop sages du cinquantenaire de Mai.

Ce qu'on peut appeler ici « Mai 68 » n'est ni un événement français, ni (encore moins) le paradigme français d'un événement mondial, mais le point de cristallisation, le point de convergence et d'irruption commune, de plusieurs évolutions majeures plus ou moins souterraines (démographiques, contre-culturelles, socio-économiques, sexuelles, géopolitiques...), qui viennent former ensemble un moment d'incandescence collective unique au xx^e siècle, un « moment » qui couvre plus largement toute la fin des années 1960 et le début des années 1970, et qui se manifeste un peu partout sur la planète, comme autant de contre-feux ardents à l'ordre alors en place, de Chicago à Rio de Janeiro, de Tokyo à Mexico, de Bruxelles à Londres, de Rome à Paris, de Prague à Dakar, de Hong Kong à Copenhague, d'Athènes à Montréal.

Et s'intéresser, comme ici, à ce qu'a fait Mai 68 « dans les têtes », ce n'est pas pour exclure le corps dans son ensemble, c'est au sens où « les

têtes » sont des surfaces de projection, de reverbération, d'expérience imaginaire, pour toutes les autres zones sensibles du corps, le corps individuel aussi bien que le corps collectif : Mai 68 a lieu aussi bien, indissociablement, dans les pieds qui défilent, dans les mains qui agrippent, dans les torsos qui s'exposent, dans les yeux qui rient, dans les sexes qui frétilent, etc. Mais disons qu'avec la tête, Mai 68 a un rapport particulier, un rendez-vous historique en quelque sorte, après deux cents ans (au moins) de projections intellectuelles et de théorisations intenses de la Grande Émancipation, que la modernité aura racontée avant de l'effectuer, qu'elle aura davantage fantasmée et discutée qu'effectivement accomplie.

Mai 68 en ce sens est le nom, ou le mot de passe, d'un certain débordement de la pensée par le désir. C'est le chiffre magique d'un tour pen-dable (ou s'agit-il d'un sortilège, d'un envoûtement, d'un piège involon-taire ?, ...) qu'a joué le présent de l'événement à l'inactuel de l'écriture, ou la joie du soulèvement à l'arrogance du concept. Qu'on fasse l'éloge ou la critique de cet événement, une chose est sûre : ce qui se passe en Mai 68 déjoue, déborde, déplace tout ce qui s'est écrit, tout ce qui s'est pensé, avec une telle intensité, de façon tellement inattendue, que tout ce qui s'écrit ne pourra plus (vraiment) s'écrire, que tout ce qui se pense de-vra se penser autrement. Dès lors, on peut aller jusqu'à dire qu'un certain malaise dans l'écriture et la pensée, une certaine mauvaise conscience et une certaine impuissance, un décalage insurmonté entre ses outils et la vie, en tout cas un coup porté à son arrogance mais aussi à son esprit de caste (et à son occidentalocentrisme, on y reviendra) sont la conséquence interminable de Mai 68, le long résultat, depuis 50 ans, de ce choc initial nommé Mai 68.

Bien sûr, ce décalage ou cette incertitude nouvelle n'ont pas réduit au silence l'écriture et la pensée critiques. Au contraire, ils  **stimulé, démultiplié**, inspirant depuis un demi-siècle des milliers de livres et d'interventions, plus ou moins pertinents, plus ou moins originaux, mais qui sont tous désormais, non plus au-dessus ou tranquillement à côté du monde vécu, de l'immanence sociale et affective (comme le voulait la vieille séparation entre action et discours, entre praxis et théorie, une séparation qui était dialectique chez les marxistes, et plus brutalement hiérarchique chez les rationalistes des Lumières...), mais qui sont, plus modestement, à l'intérieur du bouillon collectif, comme une de ses expressions, une de ses modalités possibles, une de ses régions vivantes, et non plus son point de référence lointain ou sa vigie sacrée.

Ce qui est en jeu, donc, c'est l'effet de Mai 68 pour l'écriture et la pensée, pour la philosophie et toutes les sciences humaines : cette gifle des faits, les faits excitants comme les faits décevants, au narcissisme et à l'arrogance de la pensée, cette désacralisation sans précédent de l'*imperium* intellectuel, ce retour sur terre des puissances de l'Écriture et des sociétés de discours, à la fois pour le meilleur (les nouveaux objets et les nouveaux chemins de traverse de la pensée décentrée...). Et pour le pire (le retard de l'écriture, désormais, sur l'histoire et toute l'impuissance barbare du monde intellectuel).

Le crépuscule de la pensée totalisante

Mai 68 a d'abord pour effet de fragmenter, de disperser, d'éclater sans synthèse possible tout ce qui fut longtemps entier, intégral, cohérent : totalisable. Mai 68 est d'abord, dans les têtes, une bombe à fragmentation, un souffle de molécularisation de la théorie dont ne se remettront pas, ou pas complètement, les grandes pensées totalisantes de l'ère moderne, ces formes séculières du monothéisme occidental qu'ont été, en Europe, l'hégélianisme, le kantisme et le cartésianisme. S'ils reviendront parfois sur le devant de la scène, dans la France des années 1980 ou l'Amérique triomphatrice d'après 1989, ce sera toujours, désormais, sous la forme d'offensives idéologiques, de chantages politiques. Leur puissance heuristique, leur intégrité théorique, elles, ont été entamées pour toujours, ou du moins grandement affaiblies, par cela dont Mai 68 est le nom.

Le grand-récit libéral n'a rien vu venir, et a eu triplement tort

Contrairement à ce qu'annonçaient les analyses de Karl Popper, Friedrich von Hayek ou Raymond Aron depuis un quart de siècle, Mai 68 prouve d'abord, en quelques jours, que la prospérité et la stabilité ne suffisent pas à garantir l'ordre social : prospère, stable, sans chômage ni menace majeure, cette « France [qui] s'ennuie », selon le fameux éditorial du journal *Le Monde* en avril 1968, n'en a pas moins retourné la table trois semaines plus tard.

La révolte de la jeunesse, en outre, n'est pas réductible à ce qu'en disaient les progressistes et les libéraux : la domestication des jeunes par la première modernité a échoué, et la subversion de la bourgeoisie par la bourgeoisie (puisque les jeunes qui vont retourner la table sont, pour beaucoup, des bourgeois) n'est ni une « trahison » condamnable ni une nouveauté historique – puisqu'elle a inspiré toute la culture moderne,

du romantisme allemand aux « poètes maudits » français. Elle est, en ce sens, plus logique que morale, plus inévitable que regrettable.

Plus largement, ce sont les macro-structures, telles qu'elles organisent les visions du monde libérale et conservatrice, qui s'avèrent soudain, avec le grouillement désirant nommé Mai 68, être surtout des fictions : l'économie n'est pas qu'affaire de production et de consommation, mais aussi de désir et de supplément ; la société n'est pas un grand tout organisé, mais une illusion normalisatrice ; l'individu n'est pas l'unique échelle de tout, mais une construction juridico-politique occidentale ; le pouvoir peut avoir lieu ailleurs que dans les palais et les parlements ; la Guerre froide, comme vérité géopolitique, ne convainc plus personne ; quant au « réalisme » exigé de tous par la pensée libérale dominante, il se révèle pour ce qu'il est : une idéologie socio-économique vouée à bâillonner le désir collectif. En somme, comme régime politique et comme horizon collectif, la « démocratie libérale » n'est pas la forme ultime du gouvernement humain.

Le grand-récit marxiste ne veut pas comprendre

On sait comment le communisme orthodoxe, celui de Moscou et des partis obéissants, a réagi à la poussée de fièvre de Mai 68 : en opposant, à coups de citations de Lénine, un vrai communisme, « adulte », et des gauchismes stériles, « infantiles », une révolution par organisation / planification et une rébellion égoïste et inconséquente. Mai 68 leur donne tort, à tous : ce serait plutôt, d'un côté le Surmoi paternaliste (ou sénile) de l'Organisation, avec son autoritarisme et ses vieux fétiches, et de l'autre, enfin à l'œuvre, le fourmillement horizontal des soulèvements, des refus, des joies et des désirs. Du moment qu'on retire à ces derniers l'objectif productiviste d'un résultat historique, d'un grand plan du changement : en effet, qu'ils réussissent ou qu'ils échouent, qu'ils émancipent les peuples ou renforcent les pouvoirs, ils ont lieu, un point c'est tout – telle est la grande nouvelle.

Autre illusion soudain révélée du marxiste totalisant : la hiérarchie entre « l'infrastructure » déterminante des rapports de production et la « superstructure » déterminée de ses reflets, toujours seconds (les reflets politique, culturel, religieux, sexuel, affectif...). Cette dialectique grossière du marxisme orthodoxe, qui rapporte toute la vie à la production, et efface l'improductif aussi bien que les boucles d'autonomie, se trouve tout à coup mise en crise par des puissances mineures – on découvre, contre cette logique-là, que les ouvriers ont aussi une sexualité, que les étudiants

bourgeois peuvent semer le désordre, que les paysans diffusent l'esprit de la terre, que la culture n'est pas seulement le reflet de l'ordre dominant, etc.

La révolution, donc, ne sera ni « dictature du prolétariat » ni « conscientisation des masses » : elle ne sera pas ce qu'en disait le marxisme scientifique, et ce que préféraient ses chefs et ses vieux stratèges. La révolution, si elle ne veut pas être l'éternel retour du Même (comme son sens en astronomie le suggère...), sera irruption, mystère, disjonction, immanence, désir, échec peut-être mais échec désirant, ou désir toujours irréductible à son dénouement. Comme il y a, dans les Westerns, ces villages du désert où deux bandes de cow-boys convergent pour régler leurs comptes, Mai 68 est le théâtre d'un ultime combat : les deux vieilles familles ennemies de la gauche révolutionnaire, la gauchiste et la communiste, la culturelle et l'étatiste, ou l'anarchiste et l'organisée (appelez-les comme vous voulez), y ont rendez-vous pour un duel final...

Le méta-récit rationaliste occidental dans son ensemble ne tient plus

Marxisme et libéralisme partagent un eurocentrisme plus ou moins bien assumé et le postulat, venu de loin, d'une transcendance de la Raison, qui produit une téléologie historique (le *telos* est le Progrès libéral, d'un côté, la lutte des classes marxiste, de l'autre) : or, ici, la contestation surgit ailleurs, elle surgit un peu partout, insoumise à ses maîtres d'ordre ; elle n'a pas de plan préétabli et contredit les priorités de ses experts, contre le diktat de ses stratèges rationnels ; surtout, elle est sensible, sensorielle, affective, incontrôlée, magiquement collective et joyeusement chaotique – la Raison, semble-t-il, n'a plus rien à voir là-dedans !

Ce qui perd alors son emprise, c'est la pulsion totalisante, démiurgique, panoptique du Récit et de la Pensée, leur fonction de mirador ou de berger, leur vieille ambition exhaustive et clôturante : leur « Tout » s'avère illusoire, ou largement extérieur, il ne recouvre pas les surprises du soulèvement et les affects du changement, qui, de leur côté, le contournent, se moquent de lui, dérogent à ses règles et à ses mécanismes, et dès lors, l'invalident pour longtemps.

Mai 68 n'impose peut-être pas l'égalité, mais à la faveur de sa temporalité dérogoire, de ses circonstances exceptionnelles – suspension du travail, suspension des transports, suspension des horaires, suspension des normes du quotidien... –, il y a pendant quelques semaines une égalisation de fait entre des phénomènes que les pensées totalisantes avaient

toujours soigneusement hiérarchisés, et toujours tenus séparés : le travail domestique, la domination sexuelle, le conformisme existentiel, l'impulsion artistique, le rapport à la nature, la question urbaine, la poussée migratoire, la figure de l'étranger, la folie, la maladie, la lutte armée, les horaires de travail, la prise du pouvoir, le refuge loin des pouvoirs, etc. Tout cela soudain fourmille ensemble, en se répondant et en s'inspirant, pour former un flux débordant, intotalisable, et non plus les cases bien emboîtées d'un Tout hiérarchisé.

Après avoir évoqué ce que Mai 68 met en déroute dans la pensée, voyons ce qu'il y met en œuvre, et en branle.

Le présent, le combat, la critique : pluralité irréductible

Cette crise des grands récits totalisants et cette irruption d'un pluriel irréductible de la résistance sociale mettent Mai 68 en phase avec d'autres types de pensée, d'autres formes de récit. Qui étaient restés marginaux pendant la période d'hégémonie du double discours libéral et marxiste, mais qui peuvent, cette fois, fleurir, essaimer, surprendre, offrir des outils plutôt que des leçons, et se trouver peut-être mieux en prise avec la grande transition qu'aborde le monde dans la foulée de Mai 68... Avant d'être au service du nouveau capitalisme, comme on va leur en faire bientôt le reproche, ces pluriels de l'insoumission rajeunissent les corps, les esprits, leur désir de changement, leur puissance politique. On exhume, en tout cas, des textes marginaux, on en écrit des (très) nouveaux, on lit de travers, on braconne, on papillonne, on croise et on bricole. La pensée critique se recompose autrement, à partir d'ingrédients divers qui, combinés *hic et nunc*, pourront faire cocktail, Molotov ou pas.

Et si la pensée totalisante a eu, juste avant Mai 68, pour dernière incarnation le triomphe des sciences humaines, avec leur puissance d'objectivation et leur ambition d'exhaustivité, et aussi avec leurs croisements ou leurs convergences (linguistique, sociologie, anthropologie, économie, psychanalyse, histoire...), c'est assez loin cette fois des sciences humaines, de leur *ethos* universitaire et de leur style sobre que vont se lever, sous les pavés de Mai 68, des vents (ou des plages ou des flux) de pensées soudain en prise avec l'époque, du moins avec ces quelques courtes années d'espoir qu'on a pu, rétrospectivement, nommer le « moment 68 ».

Ces courants, ces influences, ces contre-cultures intellectuelles sont innombrables, mais on peut ici en dégager au moins quatre, que Mai 68 remet en selle, remet à l'œuvre, place soudain à l'avant-scène intellec-

tuelle : plutôt que quatre courants, disons que ce sont deux « écoles » et deux « vecteurs » (lieux ou thèmes), tous les quatre évidemment en lien serré les uns avec les autres.

La théorie critique allemande détotalisée

Il est toujours intéressant de savoir ce que lisent, citent, brandissent les jeunes révoltés d'une époque. Car si tant et tant d'insurgés de 68 convoquent dans leurs discussions les majuscules du marxisme-léninisme, ce sont des lettres mortes, des fétiches obligatoires, moins vifs alors en tout cas que les textes qu'ils ont en main, les livres qu'ils ont en poche : Henri Lefebvre ou les premiers pamphlets situationnistes, en France ; Adorno et Horkheimer ou les premiers Nietzsche de gauche, en Allemagne ; *L'Homme unidimensionnel* de Herbert Marcuse, *Howl* de Allen Ginsberg ou le *Strawberry Statement* aux États-Unis, etc.

Au-delà, ces versions très hétérodoxes du marxisme et ce croisement permanent de l'art et la littérature avec la pensée critique, de la poésie ou l'ironie avec la plus radicale des philosophies, et des questions du corps social avec celles du corps désirant (ou de Marx avec Freud, si on veut), favorisent un retour en grâce, ou plutôt une popularité tardive, à contretemps de leur élaboration initiale, des travaux de l'École de Francfort au sens large, pas seulement le groupe restreint de *l'Institut für Sozialforschung*, mais toute la génération et l'esprit de ces pensées-là : en 1968 Theodor Adorno a beau être interpellé à la sortie de ses cours par les étudiants allemands, sa *Dialectique de la raison* (et sa critique de l'industrie culturelle) est alors dans beaucoup de têtes ; Hannah Arendt a beau hésiter à soutenir les activistes américains du Black Panther, ses pensées de l'exil, du réfugié et de la violence sont brûlantes en 68 ; son premier mari, Gunther Anders, activiste anti-nucléaire et dénonciateur de la dictature technologique, est même l'une des sources de l'écologie politique ; et bientôt, un peu plus tard, la connaissance fragmentée mais durable de l'œuvre de Walter Benjamin va faire son chemin, et ramasser / rassembler beaucoup de ces critiques éparses, de ces refus dispersés, de ces influences nouvelles.

Mai 68 est donc aussi, paradoxalement, la seconde chance de l'École de Francfort, où l'on va puiser moins le pessimisme mélancolique et la dialectique négative qu'une critique des morales bourgeoises et un démontage des cultures industrialisées. Et au-delà, un fil allemand crucial se déroule ici qui a pour source, ou pour nœud(s), une réinterprétation à nouveaux frais de Marx, Freud, Nietzsche ou même Heidegger.

Le poststructuralisme français : succès mondial et réticences chez lui

La génération que les Américains appelleront bientôt de la *French Theory* va connaître, elle aussi, un second souffle dans la foulée du moment 68. Leurs succès étaient jusqu'alors confidentiels ou de courte durée, comme la « mode » des *Mots et les choses* à l'été 1966. Leur relative jeunesse et leur refus de rejoindre les rangs du marxisme et du sartrisme (ou de l'existentialisme) dominants après-Guerre les avaient laissés dans l'ombre de penseurs plus officiels. En outre, ils ont presque tous « manqué » l'événement 68, en se trouvant alors loin des foules insurrectionnelles (en Tunisie, en Australie, etc.) ou peu intéressés par leur élan. Mais, au lendemain de Mai, leur statut va vite changer, et leur étoile monter, grâce à leur engagement plein et entier dans les conséquences immédiates de 68 (Baudrillard à Nanterre, Foucault et Deleuze à « l'université libre » de Vincennes...) et aussi grâce aux tournants de leur itinéraire intellectuel dans la foulée de l'événement : Baudrillard en lançant une critique symbolique du capitalisme de consommation, Foucault en abordant puis dépassant la question de la « répression », Deleuze et Guattari en joignant leurs efforts pour écrire ensemble les deux tomes de *Capitalisme et schizophrénie*...

Dès lors, les résonances entre leur travail et l'événement 68 sont innombrables. On peut évoquer quelques pistes, de façon très elliptique. Il y a le travail de Michel Foucault sur la norme et les « anormaux », sur la mutation normative de la modernité et les subjectivations en rupture qu'elle entraîne, dans ses interstices : si Mai 68 met la Norme en crise, Foucault est le clinicien d'une telle crise. Travailler et écrire, comme il le fait dans les années qui suivent 68, sur les fous, les prisonniers, les immigrés, les jeunes, les militants, les travailleurs sociaux, etc., revient à prendre acte de ce pluriel surgi en 68, à en prolonger très directement l'élan, au cœur même de la philosophie contemporaine.

Il y a l'obsession de Jean-François Lyotard, pendant quelques années, pour les « intensités » et « l'économie libidinale », pour la part affective et électrique du mouvement social, sa part « artiste » dira-t-on bientôt. Dans son essai de 1973 *Économie libidinale*, une image célèbre résume même ce rapport complexe des intellectuels et de Mai 68 : c'est l'image des « deux Marx », le professeur docte et barbu et en même temps la serveuse sensuelle et bavaroise, et l'inutilité, selon Lyotard, des penseurs qui ne gardent que le premier, tous ces « intellectuels aux mains propres »,

écrit-il, qui ne comprennent pas « que l'on peut jouir en buvant le foutre du Capital ». Langage d'époque.

Il y a bien sûr, chez Deleuze et Guattari, les « puissances mineures » et l'analyse du schizo-capitalisme : le « moléculaire », les « machines désirantes », la langue mineure, le « devenir-animal » et le « devenir-imperceptible », la désubjectivation et les « lignes de fuite », ces concepts de science-fiction, qui sont aussi des figures nouvelles pour la pensée, racontent mieux à eux seuls ce qui arrive en Mai 68 que deux siècles de pensée critique occidentale. Mais on ne l'admettra que plus tard, trop tard peut-être, quand l'époque sera au retour à l'ordre et à la nostalgie vieillissante – changement d'époque qui les fera écrire, d'ailleurs, ce curieux article, « Mai 68 n'a pas eu lieu ».

Et il y a, plus souvent oublié, le travail du Jean Baudrillard des années 1970 sur « l'économie symbolique » du nouveau capitalisme, sa jouissance vide, son infantilisme voulu, son rapport à la mort, sa violence à même la consommation, ses effets de simulacre et d'itération – en des termes qui semblent souvent anticiper les mutations mondiales du capitalisme au tournant du 3^e millénaire.

Le paradoxe de cette *French Theory* reste que dans les décennies qui suivent 68, son succès mondial, à partir des États-Unis, est concomitant de son échec et de sa retombée en France : pendant qu'elle alimentait des courants critiques et radicaux nouveaux et variés aux quatre coins du monde, elle tombait dans l'oubli dans son propre pays, qui se refermait, de son côté, sur des « philosophes » de télévision et des essayistes réactionnaires, prompts à dénoncer « la pensée 68 » – titre de l'essai de Luc Ferry et Alain Renaut, qui défraie la chronique en 1986, ce 1968 inversé.

Mais il y a aussi, en germe, l'irruption d'une pensée critique désoccidentalisée et l'indépendance intellectuelle à venir des « suds »

Après leur détour nord-américain, et souvent contre lui, ces pensées européennes-là, surtout allemandes et françaises, toutes les deux galvanisées soudain par l'effet 68, vont peu à peu nourrir, inspirer indirectement, même à travers la critique dont elles sont l'objet, des courants intellectuels inédits dans le reste du monde, et surtout, en un tournant majeur, dans tout le « sud » du monde : études de genre et postcoloniales pour les intellectuels exilés aux États-Unis, créolisation et poétique de la relation dans les Caraïbes, anthropologies anti-eurocentriques en Afrique noire,

« subalternisme » en Inde, critiques chinoises du néolibéralisme, et aussi les tentatives cruciales d'associer tradition marxiste détotalisée et micro-politiques ouvertes dans l'ensemble de l'Amérique du sud.

La causalité, ici, peut sembler indirecte, elle n'en est pas moins cruciale : il aura fallu l'événement 68, et ses déflagrations dans le champ bien ordonné de la pensée occidentale, pour achever de déstabiliser l'anthropocentrisme et l'eurocentrisme, pour détotaliser la pensée critique, pour autoriser à hybrider et croiser les courants et les inspirations, et à faire voyager les textes et les concepts – autant de conditions *sine qua non* de l'indépendance intellectuelle à venir, évidemment inachevée, des différents « suds » du globe.

Entre politiques mineures et pensée (du) précaire, ces approches variées ici évoquées, qui toutes placent la magie sur le même plan que la raison, les affects à égalité avec les concepts, le Désir au cœur du politique, et qui s'inscrivent en faux contre les hiérarchies géopolitiques et l'eurocentrisme dominant, débouchent aussi, en un autre sens, sur une vaste *politique de l'amitié*, ou une politique *des* amitiés (au-delà du livre éponyme de Jacques Derrida, mais avec lui aussi). On verra bientôt, quand le communisme officiel aura perdu la partie, quand le capitalisme libéral semblera l'avoir emporté, on verra qu'une telle *politique de l'amitié* convient peut-être mieux, pour résister, à l'âge nouveau qui est le nôtre, à cet âge du désenchantement politique, du déclin des grandes organisations collectives, des nouveaux liens latéraux (en-ligne et hors-ligne), des complicités horizontales, qui est l'âge aussi des soulèvements sensibles, moraux, culturels, symboliques, et non plus seulement directement « politiques », au sens étriqué de l'en-deça des affects.

En un sens qui reste à éclaircir, et qu'on n'a pas la place de développer ici, l'une des conséquences à la fois éthique et théorique de Mai 68, de ses barricades et de son esprit de génération, est de replacer l'amitié sur le devant de la scène sociale, comme à l'aube du XIX^e siècle, quand quelques gamins insolents se sont mis à défier en poèmes et en peintures les vieilles monarchies d'Europe : son effet est de repolitiser l'amitié, d'en faire un enjeu de la lutte et un instrument de l'émancipation, un dernier recours aussi quand les autres liens se sont dissous. Mais ce thème-là, bien sûr, porte avec lui beaucoup d'ambivalence : l'amitié sera aussi le cadeau de consolation quand ni le Parti ni l'insurrection n'existent encore ; l'amitié peut être une politique pour discussions de comptoir, sans autre ambition que de se réchauffer aux mots et aux connivences des compagnons. Et puis l'amitié va devenir bientôt la modalité affective dominante du capitalisme tardif, entre Facebook et la série *Friends*, entre

Airbnb et l'humour potache : or, face à cette déferlante-là, qui désactive les résistances et amadoue les rebelles, on peut se demander si l'amitié façon Mai 68 sera un rempart suffisant, ou même, comme certains l'ont dit, si elle ne va pas contribuer, au contraire, à dépolitiser le lien amical.

Un héritage en question(s)

On pourrait tenter de conclure en tirant de Mai 68, humblement, un triple bilan intellectuel, ou thématique : les illusions de la rétrospection, d'une part ; le nouveau sujet politique mondial, d'autre part ; et la question (trop vaste !) du rapport entre parole et pouvoir, enfin. On peut du moins se contenter d'une brève évocation de ces trois chantiers-là.

L'illusion rétrospective

Le débat d'idées sur Mai 68, d'abord, porte toujours sur ses conséquences, sur son échec, sa trahison. Et pour la majorité des analystes, de gauche ou de droite, il porte sur cette « ruse de l'Histoire » par laquelle une insurrection spontanée de la jeunesse et des minorités, au nom de l'égalité et du mouvement collectif, aurait finalement fait advenir l'individualisme, le consumérisme culturel et le faux démocratisme de la fin du xx^e siècle, traits majeurs du capitalisme tardif. On voulait la Révolution, on a obtenu le contraire ! Étonnamment, les conservateurs qui imputent décadence et relativisme à Mai 68 et les derniers révolutionnaires qui dénoncent l'échec et la récupération marchande de l'esprit de 68 se retrouvent, cette fois, parfaitement d'accord : tout le malheur de cette fin de siècle serait la faute de ces quelques semaines de joie. Embaumeurs et fossoyeurs de 68 main dans la main, en somme. Tous, et jusqu'à des historiens sérieux (alors que la logique historique est leur affaire), commettent la même erreur, une erreur qu'un enfant comprendrait, une erreur de causalité que les philosophes du Moyen-Âge appelaient l'illusion téléologique : attribuer à un événement marquant tout ce qui l'a suivi, même quand le rapport de causalité entre les deux est indirect, multiple, dialectique, paradoxal, ou simplement absent. En réalité, l'approche rétrospective est fondamentalement idéologique, et c'est ce qui fait du « moment 68 » un pivot du débat politique et intellectuel en Occident : l'individualisme consumériste, l'informalité obligatoire des rapports sociaux, le devenir-culturel de la contestation, la dispersion irrémédiable des luttes sociales et de leurs motifs – on dirait que tout, en France, aux États-Unis, en Allemagne, et jusqu'en des pays où 68 fut aussi un moment de fièvre et de basculement (du Brésil au Japon), tout a son origine

dans la poussée contestataire de 68, une poussée pourtant spontanée, imprévue, plurielle, contradictoire, et surtout largement réprimée, étouffée, retournée parfois dans les années qui ont suivi. C'est Mai 68 comme obsession explicative, source du mal, cause de tout. Alors qu'on peut dire, au contraire, que Mai 68 est plié, terminé, refermé, dès la fin du mois de juin !

Car la clé de Mai 68, c'est-à-dire aussi la dérive de ses interprétations ultérieures – comme l'ont très bien montré l'Américaine Kristin Ross et le Français Jacques Rancière –, est cette opération consistant à *séparer* systématiquement la part culturelle et la part politique de 68, qui y étaient bien sûr indissociables, la tonalité libertaire et l'horizon du changement social, la convivialité et la révolution, si l'on veut – en promouvant partout la première, de l'éducation à l'entreprise, de la politique électorale aux médias « libérés », et en condamnant pour l'éternité la seconde, qui serait coupable des pires crimes du totalitarisme rouge (Staline, Mao, Pol Pot). Autrement dit : amusez-vous si vous voulez, mais le vrai changement social, lui, produit inmanquablement le Goulag ! C'est seulement de cette façon que Mai 68 a pu être désactivé politiquement, voire même retourné en argument réactionnaire : le changement mène au pire, donc autant conserver les choses en l'état. Tout en fournissant au management des idées nouvelles, à la publicité des arguments plus séducteurs, aux médias un air de liberté, et à toute une époque (et une génération) une détente eu une audace inédites. Or, les récupérations ne sont pas imputables à ceux qui ont été récupérés, ni les détournements à ceux qui ont été détournés. Et ce qui est effacé, dans une telle opération, est ce dont les pouvoirs ont toujours eu le plus peur : la dimension *d'événement*, contagieux et inattendu, de surgissement inexorable, de débordement des schémas et des normes, de traînée de poudre et de nouveauté radicale, en un mot : l'avoir-lieu de Mai 68. Cet avoir-lieu qui peut recommencer n'importe quand, cette saison peut-être, ou demain matin, le mois prochain, là et quand on s'y attend le moins.

Le nouveau sujet de la politique se conjugue au pluriel

On l'a vu : le plus grand changement qu'apporte Mai 68, le plus durable et le plus bouleversant pour les vieilles habitudes de pensée, c'est l'irruption du pluriel au cœur de la politique, d'un pluriel irréductible, intotalisable, dispersé et frustrant aussi bien, mais sans retour possible vers le Un. Car le sujet politique, avant 68, était unitaire, rassemblé (fût-ce artificiellement, ou de force), moniste même : à droite, c'était la Nation, parfois fusionnée avec Dieu ou la Tradition ; et à gauche, c'était

« le peuple », corps social compact comme un seul bloc, et dont la force était de faire bloc. Ce que révèle Mai 68, ce qui est soudain mis en avant, revendiqué, fêté et brandi à l'endroit même où on forgeait jusqu'alors ce mythe de l'Unité, c'est que la Nation est un rapport de forces, un composite de dedans et de dehors, qu'elle est faite de cent couleurs et de mille exils, et surtout, c'est que « le peuple » est traversé, composé, animé d'innombrables différences, toutes cruciales, des différences sexuelles, ethniques, culturelles, générationnelles, etc., et que derrière ce mirage du peuple uni, les femmes discriminées, les homosexuels réprimés, les jeunes sacrifiés, les paysans oubliés, les immigrés méprisés, les chômeurs stigmatisés, les sans-abris enjambés, etc., ont chacun leur combat, leur souffrance, leur tactique et leur politique, et que seul l'ensemble de ces luttes, leur articulation, sans en oublier aucune, pourra produire un jour quelque chose comme une révolution. En un sens, le caractère absolument intotalisable, donc irrécupérable, et politiquement indécidable du mouvement des Gilets jaunes, avec la reconfiguration qu'il opère des notions d'inclusion et d'exclusion (mais aussi du dedans et du dehors de la politique), parachève dans la rue ce demi-siècle de pluralisation et de molécularisation du sujet sociopolitique.

Pour revenir à Mai 68, l'événement a fait surgir sur la scène du politique la question féministe, la question gay, la question immigrée, la question jeune, la question écologique, la question contre-culturelle, qui toutes sont venues enrichir et complexifier cette scène politique de la modernité où n'existait, pour l'essentiel, que la question sociale / syndicale ou la question ouvrière. De ce point de vue, la diversité nouvelle et l'unité possible des luttes socio-politiques d'aujourd'hui sont l'effet direct du moment 68 : anarchisme étudiant, écologie radicale, prolétariats nouveaux, militantismes sexuels, politiques de l'exil, indigénisme socialiste, activismes de banlieue ou de « bidonville », toutes ces formes actuelles de contestation socio-politique en dehors des cadres institués (partis, syndicats, élections) sont autant de bourgeons tardifs de l'esprit de Mai. Et derrière la dispersion apparemment irréversible des motifs et des logiques, elles ont des modes opératoires et des sentiments du monde beaucoup plus communs qu'il n'y paraît. À voir des jeunes camper devant des projets industriels qu'ils contestent, squatter des usines désaffectées ou occuper leur université devenue trop chère, à voir des luttes durables s'organiser aujourd'hui contre la transphobie ou le racisme anti-réfugiés, à voir fleurir en-ligne fanzines radicaux et contre-cultures minoritaires, on se dit que Mai 68 est toujours là, en 2018, et pour longtemps. Cette question de la minorité, c'est-à-dire aussi de son narcissisme et de son pluriel problématique, est bien sûr un frein autant qu'un atout pour la

lutte sociale et pour le changement radical. Mais elle est une donnée majeure du nouveau millénaire, et un fruit incontestable de Mai 68.

Prise de parole ou prise du pouvoir ?

C'est la question la plus vaste, et la plus floue, que pose Mai 68 à la pensée, et à toute l'histoire intellectuelle moderne : la question du rapport entre expression libre et gouvernementalité, entre culture et politique, autrement dit entre énonciation et domination. La prise de parole, en Mai 68, a modifié la société mondiale irréversiblement, elle a changé son style, ses propos, les relations qui s'y nouent et les subjectivités qui la composent. Mais elle n'a pas constitué une prise de pouvoir en soi. Lequel pouvoir, « refusé » en quelque sorte par les insurgés de 68, monopolisé par l'élite de leurs héritiers (qui sont aussi leurs renégats), inchangé dans ses structures et sa circulation, s'accommode finalement très bien de la parole libre et de la contestation bavarde, à l'abri desquelles il a pu continuer depuis cinquante ans, à un rythme et avec une ampleur aggravés, à dévaster le monde et à écraser les plus faibles.

Certains estiment que dès l'été 68, l'esprit de Mai n'y est plus, que l'événement est terminé, refermé, déjà trahi ; d'autres, au contraire, pensent que le cinéma d'avant-garde, le mouvement punk, l'éco-entrepreneuriat ou les geeks de la Silicon Valley (pour prendre quelques lames de fond des dernières décennies) sont le prolongement direct de 68, le signe que Mai est toujours vivant. Entre les deux, on ne va pas trancher. Mais ce qui s'est produit, et là où, en un sens, « s'arrête » Mai 68, là où son effet a été suspendu (même si c'est pour recommencer demain matin), c'est dans un profond désenchantement du pouvoir, un refus de le prendre, une mélancolie de ses limites, une déprise du pouvoir, pourrait-on dire. Le 23 mai 68 à Paris, quand l'immense manifestation passe à côté du palais présidentiel sans penser à menacer le pouvoir politique, au cours des années 1970, quand les ex-gauchistes deviennent des publicitaires malins ou des toxicomanes dépressifs, au tournant du millénaire, quand la fin du bloc soviétique et l'irruption des nouveaux terrorismes semblent éloigner toujours plus la « gauche » réelle d'une éventuelle prise du pouvoir : tout se passe comme si le pouvoir, au fil du dernier demi-siècle, avait cessé d'être un objet de fantasme, l'objectif noble d'une lutte armée, ce qu'on veut pour le peuple et pour tous, à mesure qu'il devenait, exclusivement, le jouet de quelques ambitieux, l'effet de l'argent et de la finance, la chose que gèrent sans esprit ni talent des technocrates interchangeables. Si bien qu'aujourd'hui, « le pouvoir » n'est plus un objet de désir collectif, un horizon de lutte : le pouvoir c'est bon pour Trump, pour Macron,

pour Shinzo Abé, pour Mark Zuckerberg ou pour Elon Musk peut-être, et si l'on est croyant, pour Dieu et ses représentants sur terre, mais il n'est plus le but ultime de la contestation, de l'insurrection, de la critique et du refus. Ni du Désir, à plus forte raison. Ce divorce-là, capital, entre contestation et pouvoir, critique de l'ordre en place et prise du palais d'hiver, est sans doute l'héritage le plus secret, et le plus lourd, de Mai 68. Il explique, en tout cas, le thème de la destitution venu récemment remplacer le vieux fantasme (et projet) de la constitution ; et il explique, partout, les nouvelles logiques de sécession, les lignes de fuite et les expériences micro-communautaires, au cœur des contestations des dernières années – et leurs contradictions, quand faire monde commun à côté du monde commun touche soudain à ses limites.

Mais attention à ne pas tomber, pour autant, dans le ressentiment, dans ces « humeurs tristes » dont parlait Spinoza. Car l'événement, lui, garde sa puissance d'événement. S'il y a une « fidélité à l'événement », pour employer l'expression d'Alain Badiou, elle est bien dans l'inévitable retour de l'inattendu, dans la nécessité inextinguible du surgissement, dans la certitude logique, et non pas morale, ou historique, qu'auront lieu demain, après-demain, autrement, ailleurs, beaucoup de Mai 68, sous des formes impensables aujourd'hui. Et qu'alors peut-être, les débats sur son héritage et sa signification, et les déplacements théoriques qu'il aura suscités, s'avéreront précieux, actuels, brûlants à nouveau. Mai 68 dans les têtes, en fin de compte, pour que le corps reste prêt à surgir, à bondir, à s'exposer entièrement au vent nouveau de l'Histoire.

Postface

Mai 68, les sciences sociales et Marc Jacquemain

Philippe VAN PARIJS

~~Professeur de philosophie à l'Université Catholique de Louvain~~



C'est pour moi un plaisir tout particulier d'être associé à cet hommage à Marc Jacquemain. D'abord en raison de l'estime et de l'amitié que je lui porte. Ensuite en raison de ce que Mai 68 a signifié pour lui comme pour moi et pour une partie de notre génération.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je me dois de noter que pour nous Belges, Mai 68 et les mois qui ont précédé et suivi, cela signifie aussi une autre chose, qui a profondément marqué le destin de notre pays. Au même moment se déroulait en effet à Louvain le dernier épisode violent de quelque ampleur dont nos contrées aient souffert. Cet épisode a conduit à l'un des actes les plus sages de l'histoire nationale, en l'occurrence l'expulsion de mon université – la section française de l'Université catholique de Louvain – de la vieille ville flamande de Leuven. Sans cette expulsion, néerlandophones et francophones en seraient encore à s'étriper sur la « tache d'huile » linguistique louvaniste. Sans elle, les relations entre la KU Leuven et l'UCLouvain ne seraient pas aussi fraternelles et fécondes qu'elles le sont aujourd'hui devenues. Sans elle, le Brabant wallon ne serait pas aujourd'hui, avec le Brabant flamand, la province la plus prospère du pays, et la seule province prospère de Wallonie. Mais cet épisode a également conduit dans la foulée – la sagesse de l'expulsion n'ayant pas été perçue à temps de notre côté de la frontière linguistique – à l'éclatement irréversible des trois partis nationaux en deux formations distinctes, *l'une néerlandophone et l'autre néerlandophone*, modifiant ainsi en profondeur, et pas pour le meilleur, la dynamique politique belge. Ceci dit, même pour quelqu'un qui, comme moi, projetait d'étudier à Louvain, ce qui se passait en 1968 en France était autrement plus excitant que ce qui se passait en Belgique.

En Mai 68, j'achevais mon avant-dernière année de secondaire. Un peu trop jeune pour être au premier rang. Mais pas assez pour ne pas céder à la tentation de pousser une pointe – en auto-stop – jusqu'à Paris. J'en suis revenu ébahi par l'effervescence qui y régnait. Je me souviens, en particulier, d'un grand rassemblement sur l'esplanade du Palais de Chaillot. Des écrivains improvisés y distribuaient des poèmes qu'ils ~~venait~~ de rédiger sur des feuilles arrachées à des annuaires de téléphone, et un jeune couple, après s'être complètement dévêtu, s'est glissé sous un grand drapeau américain pour y faire l'amour, ou en tout cas en donner toutes les apparences, avant de s'en draper pour se fondre dans une foule

enthousiaste. Tout autre chose que les cours de grec et de latin dans mon collège catholique.

Si ma dernière année de secondaire – la « rhétorique » comme on l'appelait – fut agitée, il y a de bonnes raisons de penser que c'est au moins en partie à cause du choc de Mai 68. Avec mes camarades, nous avons édité un journal clandestin, auquel je me souviens avoir contribué, entre autres, à une analyse sociologique certainement très subtile sous le titre « Lucky Luke et la révolution de mai ». Nous avons aussi la charge d'un tournoi d'éloquence auquel, que nous avons décidé de consacrer au thème de la révolte. Sur la couverture du programme figurait une phrase de Jean-Paul Sartre : « Tout ce que nous voyons, tout ce que nous pensons, nous incite à dire : ça ne peut pas durer ». Je me souviens même avec quelque embarras que, chargé de l'animation de la soirée, j'ai invité le public de parents à se rendre à la buvette en leur lançant : « Allez boire, vieux cons ! ». C'était le genre de choses qu'un soixante-huitard croyait pouvoir se permettre.

Pour moi, comme pour d'autres, l'ombre de Mai 68 a continué de planer sur les mois et les années qui suivirent. Ainsi, le *Ferienkurs* d'allemand auquel j'ai participé à Heidelberg au cours de l'été 1969, ressemblait à un grand rassemblement d'anciens combattants de Paris et de l'Europe entière. Et c'est certainement encore le halo de 1968 qui m'a conduit – brièvement – au cachot en septembre 1970 lorsque, ayant tout juste pris mes fonctions de président des étudiants de ce qui s'appelle aujourd'hui l'Université Saint-Louis, j'ai décrété une interruption immédiate de tous les cours et marché sur le ministère de la justice à la tête de quelques centaines d'étudiants, pour protester contre l'augmentation des droits d'inscription des étudiants étrangers.

Voilà pour les anecdotes personnelles, qui teintent inévitablement encore aujourd'hui le regard que je porte sur Mai 68. Mais avec le recul des décennies et en élargissant ce regard, Mai 68, c'est quoi ? C'est bien entendu beaucoup de choses, et diverses interprétations de ce que Mai 68 avait de neuf et d'important peuvent être simultanément pertinentes. Pour ma part, je me retrouve volontiers dans l'analyse qu'en font Bruno Frère et Marc Jacquemain¹, dans la foulée de Luc Boltanski.

¹ FRÈRE Bruno et JACQUEMAIN Marc, « Mai 68, la révolution silencieuse », *Politique* 104, juin 2018, 92-102.

Très schématiquement, la critique sociale du capitalisme était jusque là principalement centrée sur l'exploitation et animée par la quête de l'égalité et de la justice sociale. En revanche, la « critique artiste », que Mai 68 a fortement contribué à faire émerger, est principalement centrée sur l'aliénation et animée par la quête de la liberté et de l'autonomie. C'est certainement une interprétation qui peut s'autoriser d'un des intellectuels les plus influents parmi les soixante-huitards d'Europe et d'Amérique, Herbert Marcuse. Dans la célèbre conférence prononcée à Berlin à son retour des États-Unis sous le titre « La fin de l'utopie », il s'élève contre une société de consommation qui asservit les travailleurs alors qu'en raison du développement des forces productives leur émancipation a cessé d'être utopique².

Cette émergence du thème de l'aliénation n'est du reste pas l'apanage de personnes pouvant être qualifiés de soixante-huitards. J'en veux pour preuve suffisante un passage de *Centesimus Annus*, une encyclique économique publiée en 1990, que je me suis senti obligé de lire attentivement – dans une version intégrale publiée en supplément au quotidien *Avanti* du Parti socialiste italien – à la veille de la création, dans une université catholique, de la chaire d'éthique économique et sociale dont j'ai été le responsable pendant vingt-cinq ans. Le pape Jean-Paul II y dénonce ce qu'il considère comme les deux grands maux dont souffre le capitalisme : l'exploitation, surtout dans les pays moins développés, et l'aliénation, surtout dans les pays riches.

Pour ma part, ce n'est cependant pas dans les écrits de Karol Wojtyła que j'ai trouvé une formulation éclairante de ce qui, dans Mai 68, m'avait fait vibrer. C'est dans ceux d'André Gorz, et en particulier dans *Adieux au prolétariat* (1980), peut-être, avec la *Théorie de la Justice* de John Rawls, le livre qui a eu le plus gros impact sur mon parcours³. Ce même souci d'articuler « critique artiste » avec critique sociale, sans substituer l'une à l'autre, est sans doute aussi ce qui m'a conduit à rejoindre, en 1981, un mouvement balbutiant appelé Ecolo, à en co-fonder la section locale dans la ville universitaire d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et à en rédiger, quatre ans plus tard, les « principes fondamentaux » : le « projet » y tient en trois sections, dont la seconde, entre « Choisir l'avenir » et « Disséminer le pouvoir », s'intitule « Changer la vie », écho d'abord et délibéré à la « critique artiste » de Mai 68. Et c'est encore, en un [] s cette double critique – sociale et « artiste » – qui est au cœur de la conception de la

² MARCUSE Herbert, *Das Ende der Utopie und das Problem der Gewalt*, Berlin : Verlag Peter von Maikowski, 1967.

³ GORZ André, *Adieux au prolétariat. Au-delà du socialisme*, Paris, Le Seuil, 1980 ; Rawls John, *A Theory of Justice*, Cambridge (Mass.) : Harvard University Press, 1971.

justice sociale que j'ai tenté de développer dans *Real Freedom for All*, une conception qui n'oppose pas l'égalité à la liberté mais définit la justice par la répartition équitable de la liberté réelle et implique, entre autres, l'instauration d'un revenu inconditionnel au niveau le plus élevé qui soit soutenable⁴.

L'élaboration argumentée d'une conception normative de la justice constitue une entreprise fondamentalement différente de l'investigation ethnographique ou sociologique des critères de justice appliqués ou invoqués dans un contexte donné à un moment donné au sein de groupes spécifiques dans des sociétés spécifiques. Mais cela n'empêche pas les philosophes qui s'intéressent à la justice d'un point de vue normatif de s'intéresser aussi à ce que les sociologues révèlent sur les usages sociaux effectifs des critères de justice. C'est là une des connexions entre mon travail et celui de Marc Jacquemain comme co-auteur du *Sens du juste*⁵.

Mais c'est sans doute plus encore le contenu de la conception de la justice que je défends qui m'a rapproché de Marc Jacquemain. Le premier mail que j'ai reçu de lui est un mail de soutien, suite à une tribune libre que j'avais publiée en 2009 avec ma collègue criminologue Fabienne Brion sous le titre « Femmes voilées : laissons-les tranquilles ! »⁶. Je n'étais bien sûr que trop heureux de le retrouver à nos côtés, du même côté de barricades qui nous séparaient désormais d'autres soixante-huitards qui, peut-être, n'ont pas tiré toutes les conséquences de leur « critique artiste ».

La scission au sein de la gauche que la question du voile islamique illustre invite en tout cas à réfléchir sur l'émergence de nouveaux clivages et sur leurs relations. Et je voudrais ici clore en invitant mes collègues sociologues à m'éclairer sur ce sujet. Dans leurs articles « Mai 68, la révolution silencieuse », Bruno Frère et Marc Jacquemain accordent un rôle central à deux distinctions, celle de Luc Boltanski, déjà citée, entre critique sociale et critique artiste et celle de Ronald Inglehart entre ma-

⁴ VAN PARIJS Philippe, *Real Freedom for All. What (if anything) can justify capitalism ?*, Oxford, Oxford University Press, 1995.

⁵ JACQUEMAIN Marc et CLAISSE Frédéric, *Le sens du juste : Cadre normatif et usages sociaux des critères de justice*, Liège, Éditions de l'Université de Liège, 2005.

⁶ BRION Fabienne et VAN PARIJS Philippe, « Femmes voilées : laissons-les tranquilles ! », *Le Soir*, 27 octobre 2009, p. 16.

térialistes et post-matérialistes. Ils les relient l'une à l'autre, sans pour autant les réduire l'une à l'autre. Ma question porte sur la relation entre ces deux paires d'une part, et d'autre part un certain nombre de clivages : le clivage classique entre capitalistes et prolétaires ou, plus généralement, entre bénéficiaires et victimes du système capitaliste, et puis les divers clivages régulièrement invoqués dans les analyses du populisme, du Brexit aux Gilets jaunes : entre les mobiles (les *movers*, épris d'espaces grand ~~ouverts~~) et les immobiles (les *stay-at-homes*, soucieux de lieux bien protégés), entre les urbains et les ruraux (et péri-urbains), entre les cosmopolites (les *citizens of nowhere*) et les patriotes (les *citizens of somewhere*). Ces diverses oppositions binaires sont sans doute utiles pour décrire et expliquer comportements électoraux et actions militantes. Mais dans quelle mesure leur usage conduit-il à réduire ces comportements et ces actions à l'expression d'intérêts personnels et collectifs ? Dans quelle mesure laisse-t-il au contraire une place plus que marginale à l'impact des valeurs et des idéaux ?

J'y pensais lors de la grande manifestation climat qui eut lieu à Bruxelles le dimanche 2 décembre 2018, quelques jours avant notre colloque, alors que je passais, avec ma petite-fille et une de mes filles, devant l'immeuble de Saint-Louis d'où j'étais parti en septembre 1970 en scandant « solidarité étudiants étrangers » avec des centaines d'étudiants dont pratiquement pas un seul n'était étranger. Me revoilà près d'un demi-siècle plus tard, avec cette fois des milliers d'autres personnes apparemment coupables d'une irrationalité encore plus nette – du moins si être rationnel, c'est poursuivre son intérêt personnel. Non seulement ma présence, et celle de n'importe qui d'entre nous, prise individuellement, n'a fait aucune différence quant à l'impact de l'action : si j'étais resté chez moi, les médias n'auraient pas rapporté qu'il y avait 74.999 et pas 75.000 manifestants. En outre, ce qui était demandé aux autorités politiques belges était une politique impliquant un coût pour la population belge – y compris sous la forme d'une augmentation du coût du carburant – et un bénéfice pour l'ensemble de l'humanité. Mais si tous les pays du monde, à l'exception du nôtre font ce qu'il faut, le problème sera résolu pour tous, y compris pour nous. Et si aucun des autres ne le fait, le désastre ne sera pas évité, même si notre petit pays a fait tout ce qu'il devait faire. C'est, au niveau des états, le problème classique de l'action collective pour la production de biens publics : que les autres coopèrent ou non, l'intérêt de chaque petit acteur est de ne pas coopérer. Enfin, dans le cas du climat, le bénéfice des politiques exigées du gouvernement et le dommage qu'elles doivent permettre d'éviter concernent principalement des gens qui ne sont pas encore nés. Et pourtant, nous étions 75.000 à manifester,

ultérieurement relayés, semaine après semaine, par des dizaines de milliers d'écoliers.

Ceci illustre les questions que je souhaite poser aux sociologues. Le comportement dont il s'agit ici ne peut-il être compris que comme mu par des valeurs, des idéaux de solidarité transnationale et de justice intergénérationnelle ? Si c'est le cas, le philosophe politique que je suis ne peut que se réjouir du fait que peut-être la réflexion sur ce que sont une société et un monde justes pourrait avoir un impact sur le comportement et donc sur le cours des choses. Mais peut-être que ce n'est pas le cas. Peut-être que brandir des valeurs ne sert ici aussi qu'à cacher subtilement des intérêts matériels. Ou peut-être que ce qui motive vraiment les manifestants n'est pas l'objectif explicite mais le plaisir pris à l'action elle-même, le plaisir de jouer un peu à être Lucky Luke. En tout cas, le philosophe serait intéressé à savoir sous quelles conditions on peut espérer que les valeurs influent sur les comportements et pourraient le faire davantage.

Chacun se souvient de la phrase de Karl Marx figurant sur sa tombe au Highgate Cemetery de Londres et dans le foyer de l'Université Humboldt à Berlin : « *Die Philosophen haben die Welt verschieden interpretiert. Es kommt darauf an sie zu ändern* »⁷. J'y pense souvent, notamment en longeant à vélo la petite rue de Saint-Josse-ten-Noode où il l'a écrite. Pour Marc Jacquemain aussi, c'est une phrase-phare. Mais il faut, nous ~~dit-il~~ compléter comme suit : « On ne peut changer le monde si on ne l'a pas d'abord interprété ». J'adhère autant à la phrase de Marc qu'à celle de Marx. Marx n'est plus là pour tenter de nous aider. Même retraité, Marc l'est encore. Il peut donc nous aider. Le doit-il ? À l'occasion de mon éméritat, mes collègues avaient aimablement organisé un événement intitulé « Un philosophe peut-il prendre sa retraite ? ». Leur réponse s'est avérée négative, et ils m'ont collé une série de devoirs de (prétendues) vacances. Je propose que la réponse à la question « Un sociologue peut-il prendre sa retraite ? » soit la même. Et je viens d'esquisser quelques questions auxquelles le sociologue que nous honorons par ce livre pourrait utilement consacrer le congé sabbatique à durée indéterminée dont il jouira bientôt. Je compte sur la poursuite de son effort pour interpréter le monde pour nous aider toutes et tous à le transformer.


Merci d'avance

⁷ C'est la dernière des onze thèses sur Feuerbach griffonnées par Marx sur un bout de papier lorsqu'il habitait à Saint Josse et publiées par Engels après sa mort. Elle peut se traduire comme suit : « Les philosophes ont interprété le monde de diverses manières. Il s'agit de le transformer ».

Table des matières

**Préface – Marc Jacquemain, Mai 68 et les sciences sociales :
interférences biographiques, questionnements existentiels
et pistes analytiques**

Philippe Corcuff

**Marc Jacquemain et moi : l'après-68 et les sciences sociales
par le petit bout biographique de la lorgnette**

Des illusions rétrospectives du « c'était mieux avant »

Mai 68 et les sciences sociales : quelques repères 50 ans après.....

Mai 68 et après ?

Introduction – Mai 68 : La révolution silencieuse ?.....

Marc Jacquemain, Sébastien Fontaine, Bruno Frère, Patrick Italiano

Un moment controversé.....

La révolution silencieuse

Matérialistes et postmatérialistes.....

Une mécanique complexe

L'esprit (évolutif) du capitalisme.....

Le délitement du deuxième esprit et la ruse de l'histoire.....

De la guerre sociale à la guerre culturelle ?

Retour sur la révolution silencieuse... ..

Partie 1 – Changer le monde, changer les institutions

**Chapitre 1 – Croissance et métamorphose des « sciences sociales »
en France pendant et après l'épisode contestataire des « années 1968 ».....**

Olivier Orain

La crise comme révélateur ?

Une institutionnalisation à contretemps

Une diversité de sciences sociales

Conclusion.....

Bibliographie

Chapitre 2 – Mai 68 et la sociologie à Toulouse

Patricia Vannier

Introduction

Une institutionnalisation précoce de la sociologie	
<i>Raymond Ledrut et la recherche sociologique</i>	
<i>Paul de Gaudemar et l'enseignement de la sociologie</i>	
Mai 68 à Toulouse : un décalque du quartier latin parisien	
<i>La pression démographique des étudiants</i>	
« <i>Le mouvement du 25 avril</i> »	
Après 68 : le retour à l'ordre ?	
<i>Le temps des réformes universitaires</i>	
Le retour du mandarinet	
Conclusion	
Bibliographie	
Chapitre 3 – Une perspective de sociologie du droit sur Mai 68 et ses vies ultérieures	
Liora Israël	
Le droit et la justice dans la répression de 68	
Le monde universitaire des juristes et 68	
De nouvelles organisations fondées sur le droit	
Partie 2 – Changer de monde, changer d'imaginaire	
Chapitre 4 – Le style du commun. Sur quelques écritures de la ZAD	
Boris Gobille	
Pratiques de l'autonomie et protagonisme quotidien	
Le style du commun	
Chapitre 5 – « Rêve-toi et Marx » (1968-2018)	
Michelle Zancarini-Fournel	
Le tournant de 1995 : épuisement de la grève générale et assomption de la manifestation comme signe de ralliement contestataire	
Au XXI^e siècle, mouvements pour le pouvoir d'achat et la démocratie : des territoires d'outre-mer aux Gilets jaunes	
<i>Généalogie antillaise du mouvement de 2009</i>	

<p><i>Le mouvement de 2009 contre la « profitation » (44 jours en Guadeloupe, 38 en Martinique, 15 en Guyane et 8 à la Réunion).....</i></p> <p><i>2018-2019 : Le mouvement des Gilets jaunes : jacquerie, populisme ou autre... ..</i></p> <p>Notre-Dame-des-Landes : une utopie rurale concrète ?</p>	
Chapitre 6 - Mai 68 ou la pensée débordée	
<p>François Cusset</p> <p>Le crépuscule de la pensée totalisante.....</p> <p><i>Le grand-récit libéral n’a rien vu venir, et a eu triplement tort</i></p> <p><i>Le grand-récit marxiste ne veut pas comprendre</i></p> <p><i>Le méta-récit rationaliste occidental dans son ensemble ne tient plus.....</i></p> <p>Le présent, le combat, la critique : pluralité irréductible.....</p> <p><i>La théorie critique allemande détotalisée</i></p> <p><i>Le poststructuralisme français: succès mondial et réticences chez lui.....</i></p> <p><i>Mais il y a aussi, en germe, l’irruption d’une pensée critique désoccidentalisation et l’indépendance intellectuelle à venir des « suds »</i></p> <p>Un héritage en question(s).....</p> <p><i>L’illusion rétrospective.....</i></p> <p><i>Le nouveau sujet de la politique se conjugue au pluriel.....</i></p> <p><i>Prise de parole ou prise du pouvoir ?.....</i></p>	
Postface – Mai 68, les sciences sociales et Marc Jacquemain.....	
<p>Philippe Van Parijs</p>	
Tables des matières	

